

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 7 Janvier 2015 - 16 Rabie El Awal 1436 - N° 832 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

PARTI DU FLN

«Le congrès suivra l'adoption de la Constitution»

Page 6

PARLEMENT

Le projet de loi sur la signature et la certification électroniques garantit la protection des données personnelles

Page 6

157 milliards de DA accordés aux jeunes investisseurs sur les 10 premiers mois 2014

Page 8

LE PREMIER MINISTRE DANS UNE INTERVIEW À L'APS :

«L'Algérie a les capacités de devenir un pays émergent»



Boualem Branki

2014 a été une année charnière dans la consolidation des acquis des Algériens. Autant sociaux, économiques que dans le domaine des droits de l'Homme. L'année

2015 sera, quant à elle, celle du lancement du programme quinquennal 2015-2019 du président Bouteflika. C'est en gros le message délivré aux Algériens hier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal dans un entretien à l'agence de presse algérienne. Un message d'abord rassurant sur

le front financier et des capacités de l'Algérie à traverser sans risques la mauvaise conjoncture économique actuelle induite par un tassement des prix pétroliers. «2014 a été une année riche en événements et en réalisations», dira ainsi M. Sellal pour qui l'Algérie a «organisé avec

succès l'élection présidentielle où le peuple souverain s'est largement exprimé en faveur des options de paix, de stabilité et de renouveau économique et social». La réélection du Président Bouteflika procède de cette volonté de maintien de la paix, la sérénité et la concorde nationale.

Pages 4-5

MÉDICAMENT

L'Algérie et la France pour un partenariat «effectif» dans l'industrie pharmaceutique

Page 28

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Accord de coopération entre l'ARPT et son homologue saoudienne

Page 28

TRANSPORTS

RÉOUVERTURE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE TIARET

Page 8

SANTÉ

Adolescence OBÉSITÉ ET DÉPRESSION SOUVENT LIÉES

P.p 14-15

ALGER

**RELOGEMENT
l'adieu aux caves et aux terrasses de la cité «Climat de France» de Oued Koreiche**

Page 3

FOOTBALL

CAN-2015 Les VERTS concentrés sur la préparation de la Tunisie et de l'Afrique du Sud

Page 26

DGSN

Le taux de criminalité en baisse à Alger

Page 3

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Temps passagèrement nuageux notamment vers le Centre et l'Est avec faibles pluies locales en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera belle.

Régions Sud : 17° à Tamanrasset

Temps voilé à localement nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura et le Sahara Central avec localement quelques pluies éparses sur la Saoura. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés.

APW D'ALGER

Journée d'étude sur l'usage des TIC

L'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, organise ce matin à partir de 9h à la salle des conférences de l'APW, une journée d'étude sur l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE

Célébration de la journée arabe d'alphabétisation



La présidente de l'association de lutte contre l'analphabétisme «Iqraa», Mme Aicha Mibarki, présidera demain jeudi 8 janvier à 9h au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, une conférence à l'occasion de la célébration de la Journée arabe d'alphabétisation sous le thème «L'importance du statut d'utilité publique dans le renforcement des capacités du mouvement associatif».

CENTRE COMMERCIAL DE BAB EZZOUEAR

Conférence demain de Saâd Lamjarrad

En prévision de son concert programmé pour le vendredi 9 janvier à 17h à la Coupole, Alger, Saâd Lamjarrad, animera une conférence de presse demain jeudi 8 janvier à 10h au niveau du centre commercial de Bab Ezzouar.

DEMAIN À 10H AU TNA

Conférence de la troupe Shakespeare Globe Theatre

À l'occasion de sa tournée en Algérie, la troupe londonienne Shakespeare Globe Theatre, animera une conférence de presse demain mercredi 7 janvier à 10h au Théâtre national algérien (TNA).



VENDREDI AU HILTON

«The Algerian Olympic and Sports Awards 2014»

Sous le haut patronage du président de la République, le Comité olympique et sportif algérien (COA) organise vendredi 9 janvier à l'hôtel Hilton, une soirée de gala pour récompenser les meilleurs acteurs du mouvement olympique et sportif algérien de l'année 2014. Cet événement intitulé «The Algerian Olympic and Sports Awards 2014» couronnera : le meilleur athlète masculin de l'année, la meilleure athlète féminine de l'année, le meilleur athlète espoir de l'année, le meilleur technicien de l'année et la personnalité sportive de l'année. Des prix spéciaux de l'Excellence récompenseront les meilleures institutions et opérateurs qui ont contribué à la promotion du sport en Algérie. Un prix spécial sera aussi, décerné à une personnalité pour l'ensemble de sa carrière sportive extraordinaire. Cet événement sportif annuel est organisé en partenariat avec Mobilis, l'APS, l'ENTV et l'ENR.

LES 8 ET 9 JANVIER À ZÉRALDA

3^e congrès ordinaire du Conseil national du RND



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdellkader Ben salah, présidera la 3^e session ordinaire du Conseil national du parti les 8 et 9 janvier 2015 à 8h30 au niveau de la mutuelle générale des travailleurs de la construction de Zéralda.



SEAL Perturbation de l'alimentation en eau potable dans 6 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera fortement perturbée dans plusieurs communes de l'ouest d'Alger en raison de travaux de maintenance sur des installations de production, prévus à partir de ce soir (18h00) à jeudi 8 janvier (02h00), a annoncé hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux localisés au niveau de la station principale de production de Garidi (Kouba), engendreront une "très forte perturbation", dans l'alimentation en eau potable dans les communes de Bouzareah, Beni Messous, Dély Ibrahim, Bologhine (Quartier Zghara), Raïs Hamidou (Sidi Lekbir), et Ben Aknoun (RN 31), a-t-on précisé. A cet effet, un dispositif sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments causés par cette perturbation, a indiqué SEAAL, assurant que "tout sera mis en œuvre" pour rétablir au "plus vite" la situation.

	Max	Min
Alger	14°	09°
Oran	16°	06°
Annaba	15°	10°
Béjaïa	14°	10°
Tamanrasset	17°	08°

Horaires des prières

Mercredi 16 Rabie El Awal 1436

Fajr	06:21
Dohr	12:54
Asr	15:29
Maghreb	17:52
Isha	19:16



CE MATIN À L'AURASSI

12^e assemblée générale du FGCMPI



Le Fond de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI), organise ce matin à 8h à l'hôtel El Aurassi, sa 12^e assemblée générale. Le discours d'ouverture sera prononcé par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

DEMAIN SUR RADIO CORAN

«Maâ arahma almouhdat»

Dans le cadre de ses conférences scientifiques et médiatiques célébrant le Mawlid Ennabawi Echarif, Radio Coran, en collaboration avec la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Bechar, reçoit demain jeudi 8 janvier de 10h à midi, à la maison de la Culture Mohamed-Kadi de Béchar, le P' Mnaouar Oukedban, directeur de la direction des affaires religieuses de Béchar, le P' Amine Bekha, imam et enseignant, le D' Ben Abderrahmane Ibrahim, imam et professeur à l'université de Béchar et le P' Kamel Touati, imam et producteur au sein de la radio, pour une émission sur le thème «Maâ arahma almouhdat».

CE MATIN À 10H

Le DG d'Algex invité du Forum d'El Wassat



Le Forum du quotidien El Wassat, reçoit pour une conférence-débat ce matin à 10h au niveau de son siège sis, 92 rue Sylvain Fourastier-El Mouradie-Alger, le directeur général de l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (Algex), Khemou Boukhalfa.

Mobilis au cœur des Verts



Le P-DG de Mobilis, M. Saâd Damma, en compagnie du président de la FAF, M. Mohamed Raouraoua, ont effectué lundi dernier, une visite de courtoisie et d'encouragement aux joueurs de l'Equipe nationale, en regroupement de préparation au centre technique national de la FAF à Sidi Moussa. Autour d'un déjeuner très convivial, jalonné par des discussions joyeuses et animées avec les joueurs et le coach M. Christian Gourcuff, le P-DG de Mobilis a exprimé toute la fierté de l'entreprise à accompagner les Verts, et a réitéré le soutien indéfectible à cette glorieuse équipe qui honore notre pays partout dans le monde. A cette occasion M. Saâd Damma a rappelé les engagements de l'opérateur à soutenir le sport, qui est une action citoyenne attendue de la part d'un opérateur algérien et citoyen.

DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN

Concert d'Abdelkader Chaou

Le grand artiste Abdelkader Chaou sera en concert demain jeudi 8 janvier à 20h à la salle Ibn Khaldoun.

RELOGEMENT

L'adieu aux caves et aux terrasses de la cité "Climat de France" de Oued Koreiche

L'année 2015 commence bien pour les familles qui squattaient les caves de la cité "Climat de France", un ensemble d'immeubles de type HBM (habitat à bon marché) construits à Bab El Oued à la fin des années 1950: elles ont été relogées lundi soir dans de nouveaux logements dans la banlieue algéroise.

Sur les 2.252 familles relogées lors de cette opération, plus de 600 sont issues de la cité "Climat de France", où s'entassaient ses habitants dans une promiscuité rendue intenable par l'exiguïté des chambres. Les constructions anarchiques sur les terrasses et les espaces verts proches de cette cité, mitoyenne du cimetière, ont poussé comme des champignons.

Toutes les caves étaient occupées alors que d'autres ont été créées et aménagées en logis de fortune "dans des conditions qui frappent l'imagination", selon le président de l'APC de Oued Koreiche, Sid Ahmed Boudissa. 354 familles occupent des terrasses, 176 les caves et 78 des baraquas de cette immense cité, ont été toutes re-



logées dans des habitations décentes à la nouvelle cité des 648 logements dans la localité de "Rimadnia", dans la commune des Eucalyptus, selon un communiqué de la wilaya. "Toutes les familles qui occupent les terrasses, les caves ou les baraquas au quartier de Climat de France sont concernées par cette opération de relogement qui avait commencé lundi soir et qui est toujours en cours", a confirmé hier à l'APS le président de la commission de wilaya du logement, Mohamed Smail.

"Nous avons préféré évacuer tout le monde en même temps car un déménagement par étapes risque de provoquer une réoccupation des lieux par d'autres familles.

D'ailleurs, toutes les dispositions ont été prises afin d'éviter cela", a-t-il assuré.

A l'occasion d'une visite d'inspection du wali d'Alger dans ce quartier, la population a laissé exploser sa joie : accueilli avec des fleurs et salué par des youyous et des explosions de pétards, M. Zoukh a eu le loisir de déambuler à sa guise à travers les immeubles, sous un beau soleil, suivi d'enfants qui brandissaient le portrait du président de la République.

Approché par les familles souffrant de promiscuité dans les bâtiments de la cité, M. Zoukh les a assurées que "votre tour viendra", les priant de rester "calmes et patienter".

"C'est la première fois que

le quartier vit cette ambiance de fête. On n'a jamais vu une telle opération de relogement depuis l'indépendance et franchement, personne ne s'attendait à ce qu'elle prenne cette ampleur. Il faut voir comment les gens survivent dans les caves", affirme un buraliste de "Climat de France".

Même ambiance de joie à la cité des 648 logements des Eucalyptus. Malgré une longue nuit consacrée au déménagement, les locataires affichaient de bonnes mines hier après-midi, heureux d'avoir troqué une terrasse ou une cave contre un trois ou quatre pièces.

"A Climat de France, nous avions une seule pièce dans la terrasse, mais là, nous disposons d'un F4 comme nous en rêvions depuis toujours. C'est un moment de grande joie pour nous", raconte Zahra, femme au foyer qui n'a pas encore sorti ses affaires des cartons. Cette 16^e opération de recasement des familles issues des sites précaires de la wilaya d'Alger a bénéficié également aux occupants des quartiers vétustes "Les Palmiers" (840 familles) et "Boumaâza" (616 familles), de la commune de Bachdjarrah, qui continuaient m'hier de déménager vers la cité des 2690 logements de Larba, dans la wilaya de Blida.

"C'est la première fois que

LE CHEF DE SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER :

Taux de criminalité en baisse dans la capitale

Le taux de criminalité a connu une baisse à Alger durant 2014 en comparaison avec 2013 notamment les agressions contre les personnes et biens, a affirmé hier le chef de sûreté de la wilaya d'Alger, commissaire divisionnaire, Nourredine Berrachedi.

La baisse du taux de criminalité a été rendue possible grâce au déploiement remarquable des éléments de la sûreté à travers les différents quartiers de la capitale et particulièrement la nuit ainsi que la collaboration du citoyen, a indiqué M. Berrachedi lors d'une conférence de presse sur le bilan des activités des services de sûreté de la wilaya d'Alger pour 2014.

Il a précisé que les services de sûreté sont parvenus à la faire de l'informations fournies par des citoyens à travers le numéro 17 et 15-48 à élucider plusieurs affaires criminelles.

Les services de la sûreté ont adopté une nouvelle stratégie pour assurer la sécurité et la tranquillité du citoyen basée sur le déploiement des éléments de la police judiciaire H/24 dans les différents quartiers et notamment ceux

connus pour leur taux élevé de criminalité, a-t-il tenu à dire. Il a souligné que le déploiement d'envergure des éléments de la sûreté plus précisément dans la soirée, a permis de réduire le taux des agressions, notant que deux vols de portables seulement ont été déplorés hier à travers toute la capitale. "Il n'y a pas de grands crimes à Alger", a-t-il encore fait remarquer avant de préciser que les crimes commis étaient de degré moyen ou simple" tels que les vols, la consommation de stupéfiants et les coups et blessures volontaires.

À ce propos, le commissaire divisionnaire, Nourredine Berrachedi, a rappelé que les services de sûreté de la wilaya d'Alger avaient recensé en 2014, sept affaires d'homicides, précisant qu'il s'agissait de coups et blessures entraînant la mort sans prémeditation pour la majeure partie des cas. Pour les crimes de droit commun, 37 399 affaires ont été enregistrées en 2014 contre 37 863 en 2013 impliquant 25 268 individus pour 2014 contre 27 797 durant 2013. Les affaires de détention et

de trafic de stupéfiants étaient de 4359 affaires en 2014 contre 4 692 en 2013 impliquant 25 268 personnes en 2014 contre 27 797 l'année d'avant", a-t-il soutenu. Durant l'année écoulée, les quantités de stupéfiants ont atteint "214 kg de cannabis, 402,02 gr d'héroïne, 87,02 gr de cocaïne, 93 875 comprimés d'ecstasy et 83 441 comprimés hallucinogènes", a encore dit le responsable.

Concernant le vol de voitures, il a annoncé que les services de la sûreté avaient démantelé en 2014 sept réseaux qui activaient à l'est de la capitale. Pour la même année, 246 véhicules ont été récupérés sur un total de 471 volés outre l'arrestation 288 personnes dont 167 ont été placés sous mandat de dépôt, selon la même source.

Il a cité à ce propos, un nouveau mode opératoire pour le vol de véhicules. Le propriétaire du véhicule simule un vol "factif" afin de bénéficier d'un remboursement de la société d'assurances. D'autre part, le chef de sûreté de la wilaya d'Alger, a déclaré que les services de la sûreté ont enregistré en 2014,

Il a cité à ce propos, un nouveau mode opératoire pour le vol de véhicules. Le propriétaire du véhicule simule un vol "factif" afin de bénéficier d'un remboursement de la société d'assurances.

D'autre part, le chef de

sûreté de la wilaya d'Alger ont recensé en 2014, 6 574 infractions routières, l'arrestation de 21 493 personnes, la mise en fourrière de 6 105 et l'établissement de 135 719 amendes forfaitaires, selon le responsable. Le nombre des accidents de la route est de 1 138 en 2014 causant la mort de 44 personnes et 1 264 blessés.

En matière d'ordre public, les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont recensé en 2014, 6 574 infractions routières, l'arrestation de 21 493 personnes, la mise en fourrière de 6 105 et l'établissement de 135 719 amendes forfaitaires, selon le responsable.

Pour les services de la wilaya d'Alger, il est "inconcevable" qu'une structure de ce type, source de nuisances, subsiste "au cœur d'une des agglomérations les plus importantes de la wilaya de Constantine".

S'étendant sur une surface de 8 hectares, cette assiette foncière, considérée comme l'un des "points noirs" de la ville d'El Khroub, sera réaménagée pour abriter de nouvelles infrastruc-

ADRAR

Les écoles coraniques et leur rôle dans l'ancrage du référent religieux, thème d'un séminaire

Les écoles coraniques et le rôle qu'elles ont joué dans l'ancrage du référent religieux, a constitué le thème d'un séminaire international, hier à Adrar, à l'initiative de l'école coranique Malek Bnou Aness.

Le choix du thème, intervenant dans le sillage des célébrations de la fête du Mawlid Ennaboui (naissance du Prophète Mohamed QSSSL), vise à valoriser ces établissements d'enseignement religieux et l'importance du rôle qu'ils ont joué, durant la période coloniale, pour préserver l'identité des jeunes et les prévenir de toute acculturation, grâce à l'enseignement correct qu'y était dispensé, a indiqué le membre du Conseil supérieur islamique, l'imam Ghitaoui Touhami.

S'exprimant en ouverture de la rencontre organisée à la maison de la Culture d'Adrar, le même intervenant a mis en avant le rôle positif de ces écoles dans l'éveil des consciences au sein de la société et sa sensibilisation sur la cause nationale, amenant ainsi les autorités coloniales françaises à exercer des pressions sur ses chouyoukh (enseignants) afin de les affaiblir, car constituant un moyen d'immunisation de la société.

M. Ghitaoui a pour cela appelé les jeunes générations à s'inspirer du rôle et de l'histoire de ces lieux de culte pour faire face aux défis actuels. D'après Houtia, de l'université d'Adrar a évoqué la prolifération de ces écoles coraniques dans la région du Touat, en raison de plusieurs facteurs, dont le grand respect voué par les populations locales à ces structures, présentes dans pratiquement tous les ksour de la région, voire même que certains ksour portent carrément le nom de zaouias, à l'instar de ceux de Zaouiet Reggani et Zaouiet Kounta.

Pour sa part, D' Mohamed Nadjem Ouhibi (Tunisie) a présenté l'expérience tunisienne dans les modes d'apprentissage du saint Coran et du Hadith, dans les zaouias, précisant que ces structures ont fini par accompagner le système éducatif, après un renforcement de leurs programmes pédagogiques auxquels ont été introduits l'enseignement de nouvelles matières telles que les mathématiques, les langues et autres.

D'après Tayeb El-Ouazzani (Maroc) c'est, de son côté, penché sur l'apport des hommes de culte, à travers leurs contributions dans les publications diverses, religieuses, scientifiques et juridiques, ainsi que sur le rôle des écoles et de l'enseignement coraniques, à travers le Maghreb arabe en général, dans la formation des cadres qui ont contribué par la suite efficacement à l'animation de la scène intellectuelle et à la préservation de l'identité religieuse.

Les travaux de ce séminaire de deux jours se poursuivent par la présentation de communications sur des exemples d'écoles coraniques dans différentes régions du pays, et seront accompagnés de récitations de Medh (louanges religieuses) au niveau de l'école coranique Malek Bnou Aness (Adrar) et de présentations des rituels de la célébration du Mawlid Ennaboui dans la région, selon les organisateurs.

La wilaya d'Adrar recense 26 écoles coraniques avec régime d'internat, totalisant 8 425 apprenants, en plus de 576 écoles coraniques ordinaires comptant 59 030 apprenants. On y enseigne notamment les principes de l'enseignement coranique et du hadith et Sunna du prophète (QSSSL), le Fiqh et la langue arabe, selon la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Adrar.

CONSTANTINE Délocalisation du marché à bestiaux d'El Khroub

Le marché à bestiaux et l'abattoir de la ville d'El Khroub (Constantine) seront "bientôt" délocalisés pour laisser place à de nouvelles infrastructures à caractère socio-économique et culturel, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. La récupération de cette poche urbaine située en plein cœur d'El Khroub intervient dans le cadre d'un vaste programme d'aménagement ciblant cette agglomération en prévision de la manifestation "Constantine 2015

de la culture arabe", a souligné la même source.

Pour les services de la wilaya, il est "inconcevable" qu'une structure de ce type, source de nuisances, subsiste "au cœur d'une des agglomérations les plus importantes de la wilaya de Constantine".

S'étendant sur une surface de 8 hectares, cette assiette foncière, considérée comme l'un des "points noirs" de la ville d'El Khroub, sera réaménagée pour abriter de nouvelles infrastruc-

tures "en mesure de soutenir le développement de cette cité", a-t-on précisé.

La délocalisation du marché à bestiaux et de l'abattoir sera "effectuée aussitôt après les procédures d'usage", affirmé pour sa part une architecte exerçant dans la commune d'El Khroub, précisant que ces deux infrastructures seront "réorientées" vers des sites plus adaptés, à l'écart de la ville.

INTERVIEW DU PREMIER MINISTRE À L'APS

L'Algérie a les capacités pour devenir un pays émergent

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a accordé mardi une interview à l'APS dans laquelle il revient notamment sur les décisions du Conseil restreint consacré à l'évolution des marchés pétroliers et son impact sur l'économie algérienne et aborde la démarche à suivre pour réaliser les objectifs du prochain plan quinquennal 2015-2019.

Voici le texte intégral de l'interview:

L'année 2014 vient de s'achever. Quel bilan dressez-vous, Monsieur le Premier ministre, sur les plans politique, économique et social ?

2014 a été une année riche en événements et en réalisations. Notre pays a organisé avec succès l'élection présidentielle où le peuple souverain s'est largement exprimé en faveur des options de paix, de stabilité et de renouveau économique et social portées par son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, et que le gouvernement s'est immédiatement attelé à concrétiser.

Le pays a vu la réalisation de plusieurs projets socio-économiques qui ont amélioré la situation des Algériens, bien qu'il est nécessaire de faire davantage. La plupart des indicateurs macro-économiques ont progressé positivement à l'instar du PIB qui est passé de 4.123 milliards de DA en 2000, à 16.496 milliards de DA en 2013 et à 17.647 milliards de DA en 2014.

Je citerai aussi pour illustrer mon propos, la montée en cadence du programme de logements (321.500 réalisés et 311.300 distribués en 2014), le soutien au pouvoir d'achat du citoyen, l'abrogation de l'article 87 bis, le soutien à la production nationale par le rétablissement du crédit à la consommation, la réception de plusieurs structures de soins notamment les centres anti-cancer et l'entrée en production des usines de véhicules touristiques de Tillat, de véhicules tout-terrains de Tiaret et de camions de Rouiba etc....

Quelles sont les mesures et les démarches que compte entreprendre le gouvernement pour faire face à la baisse des prix du pétrole? Quels sont les secteurs qui seront touchés par les mesures d'austérité et que comptez-vous faire pour préserver les catégories sociales démunies?

La baisse brutale des prix des hydrocarbures sur les marchés mondiaux a induit une réaction rapide du gouvernement pour évaluer les impacts de ces fluctuations et élaborer des scénarios budgétaires permettant la poursuite du développement économique du pays et le maintien de l'effort de l'Etat dans les secteurs importants.

Suite à la réunion restreinte du 23 décembre 2014 présidée par le chef de l'Etat, des mesures précises de réajustement ont été prises et devront connaître une mise en oeuvre diligente pour la réalisation du programme quinquennal d'investissements, la rationalisation de la dépense publique, la maîtrise du commerce extérieur et des flux de capitaux ainsi que la dynamisation et le développement des secteurs de l'industrie, de la pétrochimie, de l'agriculture, du tourisme et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Je tiens à préciser à ce titre, que les chantiers de diversification de l'économie nationale, de modernisation des services publics et d'amélioration d'exécution de la dépense publique ont été engagés bien avant les replis du marché mondial des hy-



drocarbures.

A titre d'exemple, il a été enregistré, grâce au renforcement des moyens de réalisation et à l'amélioration du management des projets, une progression de 28% de l'exécution de la dépense d'équipement passée de 1.873 milliards de DA en 2013, à 2.400 milliards DA en prévision de clôture 2014. De même, les directives de son excellence monsieur le président de la République étaient très claires dès l'impératif de maintien de l'effort de l'Etat en matière d'action sociale et de poursuite des programmes

dans les domaines du logement, de la santé, de l'éducation, des services de l'eau et de l'énergie et de tout ce qui concerne au bien être des citoyennes et des citoyens.

La jeunesse demeure elle aussi, un axe prioritaire de l'action des pouvoirs publics. Les différents mécanismes et dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités par les jeunes promoteurs sont maintenus car ils donnent d'excellents résultats: on note ainsi pour les dispositifs

ANSEJ, CNAC et ANGEM et par rapport à 2013, des progressions de 17% du nombre des dossiers financés, de 51% des montants des crédits bancaires accordés et de 20% en terme de création d'emplois (262.194 contre 153.165).

Les événements qu'ont connus la région arabe et le Sahel, ont confirmé la pertinence des positions de l'Algérie. La paix et la stabilité constituent le socle indispensable de toute avancée démocratique ou développement socio-économique

de l'énergie et de tout ce qui concerne au bien être des citoyennes et des citoyens.

La jeunesse demeure elle aussi, un axe prioritaire de l'action des pouvoirs publics. Les différents mécanismes et dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités par les jeunes promoteurs sont maintenus car ils donnent d'excellents résultats: on note ainsi pour les dispositifs

Notre pays soutient et soutiendra tous les processus politiques de dialogue inclusif et de réconciliation engagés par les pays amis et voisins, dans le respect de la légalité internationale, du principe de non-ingérence et l'intégrité territoriale de ces pays.

La politique budgétaire et financière conduite sous l'autorité du chef de l'Etat en Algérie depuis plus d'une décennie, a consolidé ses indicateurs macro-économiques, notamment en matière de dette et de réserves de change, et lui donne aujourd'hui, une marge de manœuvre économique appréciable.

En 2015, nous comptons accélérer la

transformation et la diversification de notre économie en nous appuyant sur un outil de planification (le quinquennal 2015-2019 en lancement) et sur un cadre de concertation et de dialogue (le pacte national économique et social pour la croissance signé avec le patronat et les partenaires sociaux, en février 2014 et enregistré au niveau de l'Organisation internationale du travail).

Notre objectif est d'opérer la mue de notre économie vers la production et la création de richesse pour réaliser une croissance annuelle de 7% et maintenir la baisse du taux de chômage passé de 29,8% en l'an 2000, à 9,8% en 2014. L'entreprise nationale, publique et privée, est au cœur de cette démarche.

Elle continuera à bénéficier du soutien de l'Etat par les mesures de facilitation de l'acte d'investissement, d'incitation fiscale, d'amélioration de l'offre foncière et de financement des projets où nous travaillerons à la promotion du marché national des capitaux et à l'encouragement des crédits à l'économie qui ont progressé significativement en 2014 notamment en faveur du secteur privé.

Les performances économiques du pays sont positives et peuvent être substantiellement améliorées. Nous avons le potentiel pour réaliser une croissance plus forte et durable, mais il nous faut d'abord, nous départir du pessimisme ambiant. Nous devons avoir de l'ambition pour le pays et nous projeter dans le futur en valorisant nos avantages et atouts et en opérant les réformes nécessaires. Dans un contexte international tendu politiquement et économiquement, je ne doute pas de la capacité des Algériens à relever, ensemble dans la solidarité et la fraternité, ce formidable challenge.

• • •

INTERVIEW DU PREMIER MINISTRE À L'APS

• • •

On doit tous se mobiliser, faire ces-
ser la gabegie et croire en notre destin.
Notre pays a des capacités formidables: la vitalité de son économie, la
jeunesse de sa population et la crédibilité et la constance de position de ses
gouvernements, doivent conduire l'Algé-
rie naturellement, à être un pays émergent et un acteur international sur le-
quel ont doit compter.

Aux plans régional et international, notre pays est entouré de plusieurs foyers de tension exacerbée notamment au Mali et en Libye. Peut-on espérer en 2015 un aboutissement des efforts de l'Algérie qui est déjà engagée dans la recherche de solutions pacifiques dans ces deux pays?

Les événements qu'ont connus la

région arabe et le Sahel, ont confirmé la pertinence des positions de l'Algérie. La paix et la stabilité constituent le socle indisponible de toute avancée démocratique ou développement socio-économique, de même que seule la volonté souveraine et indépendante des peuples, peut engendrer le progrès et la paix dans le monde.

Dans un contexte tendu et bouleversé, l'Algérie défendra ses acquis issus de la politique de réconciliation nationale et approfondira son processus irréversible de

lutte implacable contre le terrorisme et ses efforts de sécurisation de ses frontières.

L'Algérie défendra ses acquis issus de la politique de réconciliation nationale et approfondira son processus irréversible de démocratisation. Elle poursuivra sa lutte implacable contre le terrorisme et ses efforts de sécurisation de ses frontières.

democratisation. Elle poursuivra sa

renace et l'intégrité territoriale de ces

pays.

- ▶ *Les capacités de l'Algérie pour devenir un pays émergent et un acteur international*
- ▶ *Le gouvernement va accélérer la diversification de l'économie*
- ▶ *Emploi et jeunesse, axes prioritaires de*

- ▶ *l'action des pouvoirs publics*
- ▶ *Axe prioritaire de l'action des pouvoirs publics*
- ▶ *Le gouvernement se focalise sur une croissance forte et la création de l'emploi*

Attachée au règlement des crises par la voie du dialogue, l'Algérie soutiendra les processus engagés par les pays voisins

L'Algérie reste attachée au règlement des crises internes dans les pays amis et voisins par la voie du dialogue et soutiendra tous les processus politiques engagés, a réaffirmé mardi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

M. Sellal, en réitérant sa conviction que la paix et la stabilité demeurent «la base de toute avancée démocratique et socio-économique», a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux processus de dialogue inclusif dans les pays de la région.

«Notre pays soutient et soutiendra tous les processus politiques de dialogue inclusif et de réconciliation engagés par les pays amis et voisins, dans le respect de la légalité internationale, du principe de non ingérence et l'intégrité territoriale des pays».

L'Algérie qui continue de prôner une solution politique sans intervention militaire étrangère à la crise en Libye, abrite actuellement le dialogue inter-malien inclusif, en sa qualité de chef de file de la médiation, pour un règle-

ment définitif de la crise dans le nord du Mali, et ce après avoir activement soutenu le processus de la transition démocratique en Tunisie.

M. Sellal a, à ce propos, estimé que «le bon déroulement de l'élection présidentielle en Tunisie, dont l'Algérie se félicite, est un signe positif pour le retour de la paix dans la région et a confirmé les vertus des processus politiques pacifiques».

Dans le même contexte, le Premier ministre soutient que les événements qu'ont connus la région arabe et le Sahel, ont confirmé la pertinence des positions de l'Algérie, dont l'approche est largement partagée au sein des instances régionales et internationales.

Il est à rappeler que partant de l'importance du dialogue impliquant toutes les parties pour le règlement de la crise en Libye, l'Algérie avait réitéré sa volonté et sa disponibilité à accompagner les forces vives qui œuvrent pour atteindre cet objectif.

L'Algérie poursuivra, en dépit de l'adversité, sa mission

qui consiste à accompagner les forces vives libyennes ayant marqué leur disponibilité à œuvrer pour une solution politique à cette crise», avait déclaré le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel, soulignant que les Libyens «sont les seuls habilités à définir les fondements et les contours de la solution politique, en dehors de toute forme d'ingérence étrangère».

L'Algérie, qui continue à mettre en garde contre «les conséquences destructrices de la poursuite du cycle de violence sur le devenir du peuple libyen et sur la stabilité de la région», poursuit son soutien aux efforts des Nations unies dans la recherche d'une solution politique à la crise, appelant également au respect des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et au renforcer de l'option du dialogue et de la réconciliation entre tous les Libyens.

Ainsi, il transparaît à travers l'approche algérienne, qu'une solution en Libye, par

le dialogue et la réconciliation, «préservera l'intégrité territoriale, la cohésion nationale et permettra l'édification d'un Etat moderne et démocratique», à même de lutter efficacement contre le terrorisme et le crime organisé.

Dans cet ordre d'idées, l'Algérie s'est félicitée de la déclaration sur la Libye, adoptée par le Conseil de la Ligue des Etats Arabes, «qui priviliege la recherche d'une solution politique à travers le dialogue inter-libyen». Réagissant à cette déclaration, M. Messahel a estimé que cette position

«participe des efforts déployés par les pays voisins, les Nations Unies et les pays partenaires de la Libye en vue de réunir les conditions d'un dialogue inclusif libyen à l'exclusion des groupes terroristes identifiés en tant que tels par les Nations Unies».

L'Algérie avait à maintes reprises exprimé sa disponibilité à contribuer à la tenue d'un dialogue inter-libyen à travers un processus réunificateur dans le cadre d'une réconciliation nationale.

Le bon déroulement de la présidentielle en Tunisie, un «signe positif» pour le retour de la paix dans la région

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a relevé que le «bon déroulement de la dernière élection présidentielle en Tunisie était un «signe positif» pour le retour à la paix dans la région, réaffirmant le soutien de l'Algérie aux processus de règlement des crises par le dialogue et la réconciliation.

«Le bon déroulement de l'élection présidentielle en Tunisie, dont l'Algérie se félicite, est un signe positif pour le retour de la paix dans la région et a confirmé les vertus des processus politiques pacifiques», a déclaré M. Sellal dans une interview à l'APS. Après avoir réitéré sa conviction que la paix et la stabilité demeurent «la base de

toute avancée démocratique et socio-économique», le Premier ministre a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux processus de dialogue inclusif dans les pays de la région.

«Notre pays soutient et soutiendra tous les processus politiques de dialogue inclusif et de réconciliation engagés par les pays amis et voisins, dans le respect de la légalité internationale, du principe de non ingérence et l'intégrité territoriale de ces pays», a-t-il dit.

«Les événements qu'ont connus la région arabe et le Sahel, ont confirmé la pertinence des positions de l'Algérie. La paix et la stabilité constituent le so-

cle indispensable de toute avancée démocratique ou développement socio-économique, de même que seule la volonté souveraine et indépendante des peuples, peut engendrer le progrès et la paix dans le monde», a également indiqué M. Sellal. En outre, le Premier ministre a ajouté que dans un contexte «étendu et bouleversé», l'Algérie défendra ses acquis issus de la politique de réconciliation nationale et approfondira son processus «irréversible» de démocratisation. L'Algérie «poursuivra sa lutte implacable contre le terrorisme et ses efforts de sécurisation de ses frontières», a-t-il ajouté.

APS

LE PREMIER MINISTRE RASSURE: «L'Algérie va bien»

Boualem Branki

2014 a été une année charnière dans la consolidation des acquis des Algériens. Autant sociaux, économiques que dans le domaine des droits de l'Homme. L'année 2015 sera, quant à elle, celle du lancement du programme quinquennal 2015-2019 du président Bouteflika.

C'est en gros le message délivré aux Algériens hier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal dans un entretien à l'agence de presse algérienne. Un message d'abord rassurant sur le front financier et des capacités de l'Algérie à traverser sans risques la mauvaise conjoncture économique actuelle induite par un tassement des prix pétroliers. «2014 a été une année riche en événements et en réalisations», dira ainsi M. Sellal pour qui l'Algérie a «organisé avec succès l'élection présidentielle où le peuple souverain s'est largement exprimé en faveur des options de paix, de stabilité et de renouveau économique et social». La réélection du Président Bouteflika procède de cette volonté de maintien de la paix, la sérenté et la concorde nationale.

Ce sont là en réalité les gages d'un pays qui avance sûrement et méthodiquement vers la construction d'une économie émergente, fiable et au service du développement national. Et, sur ce chapitre, M. Sellal ne manquera pas de rappeler que l'Algérie «a vu la réalisation de plusieurs projets socio-économiques, qui ont amélioré la situation des Algériens, bien qu'il est nécessaire de faire davantage».

Et puis sur le front financier, l'embellie est là, estime-t-il, avant de préciser que «la plupart des indicateurs macro-économiques ont progressé positivement à l'instar du PIB qui est passé de 4.123 milliards de DA en 2000, à 16.496 milliards de DA en 2013 et à 17.647 milliards de DA en 2014». Et, pour 2015, l'agenda du gouvernement est encore plus dense, plus ambitieux. M. Sellal le confirmera en relevant qu'en 2015, «nous comptons accélérer la transformation et la diversification de notre économie».

La concertation et le dialogue entre les partenaires sociaux seront dès lors le fil conducteur de cette démarche qu'entend appliquer le gouvernement pour renforcer l'économie nationale, et mettre en application le plan quinquennal de développement. Et, il le précisera en annonçant que «notre objectif est d'opérer la mue de notre économie vers la production et la création de richesse pour réaliser une croissance annuelle de 7% et maintenir la baisse du taux de chômage passé de 29,8% en l'an 2000, à 9,8% en 2014».

Pour cet objectif, l'Etat sera toujours aux côtés de l'entreprise algérienne, qu'elle soit privée ou publique. L'enjeu étant de soutenir ces deux pôles de la croissance et de la création de richesse pour que l'Algérie puisse réellement devenir dans un avenir proche un pays émergent.

Enfin, le Premier ministre a tenu à rassurer l'opinion publique sur la capacité de l'Algérie de résister au choc pétrolier, de poursuivre son programme de développement axé sur la demande sociale, dont l'habitat et l'emploi, et, sur le plan international, à travailler pour ramener la paix et la concorde nationale au Mali et en Libye notamment.

PARTI DU FLN

« Le congrès suivra l'adoption de la Constitution »

M. Bouhadja l'affirme, le congrès du parti du FLN interviendra sûrement dans la foulée de l'inscription dans les faits des dispositions de la nouvelle loi fondamentale si elle sera adoptée «au mois d'avril», comme déclaré par Amar Saâdani.

Ce « report » d'un congrès attendu par tous les observateurs pour le début de l'année 2015 et dans tous les « plans» au premier trimestre pose-t-il un problème s'agissant de la réunion du Comité central fixée normalement à la fin de chaque se mestre?

Said Bouhadja exclut toute contradiction : « Le comité central est en session permanente de préparation des documents du congrès, instance supérieure de notre parti du FLN. Le comité central sera réuni la veille de la tenue du congrès comme le stipulent les règlements en vigueur. »

Said Bouhadja soutient que tout membre du comité central en règle avec les statuts et le règlement intérieur du parti est de droit contributeur à la rédaction des documents qui feront loi au sein du parti entre deux congrès. »

Le parti du FLN s'est fait un devoir de se positionner par rapport à des actes avérés, aussi «les rumeurs sont, ici, en terrain aride ; sans aucune chance de se répandre !» s'exclame le responsable à l'information.

Séminaires de formation politique générale

Le secrétaire à l'information signale qu'entre-temps le parti poursuit les actions de formation : «Après Ouargla, Laghouat, Sétif, la commission centrale de formation renforcée par des universitaires continuent son travail qui consiste à armer les cadres et les militants en leur offrant des outils d'analyses et d'intervention dans le débat démocratique interne et national sur les questions d'histoire, de culture, d'économie, de sociologie d'une part, et d'autre part de connaissances approfondies de l'histoire du parti du FLN, de son rôle dans la refondation de l'Etat national et de la concrétisation des principes et objectifs de la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954. Rien de ce qui touche au parti du FLN ne sera omis. C'est ainsi que le BP entend renforcer la base militante, ses liens avec le peuple et l'influence du parti dans la société». Rappelons que la déclaration d'Amar Saâdani a été faite au moment du congrès de l'Urga, Said Bouhadja a salué l'image consensuelle qui en a marqué le déroulement avec la «présence de membres du gouvernement, de responsables des partis et du patronat, le congrès de la Centrale syndicale historique est emblématique de l'Algérie qui se remobilise.»

O.L.

Le parti El-Karama salue l'initiative du FFS

Le parti El-Karama a salué lundi l'initiative du consensus national lancée par le Front des forces socialistes (FFS) tout en émettant des réserves quant à l'implication du pouvoir.

Lors d'une rencontre à huis clos entre une délégation du FFS conduite par son premier secrétaire, Mohamed Nebbou et une délégation du parti El-Karama avec à sa tête le président du parti, Mohamed Benhamou, ce dernier a affirmé que le concept de consensus national devrait se limiter à la participation des partis politiques et acteurs sociaux estimant que «l'implication du pouvoir (dans cette initiative) est inadmissible» du fait que l'Algérie, a-t-il dit, «n'est pas confrontée à une crise politique mais plutôt économique».

Qualifiant l'initiative du FFS de « sincère », il a estimé qu'elle est à même de « faire sortir l'Algérie des problèmes auxquels elle est confrontée et contre-carrer les autres initiatives obéissant à un agenda extérieur ».

Le président du parti El-Karama a appelé à la nécessité de « conjuger les efforts en vue de renforcer le front interne et faire face à la conjoncture difficile que traverse l'Algérie ».

Pour sa part, M. Nebbou a fait savoir que la rencontre a été «empreinte de franchise» et a permis d'expliquer l'initiative du consensus national du FFS rappelant que la conférence du consensus national est prévue les 23 et 24 février prochain. Affirmant que les consultations avaient porté sur les « défis à relever aux plans socio-économique et sécuritaire », M. Nebbou a précisé que les « portes restent ouvertes devant les partis et associations désirant prendre part à cette démarche consensuelle ».

PARLEMENT

Le projet de loi sur la signature et la certification électroniques garantit la protection des données personnelles

La ministre de la poste et des technologies d'information et de communication Zohra Derdouri a affirmé mardi à Alger que le projet de loi fixant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques garantissait la protection des données personnelles et facilitait les échanges via le réseau internet.

« Le projet de loi vise à instaurer un climat de confiance propice à la généralisation des échanges électroniques, à protéger les données personnelles et à faciliter la vie quotidienne des citoyens et des acteurs du domaine socio-économique », a indiqué Mme Derdouri qui présentait le projet de loi devant les membres du conseil de la nation.

Mme Derdouri a indiqué que le projet de loi vise la mise en place d'un cadre juridique pour la prise en charge des exigences juridiques, réglementaires et techniques à même de créer un climat de confiance favorable à la généralisation et au développement des échanges électroniques. Ce texte permettra de consacrer les principes généraux liés à l'activité de la signature et de la certification électroniques en Algérie, a-t-elle soutenu indiquant que la signature électronique va encourager toute sorte de transaction à distance.

Le projet de loi prévoit d'asseoir une base juridique permettant de garantir les conditions techniques à même d'établir un climat de confiance pour faciliter les échanges électroniques, a-t-elle



enchaîné précisant que ce cadre juridique permettra à plusieurs secteurs dont la e-administration, le e-commerce et le e-banking, d'adhérer à la e-gouvernance d'où la nécessité de compléter par des textes portant sur la protection des données personnelles. Elle a précisé que le projet de loi comportait au titre des dispositions générales la définition des termes utilisés et présentait les principes généraux régissant l'activité de signature et de certification électroniques. Sur un autre volet, le projet de loi est consacré à la signature électronique qui définit les critères de conformité de la signature électronique avec la signature manuscrite, a poursuivi la ministre. Il comporte un chapitre dédié à la certification électronique qui fixe les condi

tions liées à cette opération. Il énonce également les sanctions financières et administratives voire pénales en cas de manquement à cette nouvelle législation.

Au titre des dispositions transitoires, ajoute Mme Derdouri, le texte prend en charge les aspects liés à la prise en charge des entités activant dans le domaine à l'effet de leur intégration graduelle dans le système de signature et de certification électroniques.

Lors du débat du texte de loi, les députés ont souligné la nécessité de vulgariser les dispositions de ce texte et de sensibiliser les citoyens à l'importance de la protection des données personnelles.

Ils ont mis en avant l'impératif de ratrapper le retard accusé en matière de généralisation des TIC.

ORAN

Rencontre régionale prochaine sur la loi de finances 2015 et la relance économique et sociale

La Loi de finances et la relance économique et sociale est le thème d'une journée d'étude régionale, prévue le 15 janvier à Oran, a annoncé mardi le vice-président du conseil national de fiscalité. Cette rencontre, qui devra regrouper 500 participants, a pour objectif de donner d'amples informations sur la Loi de finances et les avantages fiscaux et parafiscaux qu'elle comporte notamment pour le produit national, a indiqué Mouffok Mohamed Amine lors d'une conférence de presse à Oran.

Des responsables et représentants des directions générales des impôts, des domaines, des douanes, de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), de la Bourse d'Alger, de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), du Patronat et d'organisations de promotion immobilière prendront part à cette journée d'étude, initiée par conseil national de fiscalité.

Des opérateurs économiques et des membres des cham

bres de l'industrie et commerce des wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays, des experts en finances, en fiscalité, des notaires, des responsables de l'exécutif et des élus de la wilaya d'Oran y participeront également.

À l'occasion du 60ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, cette rencontre constituera une occasion d'honorer 12 cadres parmi des fidèles, des moudjahidines et des prisonniers à l'époque de la colonisation française, qui ont servi l'administration financière après l'indépendance nationale.

Parallèlement à cette journée d'étude organisée sous l'égide des ministères des Finances et du Commerce et du wali d'Oran, une exposition est programmée mettant en exergue des projets d'investissement publics et privés dans la wilaya. Cette rencontre est la première activité du Conseil national de fiscalité, installé dernièrement et présidé par Naiili Abderrazak.

AQUACULTURE

La ferme expérimentale d'élevage de la crevette d'Ouargla livrable au 1^{er} trimestre 2015

La ferme expérimentale d'élevage de la crevette d'eau douce, en réalisation au niveau de la commune de Hassi Ben Abdallah (20 km d'Ouargla), sera réceptionnée dans le courant du premier trimestre de l'année courante, a-t-on appris mardi auprès de responsables de la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

Un avancement physique estimé à 70% a été enregistré dans les travaux de réalisation des installations de ce projet confié à l'entreprise Sud-Coréenne «Halla», avec le concours d'entreprises algériennes privées et un bureau d'étude local, a affirmé le directeur du secteur, Nadir Korichi, lors d'une visite de terrain.

Il s'agit de travaux portant notamment sur la réalisation d'un centre de recherches techniques pour améliorer la productivité, des bassins d'engraissement d'alevins, d'une nusserie de petites crevettes composée de six bassins et

une unité de fabrication d'aliments, a-t-il précisé. Les travaux concernent aussi l'aménagement extérieur de la ferme, ainsi que l'installation de l'éclairage public, la réalisation d'un dortoir pour le personnel et la clôture principale. L'objectif ciblé par ce projet, second du genre à l'échelle national avec celui de Skikda, est d'acquérir un savoir-faire dans le domaine de l'élevage de la crevette d'eau douce, a indiqué la sous-direction du développement de l'aquaculture, au Ministère de la pêche et des ressources halieutiques Fadila Seriadi.

Retenu dans le cadre de la coopération algéro-Sud-coréenne, ce projet pilote s'engage depuis 2012 à assurer des cycles de formation technique au profit des cadres nationaux, en Corée du Sud, dans le domaine de l'élevage de la crevette d'eau douce, suivant les différentes phases de cet élevage et la production d'aliments, a-t-elle indiqué. La gestion

de la future ferme sera assurée par le Centre national de recherches et de développement de la pêche et de l'aquaculture (Cnrdpa), qui englobe dix (10) projets pilotes au niveau national, selon la responsable.

Une fois opérationnelle, cette ferme expérimentale de Hassi Benabdallah aura une capacité de production théorique de 10 tonnes/ans de crevettes, a-t-on signalé. Le projet de cette ferme aquacole, implanté sur une surface globale de 10 hectares dans la commune à vocation agricole de Hassi Benabdallah, s'inscrit dans le cadre d'une coopération algéro-sud-coréenne pour une enveloppe de 427 millions DA (programme quinquennal 2010-2014) et d'un apport en devises de 6 millions de dollars US de l'agence coréenne de coopération internationale (Koica), selon la fiche technique du projet.

APS

SYNDICAT

Clôture du 12^e congrès de l'UGTA par l'adoption de la composante de la Commission exécutive nationale

Les travaux du 12^e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) se sont clôturés hier à Alger par l'adoption de la liste des membres de la Commission exécutive nationale (CEN). Composée de 187 membres, la CEN est représentative de l'ensemble des fédérations de wilayas de l'UGTA.



Dans une allocution à la clôture du congrès, qui a duré trois jours, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, a souligné que la centrale syndicale «demeure fière et convaincue de la mission qui lui incombe et reste déterminée à contribuer efficacement à la sauvegarde de la paix et la stabilité de l'Algérie et au développement de son économie».

Il a réitéré que l'UGTA «est une organisation syndicale au service de la République algérienne qui œuvre aux côtés des travailleurs algériens», ajoutant que sa composante comporte des «hommes et des femmes engagés d'une ferme volonté et d'une détermination pour bâtir la Nation». M. Sidi Saïd a saisi cette occasion pour renouveler la reconnaissance et la gratitude de l'UGTA au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour toutes les décisions qu'il a prises au profit des travailleurs algériens.

Il a, par ailleurs, salué la jeunesse algérienne «qui n'a pas cédé aux chants des sirènes au moment des révoltes populaires observées dans certains pays au nom du printemps arabe», affirmant que cette jeunesse «a fait preuve de conscience et de maturité».

En outre, M. Sidi Saïd a relevé que l'Algérie «n'a aucune leçon à recevoir en matière de pratiques démocratiques et de libertés syndicales». Tenu sous le slogan «Paix, justice et solidarité», le 12^e congrès de l'UGTA s'est tenu du 4 au 6 janvier avec la participation de 800 délégués représentant les structures de l'Union à travers l'ensemble du territoire national.

Le ministère du Travail encourage le dialogue social pour la réalisation des objectifs du développement

Le secrétaire général du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Khayate, a affirmé hier à Alger que le ministère encourageait le dialogue social et la concertation entre les partenaires sociaux et économiques pour réaliser les objectifs des programmes de développement.

M. Khayat qui représente le ministère du secteur, Mohamed El Ghazi, au troisième et dernier jour du 12^e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a indiqué que le ministère «encourage le dialogue social et la concertation entre les partenaires sociaux et économiques».

Le dialogue et la concertation contribuent à la «réalisation des objectifs des programmes de développement, à réduire le taux du chômage et à créer de nouveaux postes

d'emploi». «L'Algérie jouit d'une expérience pionnière» en matière de concrétisation et de dialogue social, a rappelé le représentant du ministère du Travail, citant à titre d'exemple les rencontres tripartites tenues habituellement entre le gouvernement, le patronat et l'UGTA.

Il a ajouté que ces rencontres tripartites «ont toujours constitué un espace de dialogue et de débat autour des questions importantes», relevant l'existence de mécanismes de concertation et de dialogue au niveau de toutes les structures et entreprises nationales et des différentes espaces d'emploi.

Pour sa part, le membre de la commission nationale exécutive (CNE) de l'UGTA, Amar Saadani a souligné que l'UGTA «était et demeure la locomotive pour réaliser la sécurité, la stabilité et la paix en Algérie».

12^e congrès de l'UGTA : la Centrale syndicale réaffirme sa stratégie basée sur le dialogue et la concertation

L'UGTA a réaffirmé, à l'occasion de son 12^e congrès dont les travaux se sont achevés hier, sa stratégie privilégiant le dialogue et la concertation avec ses partenaires (gouvernement et patronat) pour satisfaire les revendications socioprofessionnelles des travailleurs. Son secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Saïd, réélu pour un nouveau mandat lors de ce congrès, a réitéré la stratégie de la centrale syndicale qui «a toujours opté pour le dialogue, la concertation et la confiance mutuelle» avec les différents partenaires afin de répondre aux revendications socio-professionnelles des travailleurs.

Pour lui, l'UGTA a dépassé le stade de la confrontation avec les pouvoirs publics et les partenaires économiques, optant ainsi pour la voie de la concertation pour régler les problèmes des travailleurs, indiquant que la Centrale syndicale est aujourd'hui une force de propositions.

Il a, dans ce cadre, affirmé l'existence d'une volonté «éroce» chez l'UGTA pour assurer une nouvelle politique économique nationale fondée sur une intégration de la production nationale, tout en plaidant en faveur de la protection de l'économie nationale.

Selon le patron de l'UGTA, il est nécessaire aujourd'hui, face à la chute des prix du pétrole, de booster la production nationale, condition sine qua non pour l'émergence d'une économie nationale forte et diversifiée du pays. Par ailleurs, le 12^e congrès de l'UGTA a été une opportunité pour M. Sidi Saïd d'exprimer sa reconnaissance et sa gratitude au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses décisions «historiques» au profit des travailleurs algériens et de l'économie nationale.

Il a cité notamment les acquis sociaux et autres mesures prises par le chef de l'Etat depuis 1999, comme ceux relatifs à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le paiement anticipé des dettes extérieures et l'abrogation de l'article 87 bis du Code du travail. Dans un message adressé aux congressistes, le président Bouteflika a souligné que la Centrale syndicale demeurait un «partenaire incontournable dans la mise en œuvre du pacte économique et social de croissance signé en février 2014, lors de la réunion tripartite gouvernement-UGTA-patronat». Ce pacte constitue «un engagement ferme des partenaires

économiques et sociaux pour la concrétisation des objectifs du programme de développement 2015-2019» et consacre «l'entreprise comme lieu de création de richesse et d'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs et moyen de remporter la bataille nationale de création d'emploi», a-t-il rappelé. Dans ce cadre, le chef de l'Etat a estimé que ce congrès intervenait à un «moment particulier» caractérisé par le lancement du programme quinquennal 2015-2019 pour lequel il est attendu de l'UGTA «un rôle de première importance» dans la mobilisation des travailleurs en vue d'atteindre les objectifs retenus, dans le respect de leurs droits fondamentaux et la consolidation du système national de protection sociale.

À ce titre, le président Bouteflika a salué l'action de l'UGTA «pour le maintien de la paix et de la cohésion sociales, dans le contexte difficile que traverse notre région depuis quelques années, permettant ainsi», a-t-il ajouté, de «maintenir la dynamique de développement enclenchée depuis le début des années 2000 et de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de la population».

RASSEMBLEMENT CONTRE LE GAZ DE SCHISTE À TAMANRASSET Les protestataires se dispersent dans le calme

Des jeunes, dont de nombreux étudiants, rassemblés hier devant le siège de la wilaya de Tamanrasset pour protester contre l'exploitation du gaz de schiste dans la région, se sont dispersés dans le calme, en fin de matinée, a constaté un journaliste de l'APS.

Les protestataires ont quitté les lieux après avoir reçu des assurances des responsables de la wilaya de la tenue prochaine de rencontres, au centre universitaire «Hadj Moussa Akhamouk», pour débattre avec eux de la question de l'exploitation du gaz de schiste dans la région d'In-Salah (près de 700 km au nord de Tamanrasset), ont indiqué des participants.

Plusieurs autobus ont été mobilisés pour ramener les étudiants vers le centre universitaire afin de poursuivre leurs études. Cette action de protestation avait débuté par un rassemblement devant le siège de la commune de Tamanrasset, avant que les jeunes protestataires ne se dirige vers celui de la wilaya.

Par contre, le rassemblement de même nature organisé devant le siège de la daïra d'In-Salah se poursuit toujours, en plus des cortèges de voitures et des mouvements de citoyens sillonnant les artères de cette ville et scandant le slogan de «Non au gaz de schiste», selon une source locale.

Ce mouvement de protestation avait été encadré mardi dernier à In-Salah pour s'élancer contre le projet d'extraction de gaz du schiste au lieu-dit «Dahr Lahmar», à 60 km au sud de la capitale du Tidikelt (In-Salah). Le wali de Tamanrasset, Mahmoud Djamaa, s'était déplacé lundi à In-Salah pour rencontrer les représentants de la population locale et tenter de parvenir avec eux à un accord sur la question, susceptible de mettre fin à cette action de protestation qui secoue la ville depuis le milieu de la semaine dernière.

LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME 2 millions de personnes ont bénéficié de cours d'alphabétisation depuis 2008 en Algérie

Pas moins de 2 millions de personnes de différents âges ont bénéficié, depuis 2008, de cours d'alphabétisation en Algérie, a indiqué, hier à Annaba, le directeur général de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Kamel Kherbouche.

Ce responsable qui s'exprimait en marge d'une rencontre nationale réunissant les cadres de l'ONAEA et de ses annexes, organisée dans la commune d'El Bouni pour évaluer les plans de travail de l'office, a indiqué que la stratégie nationale mise en œuvre pour venir à bout de l'illettrisme a permis de réduire sensiblement le taux d'analphabétisme dans le pays. Un taux qui est passé, a-t-il précisé, de 22,3% en 2008 à 15,45% à la fin de l'année 2014.

La femme représente 87% de l'ensemble des apprenants inscrits régulièrement dans les classes d'alphabétisation, a relevé M. Kherbouche, ajoutant que la rentrée scolaire 2014-2015 a vu l'inscription de 500 000 personnes à l'échelle nationale.

La rencontre nationale des cadres de l'ONAEA et de ses annexes avait aussi pour objectif d'élaborer une feuille de route à même de permettre à l'ONAEA de concrétiser les objectifs tracés au titre de la stratégie nationale d'alphabétisation, a-t-on noté.

Des interventions liées à trois axes relatifs aux mécanismes de communication et d'ajustement des statistiques, à l'unification des mécanismes de gestion administrative et financière, et aux bases de la gestion pédagogique des classes d'alphabétisation ont ponctué les travaux de cette rencontre nationale à laquelle une centaine de cadres de l'ONAEA a pris part.

Réouverture de l'aéroport international de Tiaret

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a procédé, mardi, à la réouverture de l'aéroport international «Abdelhafid Boussouf» d'Aïn Bouchekif (Tiaret), qui a fait l'objet de travaux d'aménagement et de confortement de sa piste. L'avion transportant le ministre et la délégation qui l'accompagne a été le premier à atterrir à l'aéroport réouvert à l'issue de travaux de confortement livrés en fin novembre dernier et après des essais techniques. En inspectant les différentes structures de l'aéroport, Amar Ghoul a insisté sur la formation du personnel exerçant à la tour de contrôle pour s'adapter aux techniques modernes. Les travaux de réaménagement dont a bénéficié l'aéroport ont permis sa reclassification et sa promotion, selon les explications fournies sur place. Lancés en juin 2013 pour une enveloppe financière de 1,25 milliard DA, les travaux de réaménagement ont porté sur le confortement de la piste sur 3.000 mètres, la réalisation d'accessoires dont des accès secondaires et des signalisations lumineuses, d'un parking d'une capacité d'accueil de cinq avions et le renforcement de la sécurité.

Le projet de confortement a été confié à la société algérienne des travaux publics «ALTRIO» et l'étude au centre technique des travaux publics d'Alger et l'unité de Tiaret du laboratoire régional algérien.

Cet aéroport assurera par semaine trois vols internationaux et trois autres intérieurs dont les destinations n'ont pas été fixées, a indiqué le directeur des transports de la wilaya, Abdelmalek Barki.

L'aéroport international de Tiaret occupe une superficie de 3.400 mètres carrés est entré en service, pour la première fois, en juin 1986, a-t-on rappelé.

Le programme de la visite du ministre des Transports dans la wilaya de Tiaret comporte l'inspection des travaux de dédoublement des lignes ferroviaires Tiaret-Saida et Tissemsilt-Tiaret-Relizane.

SÉTIF 548 projets d'investissement validés

Pas moins de 548 projets d'investissement ont été validés tout au long de l'année 2014, dans la wilaya de Sétif, par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (CALPIREF), a-t-on appris mardi auprès de la wilaya. Les industries agroalimentaire et de transformation représentent, avec respectivement 217 et 202 projets, les créneaux les plus visés par les investisseurs, suivis des services (75), des matériaux de construction (50) et la promotion immobilière (4), selon la même source qui a souligné que sur 2.762 dossiers étudiés, 1.211 ont dû être rejetés pour «diverses raisons». Plus de 38.500 emplois devraient être générés dans le sillage de mise en exploitation de ces projets appelés à «contribuer au développement du tissu économique local», ont ajouté les services de wilaya qui ont fait état de l'établissement de 203 actes de concession de terrains pour les investisseurs dont 59 ont entamé la réalisation de leurs projets. En matière de foncier industriel, la wilaya de Sétif a bénéficié de projets de création de 14 zones d'activités dont 9 ont été réceptionnées dans les communes de Guelta Zerga, Ouled Saber, Salah-Bey, Hammam Sokhma, Sétif, Guidjel, Ain Oulmène, Guellal et El Ouricia. Une consultation a par ailleurs été lancée en vue de l'étude et de la réalisation d'un «parc industriel» de 700 hectares dans la commune d'Ouled Saber, selon la même source.

APS

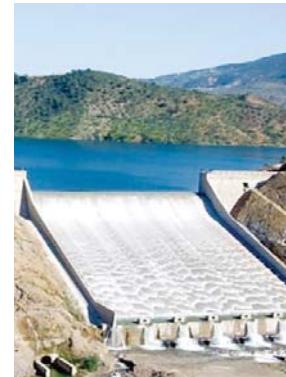
SELON LE MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU Le taux de remplissage des barrages dépasse les 72%

Le taux de remplissage des 65 barrages en exploitation à travers le pays a dépassé les 72% à près de 5 milliards de m³, dont 8 barrages ont été totalement remplis, a appris mardi l'APS auprès du ministère des Ressources en eau.

Le volume d'eau emmagasiné au niveau de ces 65 barrages, à la faveur des dernières précipitations enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, a atteint près de 4,96 milliards de m³, soit un taux de remplissage global de 72,38 %, précise la même source.

Les barrages affichant un taux de remplissage de 100 sont ceux de Hammam Bougrara (Tlemcen), Sikkak (Tlemcen), Sidi Mhamed Ben Aouda (Relizane), Bakkhada (Relizane), Beni Haroune (Mila), Kissir (Jijel), Mexa (El Tarf) et Bougara (Tissemsilt).

Huit (8) autres barrages ont dépassé 90% de leurs capacités respectives de stockage, qui sont Djorf-Torba (Béchar) avec 99,79%, Boussiba (Jijel)



avec 98,92%, Tilesdit (Bouira) avec 95,18%, Beni Zid (Skikda) avec 96,47%, Bouchnifia (Mascara) avec 99,31%, Sarno (Sidi Bel Abbes) avec 91,19%, Dahmouni (Tiaret) avec 92,04% et Sidi

Abdelli (Tlemcen) avec 94,95 %, selon les données du ministère.

Détaillant la situation hydraulique par région, le ministère précise que la région Ouest du pays a été abondamment arrosée, enregistrant des apports conséquents, ayant porté le volume mobilisé dans cette région à 889,31 millions de m³, soit un taux de remplissage de 87,86%.

Dans la région Cheliff (ouest), le volume mobilisé est de l'ordre de 1,1 milliard de m³, soit un taux de remplissage de 64,66%, tandis que la région Centre affiche un taux de remplissage de 64,6 % avec des réserves dépassant un milliard de m³.

Le régime Est a enregistré, quant à elle, un volume des stocks de plus de 1,9 milliard de m³, soit un taux de remplissage de 76,14 %. Selon le ministère, le taux de remplissage des barrages opérationnels au niveau national devrait augmenter du fait de la fonte des neiges qui renforcera davantage ces volumes dans les prochains jours.

Plus de 157 milliards de DA accordés aux jeunes investisseurs sur les 10 premiers mois 2014

Plus de 157 milliards de DA ont été accordés aux jeunes investisseurs sur les 10 premiers mois de 2014 dans le cadre des dispositifs de l'emploi des jeunes, soit une hausse de 51% par rapport à la même période de l'année 2013, selon le quotidien national «L'Expression».

Au total, 156.284 dossiers ont été financés de janvier à octobre 2014 à travers les dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de l'Agence nationale de gestion du

micro-crédit (Angem) contre 133.556 dossiers financés à la même période de 2013, soit une augmentation de 17%, indique le même journal citant un document exclusif. En terme de crédits bancaires, un montant de 157,07 milliards de DA ont été octroyés aux jeunes investisseurs contre 103,6 milliards de DA pour la même période de 2013.

En outre, ces dispositifs ont permis de créer 262.194 emplois contre 219.465 emplois en 2013, soit une augmentation de 20%. En plus des projets d'investissement

au profit des jeunes, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) a effectué plus de 350.000 placements d'emplois dans le secteur économique durant l'année 2014, selon son directeur général.

Mohamed Tahar Chaâlal, cité par le même quotidien. Sur le nombre total des placements réalisés l'année dernière, 100.000 placements ont été effectués dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 46.000 dans le cadre des contrats de travail aidé (CTA).

«La conjoncture économique actuelle, marquée par

une baisse des prix du pétrole, n'impactera pas les perspectives de l'Anem et les futurs recrutements», a assuré ce responsable.

Dans une interview accordée mardi à l'APS, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé que l'emploi et la jeunesse étaient des axes prioritaires de l'action des pouvoirs publics.

Il a assuré, à cet effet, que les différents mécanismes et dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités par les jeunes promoteurs «sont maintenus, car ils donnent d'excellents résultats».

FISCALITÉ PÉTROLIÈRE Légère baisse des recouvrements sur les 9 premiers mois 2014

Les recouvrements effectifs de la fiscalité pétrolière, principale source des revenus de l'Etat, ont reculé de 5,9 % sur les 9 premiers mois de 2014 par rapport à la même période de 2013, a appris mardi l'APS auprès des services du ministère des Finances.

Entre janvier et fin septembre 2014, la fiscalité pétrolière engrangée s'est établie à 2.603,4 milliards (mds) de DA contre 2.766,7 mds de DA à la même période de 2013, alors que la Loi de finances 2014 avait tablé sur 3.601,4 mds de DA de fiscalité pétrolière.

La fiscalité pétrolière recouverte à fin septembre 2014 a servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 1.577,7 mds de DA, tandis que le différentiel, soit 1.025,6 mds de DA, a été versé au Fonds de régulation des recettes (FRR).

La fiscalité ordinaire s'est établie, quant à elle, à 1.568,3 mds de DA, s'affichant en hausse par rapport aux 1.517,4 mds de DA engrangés durant la même

période de 2013. La légère baisse de la fiscalité pétrolière n'a pas largement pesé sur les recettes budgétaires hors FRR qui se sont maintenues, durant cette période, à 3.146,1 mds de DA contre 3.133,3 mds de DA à fin septembre 2013. Les chiffres du ministère des Finances font, par ailleurs, ressortir une augmentation des dépenses budgétaires de l'Etat durant le neuvième mois de 2014, qui ont progressé à 5.101,3 mds de DA contre 4.339,5 mds de DA de janvier à septembre 2013.

Ce niveau des charges a été alourdi par les dépenses de fonctionnement qui se sont chiffrées à 3.363,2 mds de DA. Les recettes budgétaires ont, par contre, marqué une légère hausse en s'établissant à 3.378,4 mds DA jusqu'à fin septembre contre 3.327 mds de DA durant la même période de l'année 2013.

Cette situation s'est, toutefois, soldée par un déficit du Trésor de près de 1.723 mds de DA à fin septembre 2014, contre 1.082,1 mds enregistrés durant les neuf



premiers mois de 2013. Le FRR a été sollicité, une fois de plus, pour combler ce déficit sachant que sur l'année 2014, le ministère des Finances avait prévu des prélèvements de 1.802 mds de DA du FRR au titre du financement du déficit budgétaire.

Les cours du pétrole se maintiennent juste au-dessus des 50 dollars en Asie

Les cours du pétrole coté à New York se maintenaient mardi juste au-dessus des 50 dollars le baril dans les échanges asiatiques sous l'effet d'achats à bon compte mais restait plombés par la surabondance d'offre, les doutes sur la demande mondiale et la force du dollar.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février s'appreciait de 24 cents vers 03H30 GMT, à 50,28 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance prenait 39 cents à 53,50 dollars.

Le WTI avait atteint 49,95 dollars lundi en séance, un niveau sans précédent depuis le 1er mai 2009, avant de se reprendre et de finir à 50,04 dollars. A Londres, le Brent avait chuté encore plus lour-



dement, avec une baisse de 3,31 dollars à 53,11 dollars sur l'International Exchange (ICE). Le répit devrait toutefois être «bref», les opérateurs asiatiques profitant seulement de «mouvements à court terme», notait Michael McCarthy, analyste chez CMC Markets à Sydney.

Le principal facteur de la baisse tendancielle amorcée en juin dernier après un pic à 106 dollars le baril, reste la production surabondante dans le monde.

L'offre américaine, gonflée par l'extraction du pétrole de schiste, s'ajoute à la croissance de la production en Russie.

sie et en Irak et au refus de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de réduire sa propre production. Les cours de l'or noir pâtissent en outre de la chute de l'euro --imputée aux inquiétudes sur la croissance et une éventuelle sortie de la Grèce de la zone -- qui renforce mécaniquement le dollar.

Ce phénomène rend le marché du pétrole moins intéressant pour les investisseurs car les échanges sont libellés en monnaie américaine. Les prix pourraient se stabiliser dans les mois à venir si les pays producteurs se résignaient à réduire leur offre et si des acheteurs comme «la Chine et l'Union européenne révisaient (à la hausse) leurs prévisions de demande pour le trimestre en cours», selon Michael McCarthy.

ZONE EURO

La croissance au 4^e trimestre la plus faible depuis plus d'un an

La croissance enregistrée en zone euro, pour le 4^e trimestre, est la plus faible depuis plus d'un an, laissant craindre un recul de l'activité en 2015, a estimé mardi le cabinet Markit, qui publie l'indice PMI. La moyenne du PMI composite de la zone euro pour l'ensemble du 4^e trimestre, établie à 51,5, est la plus faible enregistrée depuis le 3^e trimestre 2013, souligne Markit. A défaut d'un regain de confiance tant chez les entreprises que chez les consommateurs, le malaise actuel des économies clés de la région risque de se propager aux pays de la périphérie, avertissent les analystes. Ils anticipent une multiplication des appels envers la Banque centrale européenne pour «la mise en place immédiate de mesures de relance plus agressives, et notamment d'un programme d'assouplissement quantitatif de grande ampleur», c'est-à-dire des achats d'actifs à très grande échelle comprenant éventuellement des titres de dettes souveraines.

La Bourse de Tokyo ouvre en forte baisse

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a ouvert en forte baisse la séance de mardi, miné par la chute de Wall Street lundi, sur fond de dégringolade des prix du pétrole. Le regain du yen pèse aussi sur le moral des investisseurs. A la première minute des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes perdait 1,76% (-307,13 points) à 17.101,58 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau cédait pour sa part 1,68% (-23,56 points) à 1.377,53 points. A l'ouverture, le dollar, un facteur important d'évolution des valeurs de la place tokyoite, se situait à 119,42 yens, en repli par rapport à son cours de la veille.

L'euro a pour sa part continué de reculer (à 142,56 yens), pâtissant des propos du président de la Banque centrale européenne (BCE) qui a évoqué en fin de semaine de nouvelles mesures face au risque de déflation dans la zone euro.

Le Grèce se prépare à de nouvelles élections dans un contexte économique morose

Les Grecs sont de nouveau appelés aux urnes le 25 janvier pour des élections législatives anticipées, après l'échec de l'élection d'un nouveau président, un scrutin qui intervient dans un contexte économique très difficile marqué par les craintes d'une sortie du pays de la zone euro.

Mercredi dernier, le parlement grec a annoncé sa dissolution et confirmé l'organisation le 25 janvier d'élections législatives anticipées, après l'échec des députés d'élire un nouveau président de la République.

Les futurs députés entrent en fonction le 5 février et la nouvelle chambre aura pour première mission d'élire un successeur au président Carlos Papoulias, dont le mandat arrive à échéance en mars.

Devant convoquer de nouvelles législatives comme le prévoit la Constitution, Antonis Samaras n'a pas caché sa déception. «Les élections n'étaient pas nécessaires», a-t-il estimé, en déplorant l'absence de consensus parmi les députés,

qui a entraîné à des élections au moment où la Grèce négocie avec l'UE et le FMI la poursuite du plan d'aide.

L'annonce de législatives anticipées en Grèce a suscité l'inquiétude des marchés et des créanciers internationaux du pays, dont le Fonds monétaire international (FMI) qui a suspendu les discussions sur le versement d'une nouvelle tranche d'aide à la Grèce dans l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement.

Le spectre d'une sortie de l'euro suscite les peurs

Ces craintes se sont renforcées notamment après que des sondages ont donné la formation Syriza (gauche radicale) favorite au prochain scrutin. Syriza, conduite par Alexis Tsipras entend mettre fin à la politique de rigueur budgétaire et négocier une nouvelle restructuration de la dette. M. Tsipras avait indiqué qu'il voulait en finir avec la politique d'austérité imposée au pays par ses créanciers internationaux (la troïka UE, BCE et FMI) en échange de quelque 240 milliards d'euros

de prêts. Les intentions de la gauche radicale grecque ne sont pas du goût de la première économie européenne, l'Allemagne qui n'a pas tardé à réagir en mettant en garde contre une remise en cause la politique de rigueur budgétaire dans ce pays.

Samedi, l'édition en ligne du magazine allemand Spiegel a rapporté que la chancelière allemande Angela Merkel était même prête à laisser la Grèce sortir de la zone euro, au cas où la Gauche radicale mettrait en exécution ses projets.

«Le gouvernement allemand juge quasiment inévitable une sortie (de la Grèce) de la zone euro, si le chef de l'opposition Alexis Tsipras (Gauche radicale Syriza) dirige le gouvernement après les élections (législatives), abandonne la ligne de rigueur budgétaire et ne rembourse plus les dettes du pays», a-t-elle averti.

Samaras met en garde, l'UE tente de rassurer

Troublé par les sombres prédictions sur l'avenir du pays, le Premier ministre grec a une

nouvelle fois mis en garde contre une éventuelle arrivée au pouvoir de la gauche radicale.

Il faut entrer «dans la bataille des élections avec responsabilité» car, a-t-il souligné, «de cette lutte dépend le maintien du pays dans l'Europe». De son côté, la Commission européenne s'est montrée rassurante concernant une possible sortie de la Grèce de la monnaie unique. Elle a affirmé que l'appartenance d'un pays à la zone euro était «irréversible», selon la règle inscrite dans le traité de Lisbonne. Le spectre de la sortie de la Grèce de la zone euro a été à plusieurs reprises brandi par les créanciers et par M. Samaras, notamment lors des dernières législatives du juin 2012, quand le pays se trouvait en pleine crise.

Mais, les analystes ont à plusieurs reprises souligné que la Grèce n'était pas dans la même situation aujourd'hui, que Syriza a récemment modéré ces positions et qu'une sortie de la zone euro de la Grèce n'était pas envisagée.

L'euro remonte légèrement au lendemain de sa chute

L'euro remontait légèrement face au dollar mardi au lendemain de sa chute sous le seuil des 1,20 dollar, mais restait plombé par les inquiétudes sur l'avenir de la Grèce dans la zone euro et des spéculations sur la possibilité de rachats massifs d'actifs par la Banque centrale européenne (BCE).

La monnaie unique européenne valait 1,1965 dollar contre 1,1933 dollar lundi. Elle était tombée lundi dans les échanges asiatiques à 1,1864 dollar, son niveau le plus faible depuis mars 2006.

La devise européenne baissait face à la monnaie nippone, à 142,09 yens contre 142,74 yens lundi. Le dollar aussi perdait du terrain face à la devise japonaise, à 119,75 yens contre 119,61 yens la veille. Selon les analystes, la monnaie européenne risque de continuer à souffrir des incertitudes des marchés sur la Grèce et de la crainte d'un nouveau ralentissement de l'économie dans la zone euro. La Grèce reste au cœur des inquiétudes des investisseurs, à l'approche d'un scrutin législatif anticipé, le 25 janvier. Il est susceptible d'être remporté par le parti de gauche Syriza, ce qui ravive les craintes d'une sortie du pays de la zone euro.

Les investisseurs jugent par ailleurs de plus en plus probable la perspective d'un vaste programme de rachats d'actifs par la BCE pour soutenir l'économie.

Son président Mario Draghi a ainsi prévu dans une interview vendredi que l'institution se préparait «techniquement pour modifier début 2015 l'ampleur, le rythme et le caractère des moyens à mettre en place s'il devenait nécessaire de réagir à une trop longue période d'inflation trop faible». L'inflation a fortement ralenti en Allemagne le mois dernier, à 0,2% sur un an, son plus bas niveau depuis octobre 2009, selon un chiffre provisoire publié lundi, de mauvais augure avant la première estimation des données pour l'ensemble de la zone euro mercredi.

Un programme de soutien monétaire de la BCE reviendrait à injecter des liquidités dans le système financier de la zone euro pour stimuler l'activité économique. La BCE pourrait également acheter des obligations de pays de la zone euro en grande difficulté financière. Ces titres sont considérés comme des actifs risqués.

Le marché s'inquiète en outre de la chute des prix du pétrole qui sont tombés brièvement lundi sous les 50 dollars le baril, leur plus bas niveau depuis cinq ans.

Aux Etats-Unis, les cambistes guetteront cette semaine les chiffres de l'emploi dans le secteur privé pour décembre mercredi, avant le très important rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage, un indicateur majeur pour jauger la vigueur de la reprise de la première économie mondiale. La livre britannique baissait face à la monnaie unique européenne, à 78,37 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,5269 dollar pour une livre. La devise suisse baissait légèrement face à l'euro, à 1,2017 franc suisse pour un euro, et montait face au dollar, à 1,0043 franc suisse pour un dollar.

ANNABA : Convention entre l'Ansej et l'université pour la promotion de projets d'utilité publique

Une convention a été signée entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et l'université d'Annaba, pour la promotion de l'entrepreneuriat à travers des projets d'utilité publique dans les communes, a indiqué lundi le directeur de l'antenne de l'agence. Inscrite dans le cadre du programme d'action élaboré par l'ANSEJ pour l'année en cours, la convention a pour objet le «lancement d'une étude dans les communes d'Annaba et d'El Bouni, relatives aux possibilités d'investissement dans les domaines du tri et du recyclage des déchets, l'entretien des espaces verts et le traitement de l'environnement», a précisé Ahmed Kahlouche.

Le même responsable, soulignant que cette convention a été scellée après une série de rencontres de proximité au profit des étudiants, a ajouté que la mise en œuvre du premier volet de cet accord sera effective «au premier trimestre 2015».

«L'intensification de la coopération entre l'ANSEJ et les différents intervenants dans le secteur économique, afin d'assurer l'accompagnement technique nécessaire aux jeunes gérants de micro-entreprises, figure également parmi les objectifs fixés par l'agence pour cette année» a encore souligné M. Kahlouche. Il a également déclaré, à ce propos, que l'action vise à «trouver des plans de charge pour les micro-entreprises dans le cadre de la sous-traitance, dans les domaines de l'énergie, de l'hydraulique, des forêts, de l'agriculture et des TIC (technologies de l'information et la communication)». En 2014, pas moins de 780 micro-entreprises avaient été créées à Annaba, dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ, a rappelé la même source, précisant que l'essentiel des secteurs d'activités ciblés ont trait aux services, au BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), à l'agriculture et à la petite industrie.

MOSTAGANEM Six projets au profit des handicapés

La catégorie des personnes aux besoins spécifiques de la wilaya de Mostaganem a bénéficié de six projets dotés d'une enveloppe financière de 890 millions DA, a-t-on appris lundi auprès du directeur de wilaya de l'action sociale. Ces projets, inscrits dans le cadre du programme complémentaire de l'année 2014, concernent, entre autres, une école pour enfants déficients visuels à El Hachm (commune de Sayada), un centre d'enfants inadaptés mentaux à Achacha (90 km à l'est du chef-lieu de wilaya), a indiqué Larabi Larbi ajoutant que deux projets sont en cours de concrétisation avec un taux d'avancement de 10 pour cent. Il est prévu également avant le mois de mars prochain, le lancement des travaux de construction d'un centre d'handisports à El Hachm et d'un service d'urgence sociale à Kharouba, dans la périphérie de Mostaganem. Le secteur de l'action sociale sera renforcé aussi au niveau de la zone d'El Hachm par un centre de formation professionnelle de personnes handicapées assurant plusieurs disciplines, à l'instar du jardinage et du commerce. Par ailleurs, dix bus de transport scolaire ont été acquis et seront bientôt remis à des communes. Le nombre de personnes handicapées dans la wilaya de Mostaganem est estimé à 15.246 personnes après l'assainissement des listes de cette catégorie sociale l'an dernier et la radiation de 1.158 personnes décédées ou ayant changé de résidence hors de la wilaya.

APS

EDUCATION NATIONALE MME BENGHABRIT AU CŒUR DU DAHRA

Des inaugurations et des satisfactions

Mme Nouria Benghabrit, ministre de l'Education nationale s'est rendue à Ain Defla au cours de cette semaine.

Salim Ben

Lors de sa visite de travail et d'inspection, elle a inauguré de nouvelles structures éducatives, en présence des autorités civiles et militaires et Teboune Mahmoud Fawzi, directeur de l'éducation de la wilaya.

La délégation a inauguré le nouveau lycée d'El Hoceïnia et assisté à une présentation du secteur de l'éducation de Ain Defla. Le DE, a exposé des chiffres très encourageants. Ainsi les lycées de Djendel, Djemaa Ouled Cheikh et de Bourached ont été inaugurés par la ministre. A Djemaa Ouled Cheikh, une zone rurale, elle a inauguré le nouveau lycée et assisté à une exposition des différentes activités culturelles et sportives de la ligue du sport scolaire et la fédération des œuvres complémentaires de l'Ecole (FWOCE) où elle a remis des cadeaux aux champions du dernier cross national scolaire du Biskra. Dans ce cadre la



ministre a insisté sur le lancement et l'encouragement des activités culturelles et sportives de la ligue du sport scolaire et la fédération des œuvres complémentaires de l'Ecole (FWOCE) où elle a remis des cadeaux aux champions du dernier cross national scolaire du Biskra. Dans ce cadre la

cours de réalisation ainsi qu'un projet de réaménagement d'un local pour la médecine du travail. La visite s'est achevée à Tiberkanine, 50 km au sud-ouest de Ain Defla, où elle a félicité les premiers responsables pour leur suivi quotidien des projets.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES CADRES DE LA JEUNESSE DES WILAYAS DU SUD-EST Insuffler une nouvelle dynamique au secteur de la jeunesse

Les participants à une conférence régionale des cadres de la jeunesse des wilayas du Sud-est ont appelé, lundi soir à Ghardaïa, à la modernisation et renforcement des structures de base et de proximité pour insuffler une nouvelle dynamique au secteur de la jeunesse.

Les recommandations ayant sanctionné les travaux en ateliers organisés dans le cadre de cette conférence, ont mis en avant l'importance de la mise à niveau et la réhabilitation des infrastructures et espaces pour jeunes afin de répondre à leurs attentes.

L'émergence d'une nouvelle génération de jeunes, à la faveur d'une évolution des libertés individuelles et collectives, de la démocratisation des technologies de l'information et la communication (TIC) et à l'impact des différentes chaînes satellites, ont conduit à l'apparition de nouveaux com-

portements et de nouveaux besoins des jeunes auxquels il appartient de répondre, ont expliqué des participants à cette conférence.

Les conférenciers ont, en effet, été unanimes à souligner l'importance de la formation continue, le recyclage et le recrutement de cadres de la jeunesse compétents, pour répondre aux attentes et à la demande des jeunes sur tous les plans. Les intervenants ont, lors de la lecture des recommandations, préconisé la mise en place d'une nouvelle stratégie de redéploiement des activités éducatives, culturelles, de loisirs et d'animation, en faveur d'une «participation active des jeunes à la prise de décision». L'amélioration de la communication, la compréhension mutuelle, la mise en œuvre du processus de dialogue et d'écoute de la jeunesse ainsi que la création de passerelles et de mécanismes d'échange, de jume-

lage et de partage d'informations entre différentes structures de jeunes, ont été, par ailleurs, évoqués lors des débats en plénière. Les participants ont souligné la nécessité de sensibiliser les investisseurs privés pour investir dans le domaine des loisirs pour jeunes, notamment dans les régions du Sud, tout en préconisant l'intégration des piscines dans les différentes infrastructures juvéniles, dans les localités des wilayas du Sud. La prospection de jeunes talents en leur assurant le suivi, l'unification des méthodes de travail et de gestion, la création de camps vacances pour jeunes au sud, la création de cellules de recherche sur la jeunesse, l'élaboration d'une loi sur les établissements et structures de jeunes permettant de développer les activités de la jeunesse, ainsi que la mise en place d'un statut pour les cadres, ont été soulevées durant cette

conférence régionale. Pour les organisateurs, cette conférence se veut un cadre de communication, de dialogue et d'échange entre cadres de la jeunesse du sud-est du pays, afin de partager leurs expériences et leur savoir-faire autour de questions liées à la prise en charge des jeunes et à la participation de cette population juvénile à la vie civique locale et aux bonnes pratiques citoyennes. Initier par le ministère de la Jeunesse, cette conférence, qui s'est déroulée sous forme d'ateliers répartis en cinq axes (Formation des cadres,

Gestion des structures de jeunes, Gestion pédagogique, Programme d'animation et Organisation juridique), a permis de répertorier les différentes préoccupations des cadres de la jeunesse, en vue de l'élaboration d'une stratégie de prise en charge de la jeunesse sur la base d'une politique de proximité.

GHARDAÏA: 160 centres de vacances modernes pour les jeunes inscrits pour 2015

Cent soixante-quatre (164) centres de vacances modernes pour les jeunes ont été inscrits pour l'année 2015, en faveur des différentes wilayas du pays, a révélé, à Ghardaïa, un directeur central du ministère de la Jeunesse.

Les pouvoirs publics déploient des efforts considérables pour répondre aux attentes en matière de loisirs, de vacances et de voyage des jeunes, a affirmé lundi soir M. Samir Baghiri, lors des débats sur les recommandations de la rencontre régionale des cadres de la jeunesse.

Cinquante-trois (53) villages de loisirs seront aussi créés à travers les quarante-huit wilayas du pays ainsi qu'une auberge moderne de près de 300 lits, avec différentes structures d'accompagnement, à Ain-Taya (Alger), a-t-il également fait savoir.

LAGHOUAT

2014 l'année des «acquis» pour le secteur de la santé

L'année 2014 aura été à Laghouat celle du secteur de la santé, qui s'est vu accorder, au titre de divers programmes de développement, plusieurs projets structurants susceptibles de renforcer son tissu infrastructurel, d'y impulser la formation et améliorer les prestations médicales, à la grande satisfaction du citoyen.

Le projet de réalisation, dans cette wilaya, d'une faculté des sciences médicales a finalement pris forme après une attente de plusieurs années par la population locale.

La faculté de médecine, un rêve qui se concrétise

Cette structure a ouvert ses portes, au titre de l'année universitaire 2014-2015, en application du plan national visant l'ouverture de ce type de structures d'enseignement supérieur, parallèlement à la réalisation de trois centres hospitalo-universitaires, dans les wilayas de Béchar, Ouargla et Laghouat.

Elle a accueilli, pour sa première saison, une promotion de 79 étudiants poursuivant une formation dans un nombre de spécialités médicales limitées au départ, en attendant l'extension progressive de la carte de formation à la pharmacologie, la chirurgie dentaire et les sciences paramédicales, ont indiqué les responsables de l'université.

Cette faculté devra constituer une pépinière de personnels devant assurer l'encadrement médical des établissements de santé de la wilaya de Laghouat et de régions voisines qui accusent un déficit en encadrement qui a influé négativement sur la prise en charge sanitaire du citoyen, en dépit de la disponibilité des structures.

L'ouverture de cette structure médicale devra épargner aux malades de la région le déplacement vers d'autres structures du Nord du pays pour des motifs de soins, ainsi que la réduction de la facture médicale induite par le recours aux praticiens, spécialistes notamment, venus d'autres wilayas du pays.

Le secteur de la santé a eu droit aussi à l'inscription d'autres opérations de développement du secteur, consistant notamment en un institut national de formation paramédicale



d'une capacité de 500 places et doté d'un internat de 300 lits.

Prévu pour un investissement de 800 millions DA, cet institut, dont l'étude a été finalisée et son terrain d'assiette de 1,2 hectare localisé à la cité «Mehafir», devra assurer la formation d'infirmiers, de sages-femmes et d'infirmiers anesthésistes et réanimateurs.

Mise en place des premières structures du CHU

Le renforcement de la nomenclature de l'enseignement supérieur à Laghouat, par l'introduction des sciences médicales, vient accompagner le projet d'un centre hospitalo-universitaire (CHU), dont la mise en forme s'est traduite déjà par la réalisation au début de 2014 d'un total de 22 services hospitaliers, en majorité au niveau de l'hôpital H'mida Benadjila, au chef-lieu de wilaya.

Ces structures devant consolider ce CHU portent aussi sur un hôpital de 120 lits réceptionné à Ksar El-Hirane (35 km au sud de Laghouat) et d'un service d'oncologie déjà opérationnel à l'établissement public hospitalier d'Aflou pour assurer le traitement par chimiothérapie des patients de la partie nord de la wilaya, selon la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Encadré par un praticien spécialiste, trois généralistes, quatre agents paramédicaux, ce service qui s'est vu accorder, pour sa gestion, une enveloppe de 50 millions DA, dispose, dans une première phase, de huit lits et d'un scanner.

Le secteur a, dans le but d'une meilleure prise en charge médicale des malades de la région, été renforcé, par une affectation de spécialistes pour l'hôpital de Laghouat, la réalisation d'un laboratoire médical de wilaya, la dotation des hôpitaux de Laghouat et Aflou d'un scanner, le lancement en chantier d'un

hôpital de 60 lits dans la commune d'Aïn-Madhi, auquel s'ajoutera prochainement un autre similaire dans la commune de Gueltat Sidi-Saâd.

Toutes ces installations viendront se greffer à un hôpital de 240 lits et un centre anticancéreux de 140 lits, projetés à Laghouat et devant constituer l'ossature de ce projet de CHU.

La population de la wilaya de Laghouat s'est félicitée de pareils acquis de développement dans le secteur de la santé, tant aux plans de l'encadrement, de la formation que des infrastructures appelées à contribuer à l'amélioration des prestations médicales.

Ce bond «qualitatif» qui connaît le secteur de la santé devrait hisser la région en pôle médical, à la satisfaction des malades, aussi bien de Laghouat que d'autres régions du Sud du pays, a estimé Mourad Benziane, journaliste de son état.

Hamza Boukelfi, membre de l'Assemblée populaire de la wilaya de Laghouat, a, pour sa part, valorisé les acquis réalisés par le secteur de la santé qui, a-t-il dit, font partie des efforts de développement, de dimension régionale et nationale, consentis par les pouvoirs publics dans divers domaines, tels l'enseignement supérieur, les travaux publics et les transports.

Il a, par souci de préservation de ces acquis, suggéré, avant l'entrée en exploitation de toutes ces structures hospitalières, la mise en place de mécanismes devant assurer leur efficience et la formation continue, à travers la recherche, de leur personnel d'encadrement médical.

Les divers programmes de développement retenus, l'année dernière, notamment en faveur du secteur de la santé, ont été favorablement accueillis par la population locale qui aspire à des prestations médicales de qualité à la hauteur des efforts de développement consentis.

Opération de collecte et d'assainissement hier soir à Alger centre

L'APC d'Alger centre organisera hier soir une opération d'assainissement et de nettoyage destinée à collecter et à évacuer tous les objets encombrants qui s'entassent dans les maisons, les terrasses et les caves des immeubles dans les différents quartiers de la commune.

Dans un avis rendu public, l'APC invite ainsi la population à sortir tous les objets encombrants de

leurs maisons, des terrasses et des caves et les déposer au pied des immeubles, hier à partir de 19h00, précisant que leur collecte commencera le même jour à 20h00.

L'APC a insisté, dans cet avis, sur l'importance de l'implication des habitants et des membres des comités de quartiers afin d'évacuer tous les objets encombrants et réussir cette opération qui ne du-

rera qu'une seule nuit (de mardi à mercredi).

La collecte et le transport des détritus seront assurés par les agents du service d'hygiène de la commune d'Alger-centre en collaboration avec les travailleurs des différents établissements de wilaya (Netcom, Asrout), a-t-on affirmé.

Cette initiative, la deuxième du genre depuis l'été 2014, permettra de

soulager les éboueurs de l'entreprise Netcom chargée de la collecte des déchets ménagers dans les boulevards et les quartiers d'Alger centre. A plusieurs reprises, des habitants déposent des objets encombrants (paillasse usagée, meubles, planches...) dans les niches à ordures, mais les agents de Netcom ne les collectent pas car ils ne sont pas outillés pour cette tâche.

Cette initiative, la deuxième du genre depuis l'été 2014, permettra de

TINDOUF

Quatre nouveaux projets d'investissement approuvés

Quatre nouveaux projets d'investissement, dans le cadre de la concession, ont été approuvés récemment par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation foncière (Calpiref) de la wilaya de Tindouf, a-t-on appris hier du directeur de wilaya du secteur.

Ces projets portent sur la réalisation d'une mini-laiterie de caprins d'une capacité de 500 litres/heures, d'une unité de recyclage de produits plastiques et en carton, d'un centre commercial et d'une unité de préparation de bitume, a précisé M. Moulay Amar Brahim.

Ils viendront s'ajouter à huit (8) autres projets avalisés par le même comité durant l'année 2014. Ces derniers totalisent un investissement de 1,7 milliard DA et devront générer, une fois opérationnels, 471 emplois, selon le même responsable.

Ces projets avaient concerné la réalisation de deux unités de préparation de bitume et de béton armé, trois unités de fabrication de parpaings, deux mini-laiteries et un hôtel de trois étoiles.

Depuis sa mise en place en 2011, le Calpiref de Tindouf a avalisé 32 dossier sur les 34 étudiés, pour lesquels a été consacrée une assiette foncière globale de 83 hectares, selon les statistiques de la direction de wilaya du secteur.

EL-TARF

De nouveaux projets pour le recyclage des déchets domestiques

Plusieurs projets destinés au recyclage des déchets ménagers et, partant, à la préservation de l'environnement, ont été engagés dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué hier à l'APS le directeur de l'environnement, Kouider Feraoun. Ce responsable a notamment cité la réalisation et l'équipement de deux centres d'enfouissement technique (CET) dans les communes d'El Kala et de Dréan, d'une déchetterie à Matrouha et d'une décharge contrôlée à Boutheldja.

Le lancement «imminent» d'un autre CET à Bouhadjar a également été évoqué par M. Feraoun qui a fait état d'une prochaine campagne d'éradication de deux décharges sauvages situées à El Kala et à El Chatt.

Une étude technique préalable à la réalisation, pour un montant de 800 millions de dinars, d'un incinérateur de déchets ménagers, a par ailleurs été «finalisée», selon le même responsable qui a précisé que cet équipement permettra d'éliminer quotidiennement 100 tonnes de déchets.

D'autre part, M. Feraoun a fait savoir que les travaux de réalisation d'un parc d'attractions à Ain Assel, lancés en juillet 2014 pour un montant de 150 millions de dinars, seront achevés «d'ici à fin mars 2015».

TISSEMSILT : SELON LA SÛRETÉ DE WILAYA
Baisse sensible du nombre d'accidents en 2014

ABED MEGHIT

Selon un bilan présenté hier par la cellule de communication et des relations publiques de la Sécurité de wilaya de Tissemsilt, le service de la sécurité routière a enregistré durant l'année 2014 « une nette régression des accidents de la circulation au sein du tissu urbain » en 2014 comparé à la même période de l'année 2013 ».

« Le nombre de morts durant l'année 2014 est de 2, soit une baisse de 3 décès comparé à la même période de l'année 2013 » et 96 blessés durant l'année 2014 contre 206 blessés en 2013, a indiqué la même source.

De son côté, le chargé de la cellule de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya de Tissemsilt a fait état de « 165 accidents de la circulation dans le milieu urbain en 2014 contre 177 durant l'année 2013 ».

Selon une analyse des éléments de la sûreté de wilaya, le facteur humain reste responsable de ces accidents, et ce, en raison des violations du code de la route, de l'excès de vitesse, du non-respect de la priorité, de la conduite en état d'ivresse, ainsi que de défaillance mécanique et de l'inattention des piétons et l'état des routes.

Les brigades de la voie publique de la sûreté de wilaya intensifient leurs actions de contrôle et de vérifications à travers des barrages, dressés sur les axes routiers de la wilaya, en vue de réduire ce phénomène qui ne cesse d'endeuiller des familles.

KHEMIS MILIANA/BMPJ : UN DANGEREUX RÉSEAU CRIMINEL DÉMANTELE
15 personnes arrêtées et 7 kilos de kif saisis



Salim Ben

Les éléments de police de la wilaya d'Ain Defla ont réussi à démanteler un réseau criminel très dangereux spécialisé dans la commercialisation du kif dans la wilaya.

Cette affaire a été gérée par des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Khemis Miliana et la BRI. Ce réseau est composé de 15 personnes, âgées entre 20 et 56 ans, originaires d'Ain Defla, Oran, Ain Temouchent, Relizane et Tlemcen. Ils sont spécialisés dans la commercialisation du kif à travers les wilayas de l'Ouest. Cette arrestation a également permis de saisir une somme considérable d'argent, environ 1 600 euros et des armes blanches prohibées.

Les accusés ont été présentés devant le procureur général de la cour de Khemis Miliana et mis sous mandat de dépôt.

ALGER : UNE DISPUTE SE TERMINE PAR UN DRAME **20 ans de prison ferme pour l'assassin**

L'affaire a été jugée en session criminelle en ce mois de janvier 2015, au tribunal d'Alger.



A.Ferrag

Les éléments de la police judiciaire ont réussi à arrêter le présumé meurtrier d'un jeune homme.

Une dispute très violente éclate entre deux personnes Karim âgé de 32 ans et Amine âgé de 30 ans. Karim assène à Amine plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps. Amine décède sur le coup. Le mis en

cause est immédiatement arrêté. Lors de son interrogatoire, il tentera de nier les faits. Pressé de questions, il avoue finalement son acte. Dans le box des accusés, au tribunal d'Alger, il est jugé en session criminelle. Les faits sont clairs et le représentant du ministère public, relatant les faits contenus dans le dossier, a tenté de mettre en exergue toute la sauvagerie de l'accusé envers Amine. Il ajoute qu'il était responsable de ses actes au moment des faits, selon

le certificat du médecin traitant. Il requiert la peine capitale à l'encontre de l'accusé en vertu des articles 254 à 257/261 et 30 du code pénal.

Prenant la parole à son tour, l'avocat du prévenu insiste sur le fait que son client n'avait à aucun moment, l'intention réelle de tuer Amine. Il demande la clémence du tribunal.

À l'issue des délibérations, le président prononce une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

SELON LA PROTECTION CIVILE **17 466 interventions en 7 jours**

Durant la période du 28 décembre 2014 au 3 janvier 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 17 466 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes, 8764 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 930 blessés traités par nos secours, médicalisés et 7594 évacuations sanitaires.

2115 interventions effectuées suite à 1140 accidents de la circulation ayant



causé le décès de 48 personnes et 1187 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 6 personnes décédées et 79 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 34 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectuées 1054 interventions pour procéder à l'extinction de 648 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs 5533 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4883 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

ACCIDENTS DE LA ROUTE **48 morts et 1.187 blessés en une semaine**

Quarante-huit (48) personnes sont mortes et 1.187 autres ont été blessées dans 1.140 d'accidents de la circulation survenus durant la période du 28 décembre 2014 au 3 janvier courant, indiquait hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra avec 6 personnes décédées et 79 autres blessées, suite à 34 accidents de la circulation. Les unités d'intervention de la Protection civile ont par ailleurs enregistré 17 466 appels de secours provenant de citoyens en détresse, suite à

divers accidents de la circulation, accidents domestique, évacuations sanitaires et extinction d'incendies.

Un total de 930 blessés ont en outre été traités par les secours médicalisés des unités de la Protection civile, qui a procédé également à 7 594 évacuations sanitaires. Durant la même période, quelque 648 foyers d'incendies urbains, industriels et autres, ont été également maîtrisés par les unités de la Protection civile intervenus pour porter secours à des personnes en danger.

SAÏDA

7 élèves sauvés dans l'incendie de leur lycée

Les agents de la Protection civile de Saïda ont réussi, lundi, à sauver sept élèves d'une asphyxie dans le dortoir du lycée "Saïdi-Khalafallah" dans la commune de Sidi Ahmed, où un incendie s'est déclaré, a-t-on appris auprès de la Protection civile dont les éléments sont intervenus aux environs de 15 heures pour éteindre

l'incendie qui a endommagé la literie et des portes en bois et ont réussi à évacuer 7 lycéens de l'intérieur du dortoir, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule d'information de cette institution.

Le lieutenant-colonel Taguine Abdelkrim a fait savoir que les élèves souffrant d'asphyxie ont été transférés

en urgence du secteur sanitaire de la commune de Sidi Ahmed après avoir reçu les premiers soins par les éléments de la Protection civile.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet incident.

APS

Vers une baisse de 50% des décès liés à des pathologies cardiaques, en 2015

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a déclaré, lundi à Blida, que l'année 2015 sera celle de la réduction de moitié des décès liés à des pathologies cardiaques qui représentent, selon lui, 60 % des décès chaque année enregistrés dans le pays.

Un nouveau programme de prise en charge des malades atteints de ces pathologies, s'étalant entre une année et demi et deux ans, sera appliqué, dès le début de l'année, a indiqué M. Boudiaf, lors de son inspection du projet du bloc de chirurgie cardiaque du CHU Frantz Fanon.

Ce programme vise, a-t-il souligné, à réduire de 50 % le nombre global de décès dus à des problèmes cardiaques, annonçant, par la même occasion, le lancement prochain d'une formation de médecins généralistes en vue de combler le déficit enregistré dans certaines spécialités médicales. La formation en question permettra, selon le ministre, de gagner un temps précieux, eu égard, d'abord, aux besoins exprimés dans ce sens, et ensuite, au délai qu'exige en temps normal des études dans les spécialités visées par cette formation, a-t-il expliqué.

M. Boudiaf a déclaré que cette formation restera en cours, jusqu'à l'ouverture d'une structure spécialisée dans la formation dans les disciplines qui accusent un déficit.

Le ministre a réitéré, lors d'une



rencontre avec le président du syndicat national des praticiens de la santé publique, M. Lyès Merabet, la disponibilité de son département à poursuivre le dialogue engagé avec les partenaires du secteur, afin de résoudre l'ensemble des problèmes soulevés, a-t-il dit.

Il a annoncé, à l'issue de sa visite de l'institut national, situé au CHU Frantz Fanon, la création d'une

commission nationale chargée de la gestion de cette structure et de l'institut de recherche qui en est rattaché.

Interrogé, en marge de sa visite des différents services du CHU Frantz Fanon, sur une probable répercussion de la baisse du prix du pétrole sur les dépenses du secteur de la Santé, M. Boudiaf a écarté toute révision à la baisse de ces dépenses, précisant que celles-ci seront maintenues, au même titre que celles des autres secteurs stratégiques. M. Boudiaf a ajouté à précisé, par ailleurs, que le report de l'ouverture de certains centres anti-cancer, à travers le pays, prévu initialement en décembre dernier, est dû au retard dans la livraison des équipements médicaux, révélant, dans le même contexte, le lancement en réalisation d'un hôpital pour enfants cancéreux, d'une capacité de 500 lits, ainsi que la programmation d'un nouvel hôpital, de 120 lits, au niveau de la commune de Larba (Blida).

Auparavant le ministre a visité des structures sanitaires au niveau des communes de Larbaa, Bougara, Chebli et Soumâa.

LE PR^R ZITOUNI :

La prise en charge des cancéreux coûtera 200 milliards de DA durant le prochain quinquennat

La prise en charge des cancéreux coûtera à l'Etat une enveloppe de 200 milliards de DA durant le prochain quinquennat, a révélé mardi à Alger, le Pr Messaoud Zitouni, ajoutant que la Sécurité sociale se penche actuellement sur un projet impliquant le financement privé.

Le plan anti-cancer, qui vient d'être remis au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, prévoit un coût de 200 millions de Dinars pour la prise en charge des malades sur les cinq ans à venir, soit à raison de 40 milliards de DA l'an, a précisé le Pr Zitouni, sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale. Chargé par le chef de l'Etat du suivi de ce plan (2015-2019), le spécialiste a fait savoir, par ailleurs, qu'un projet est actuellement en cours d'*«étude»* par la Sécurité sociale prévoyant d'impliquer le financement privé dans la prise en charge des malades atteints de cancer «afin qu'aucun Algérien ne soit dispensé de soins».

Il a plaidé, s'agissant de cette question, pour que soient «rationnalisées» les ressources financières dégagées par les pouvoirs publics au profit de l'oncologie et déploré l'absence de «comptes nationaux de santé» lesquels fixeraient les «priorités» accordées à ces financements.

Abordant l'évolution «permanente» du cancer, considérée comme étant la pathologie du «siècle» et du «vieillissement», le Pr Zitouni a rappelé qu'actuellement le cas des personnes atteintes en Algérie se situe entre 45.000 et 50.000, insistant sur l'impératif de la prévention comme étant «le

seul investissement valable pour en réduire l'ampleur». «Dans certains pays, la progression de la maladie a pu être maîtrisée au moyen de mesures draconiennes de prévention», a-t-il noté, ajoutant que le plan actuel anti-cancer devra être suivi d'autres pour les prochaines années.

Le Pr Zitouni a, en outre, mis l'accent sur l'importance d'une «évaluation périodique», au moins une fois l'an, du plan de lutte contre le cancer qui serait assurée par une institution autonome.

Revenant sur les principaux axes du plan en question, l'hôte de la radio a souligné la nécessité de dépister précocelement la maladie afin de réduire autant le «parcours» du malade que les frais induits par sa prise en charge. Il a assuré que la «crise» vécue les récentes années, s'agissant notamment du volet lié à la radiothérapie, est désormais «derrière nous», appelant néanmoins à la nécessité de multiplier, à travers le territoire national, les centres dispensant ce type de soins. «Si nous avons connu ces difficultés c'est en raison de l'absence d'une stratégie. Or, le plan quinquennal anti-cancer élaboré par un comité de spécialistes trace une nouvelle stratégie dont l'axe central demeure le malade et sa famille», a-t-il explicité. La formation des radiothérapeutes étant «satisfaisante», l'intervenant a demandé à ce que les autorités en charge de la santé se penchent sur celle des radiophysiciens, pour leur rôle «délicat» dans la chaîne de traitement des cancéreux.

1700

greffons de cornée seront importés en 2015

L'institut Pasteur d'Alger importera 1 700 greffons de cornée en 2015, a annoncé mardi Dr Zoulikha Semai, responsable à l'institut. 1 700 personnes de différents âges nécessitent actuellement une greffe de la cornée, selon la liste établie par les différents établissements hospitaliers spécialisés dans ce type d'opérations, a indiqué la responsable dans une déclaration à l'APS, soulignant que l'institut Pasteur répondra à la demande exprimée par ces établissements, en important le nombre nécessaire de greffons de cornée durant l'année en cours.

L'importation des greffons de cornée se fera en coordination entre l'institut Pasteur d'Alger et l'entreprise américaine des banques de greffe et de transplantation d'organes, a-t-elle précisé. La commission installée à cet effet par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière a arrêté un calendrier, en coordination avec les établissements concernés, en vue de programmer les opérations de greffe de la cornée.

en dehors des jours de vacances universitaires, pour favoriser la formation des étudiants de médecine, a fait savoir Mme Semai. Elle a par ailleurs salué le rôle des douaniers algériens qui ont facilité la réception, le 22 décembre 2014, de plus d'une quarantaine de cornées qui ont été greffées dans les délais au niveau de plusieurs établissements hospitaliers, soulignant que cet organe est prémissible en cas de non-respect de la durée fixée pour la greffe.

La présidente de la société algérienne d'ophtalmologie, Pr Ouridja Ouhadj, s'est félicitée de la reprise des opérations de greffe de la cornée le 22 décembre dernier, après une interruption de deux ans, en permettant à huit CHU à travers le territoire national (4 à Alger et à Annaba, à Blida, à Tizi-Ouzou et à Oran) de bénéficier de 6 cornées chacun. Les opérations de greffe se poursuivront normalement après l'importation de greffons de cornée en 2015, avec la programmation au niveau des établissements spécialisés d'une quarantaine d'opérations

de greffe tous les 15 jours, soit la greffe de 80 cornées par mois au niveau de chaque établissement. Concernant l'indisponibilité des greffons de cornée en Algérie, Mme Ouhadj l'a imputée à l'indisponibilité des banques d'organes, de tissus et de cellules, prévues et annoncées par les pouvoirs publics. Les opérations de greffe de la cornée se déroulent en Algérie depuis les premières années de l'indépendance, à travers le prélevement des cornées sur des cadavres, a-t-elle dit. Cependant, ces opérations exigent actuellement le respect de normes en vigueur au niveau international notamment en soumettant préalablement les patients à plusieurs examens médicaux.

Entre 2000 et 2011, 5.000 à 6.000 opérations de greffe de la cornée ont été effectuées à travers le pays, avant l'interruption de l'importation des greffons. La cornée est la tunique antérieure et transparente de l'œil. Sa greffe permet de renouveler les tissus endommagés et de préserver le patient contre la cécité.

Lutte contre Ebola
SELON L'OMS
8 153
morts dans le monde

Au moins 8.153 personnes sont décédées de l'épidémie de fièvre Ebola en Afrique de l'Ouest pour un total de 20.656 cas enregistrés dans les trois pays les plus touchés, selon un bilan de l'Organisation mondiale de la santé, publié lundi.

Quinze morts supplémentaires ont été dénombrés dans les autres pays - six au Mali, un aux Etats-Unis et huit au Nigeria -, un bilan inchangé depuis plusieurs semaines.

La Sierra Leone reste le pays le plus durement touché avec un total de 9.772 cas enregistrés au 3 janvier pour 2.915 morts devant le Libéria qui est longtemps resté le pays le plus touché mais qui a connu de son côté un ralentissement de la



Réouverture des écoles au Liberia prévue en février

Le ministère libérien de l'Education a annoncé lundi la réouverture au mois de février des écoles du pays, fermées à cause du virus d'Ebola depuis août 2014.

«Nous demandons à toutes les écoles de prendre les dispositions nécessaires à la reprise des cours le semestre prochain, c'est-à-dire en février», a indiqué le ministère dans un communiqué sur les radios, appelant tous les établissements à s'équiper en conséquence de matériel sanitaire.

«Toutes les écoles doivent s'équiper d'eau chlorée, de thermomètres, et mettre en place toutes les mesures recommandées par le ministère de la Santé contre le virus», selon le texte.

Le président de Fédération libérienne de football (LFA, Liberia football Association) Musa Bility a pour sa part annoncé «la levée avec effet immédiat de l'interdiction des activités sportives» dans sa discipline. «Les

équipes et les autres pratiquants peuvent reprendre, mais chacun doit observer les règles de prévention d'Ebola», a déclaré M. Bility à la radio nationale ELBC.

La présidente Ellen Johnson Sirleaf a ordonné le 30 juillet la fermeture avec effet immédiat de «toutes les écoles sans exception» pour contenir la propagation, avant même l'instauration de l'état d'urgence le 6 août.

La veille, le président de la LFA proclama «avec effet immédiat la suspension de toutes les activités de football et des activités connexes à travers le pays».

Le Liberia compte pour près de 3.500 des plus de 8.000 morts recensés de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, à 99 % dans ce pays, ainsi qu'en Sierra Leone et en Guinée voisines, mais la propagation y a nettement décrue depuis plusieurs mois.

APS

ADOLESCENCE OBÉSITÉ ET DÉPRESSION SOUVENIR LIÉES

A l'adolescence, l'obésité et la dépression seraient deux troubles fortement liés selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les adolescents qui souffrent d'obésité auront tendance à devenir dépressifs et réciproquement selon les résultats d'une étude publiée dans la revue spécialisée « International Journal of Obesity ».

« Les études scientifiques sur ce sujet étaient parfois contradictoires, on ne comprenait pas le lien entre l'obésité et la dépression chez les adolescents », rappelle Naomi Marmorstein, professeur de psychologie à l'université Rutgers-Camden et auteur principal ces recherches. Son équipe de chercheurs a donc voulu mettre évidence ce lien et le clarifier. Ils ont suivi médicalement 1.500 adolescents âgés de 11 à 24 ans. Et au lieu de se concentrer seulement sur l'apparition à un âge donné de chacun des troubles, les scientifiques ont pris en compte la récidive ou la persistance de la dépression et de l'obésité. Les jeunes participants ont ainsi été évalués aux âges de 11, 14, 17, 20, et 24 ans, avec prise en compte du poids, de l'IMC et évaluation des symptômes de la dépression.

Les chercheurs ont constaté que la dépression apparaissant en début de l'adolescence prédisait l'obésité en fin d'adolescence et que l'obésité qui survient en fin d'adoles-

cence chez les femmes prédisait le développement de la dépression à l'âge adulte.

L'adolescence est un âge extrêmement sensible

Les auteurs de l'étude pensent que « la dépression peut conduire à l'obésité à cause de l'augmentation de l'appétit, des troubles du sommeil et de la somnolence. L'obésité peut favoriser la dépression en raison de la stigmatisation du poids, d'une mauvaise estime de soi et d'une sédentarité extrême ».

« L'adolescence est la période de mise en place des mécanismes d'adaptation » expliquent les auteurs. « Un épisode dépressif à 14 ans peut figer ensuite les mauvaises habitudes. C'est aussi, en cas d'obésité, une période d'hypersensibilité aux stigmatisations ».

« Les programmes de prévention axés sur les cas précoces de la dépression et de l'apparition de l'obésité, en particulier chez les jeunes femmes peuvent aider à réduire le risque de cette forme de comorbidité », conclut Naomi Marmorstein.



Les ados sont aussi stressés que les adultes

Les adolescents américains semblent mener une vie aussi stressante que celle des adultes selon un sondage Harris Interactive réalisé auprès d'adultes et d'adolescents. Oubliez la notion de jeunesse insouciante ! Les adolescents américains sont tout aussi stressés que les adultes et parfois même plus selon un nouveau sondage qui offre un aperçu de la crise d'adolescence. Les adolescents avouent régulièrement que leur niveau de stress pendant l'année scolaire est très élevé. Il semblerait qu'il soit même supérieur à celui des adultes, selon une enquête annuelle publiée par l'American Psychological Association. Les résultats de cette enquête mené auprès de 1950 adultes et 1018 adolescents n'est pas une surprise pour les professionnels qui ont l'habitude de travailler avec les

jeunes. Ils confirment que les pressions de la vie scolaire, sociale, sportive ou autres activités combinées à une pression médiatique sont fortes et rendent les jeunes de plus en plus tendus. Les résultats de ce sondage révèlent qu'en moyenne le niveau de stress des adolescents était de 5,8 sur une échelle de 10 points, et de 5,1 pour les adultes. 30% des adolescents ont déclaré se sentir tristes ou déprimés à cause du stress et 3% d'entre eux se sentaient carrément dépassés. 36 % affirment que le stress les fatigue et 23% avouent qu'ils ont même perdu l'appétit. « Il est alarmant de constater que l'expérience du stress des adolescents est très similaire à celui des adultes », a déclaré Norman B. Anderson, chef de la direction de l'APA. « Afin de briser ce cycle de stress et ces

comportements malsains, nous devons offrir aux adolescents un meilleur support d'éducation à la santé, à l'école et à la maison, au niveau de la communauté et dans leurs interactions avec les professionnels de soins de santé. » « Les parents, les conseillers scolaires et les autres adultes peuvent aider les jeunes à résister au stress et apprendre à mieux le gérer », conclut Dave Forrester, un conseiller scolaire. « Ils doivent imposer des heures de coucher, limiter le temps d'exposition devant les écrans et favoriser les activités anti-stress comme les sports. » Il existe aux Etats-Unis, des agences à but non lucratif qui fournissent des conseils et des ressources par téléphone aux adolescents stressés. L'année dernière, ils ont répondu à plus de 4.600 appels téléphoniques, 4100 e-mails et 15 000 courriers pour la Californie.

AUTISME : L'ANIMAL DE COMPAGNIE AIDE À SE SOCIABILISER

Avoir un animal de compagnie aiderait les autistes à communiquer plus facilement, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Journal of Autism and Developmental Disorders. Chiens, chats, oiseaux, rongeurs et même poissons rouges, les enfants autistes qui vivent avec un animal de compagnie sont plus sociables que les autres.

Les chercheurs de l'Université du Missouri (Etats-Unis) ont réalisé une étude pour comprendre si les animaux de compagnie avaient un impact favorable sur le développement de la sociabilité des enfants autistes. Ils ont interrogé 70 familles dont un enfant était malade.

La majorité (70%) possédait un chien, la moitié un chat. Parmi eux, certains vivaient aussi avec des rongeurs, des lapins, des oiseaux et même des reptiles ou une araignée.

Les résultats de cette étude révèlent que ces enfants autistes rentrent plus facilement en contact avec des inconnus.

« Les enfants qui ont un animal de compagnie, quel qu'il soit, ont plus de chances d'avoir des comportements sociaux comme se présenter à quelqu'un, demander des informa-



tions ou répondre aux questions d'autres gens », a remarqué Gretchen Carlisle, chercheuse au Centre de recherche sur les interactions homme-animal (ReCHAI). « Quand les enfants handicapés sortent leur chien, les autres enfants s'arrêtent et parlent. Les enfants autistes ne vont pas facilement vers

les autres, mais s'il y a un animal à la maison, que l'enfant y est attaché, et qu'un visiteur commence à parler de l'animal, l'enfant a plus de chances de répondre », explique Gretchen Carlisle.

Il faut trouver l'animal de compagnie adapté à chaque enfant

« Les chiens sont bons pour certains enfants autistes, mais ce n'est pas forcément la meilleure option pour chaque enfant », explique Gretchen Carlisle. « Même si les parents supposent qu'avoir un chien est la meilleure solution pour leur enfant, mes données montrent que les enfants autistes ont de meilleures capacités sociales quand ils vivent avec n'importe quel animal de compagnie. »

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) estime que 100 000 jeunes de moins de 20 ans sont atteints d'un trouble envahissant du développement (TED) en France et que l'autisme infantile concerne environ 30000 d'entre eux.

7 CONSEILS POUR ARRÊTER DE TOUT REMETTRE AU LENDEMAIN !

On croit toujours avoir de bonnes excuses pour remettre au lendemain les choses qu'on n'a pas envie de faire. Stop à la procrastination ! On se met en action illico avec un peu de méthode.

On classe ses sujets de procrastination

La première étape consiste à analyser la raison de cette mauvaise manie à tout reporter. Pour cela, on peut faire une liste des actions qu'on a tendance à repousser.

On se fixe un objectif simple et on le décortique

Notre mission : amorcer le changement et transformer le statut quo en action. Pour cela, on se concentre sur ses objectifs et on les reprend un par un, dans l'ordre d'importance qu'on leur accorde. On s'aide de la liste établie précédemment. On décompose chaque objectif en différentes étapes qui vont nous donner une feuille de route. Par exemple, si on souhaite se remettre au sport, on dissèque cet objectif en une liste d'actions simples qui vont aider à le mettre en œuvre :

- choisir sa tenue de sport
- proposer à une copine de nous accompagner
- mettre ses baskets
- courir pendant les 30 premières secondes...

Ce décortage en plusieurs étapes est une bonne façon de concrétiser son objectif.

On fait sauter les verrous mentaux

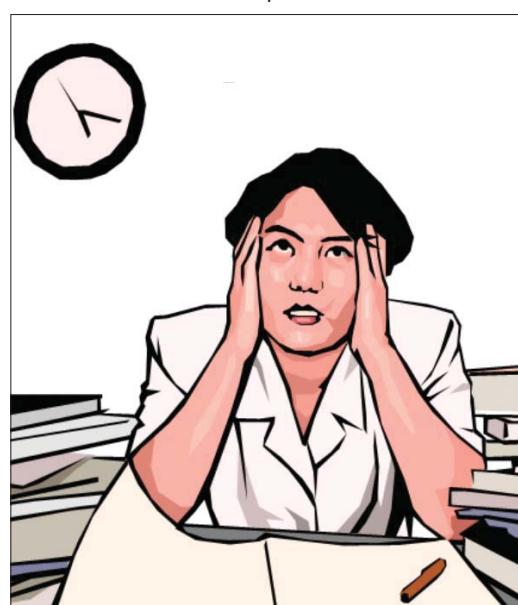
Un seul mot d'ordre : bienveillance ! On ne culpabilise pas sa procrastination passée. On fait la paix avec soi-même en se pardonnant pour cette relative passivité. On prend confiance en soi en se débarrassant de ses peurs. On fait sauter ces limites mentales qu'on s'impose tout seul («je n'en suis pas capable», «ça ne sert à rien», etc). On se prépare ainsi mentalement à quitter sa zone de confort. Un préalable nécessaire pour repartir sur de bonnes bases et agir en accord avec soi-même.

On ne place pas la barre trop haut

De la même manière qu'on ne se fixe pas des objectifs irréalisables, on s'accorde suffisamment de temps (même plus que nécessaire) pour mener à bien chacun de nos projets. Cette indulgence permet de faire les choses sans pression avec calme et sérénité. On garde ainsi la pleine maîtrise de ses choix et de ses actes.

On établit un rétroplanning

A l'inverse du planning, le rétroplanning date doublement chaque étape du projet que l'on veut accomplir en partant de la dernière étape pour remonter jusqu'à la première. Ce système de double date évite de nous faire culpabiliser si on a mal évalué le temps pour accomplir une étape. On commence par exemple par l'étape 10 (si le projet est détaillé en 10 étapes) et on donne deux dates : une date idéale à laquelle on aimerait que cette étape soit réalisée, et la date butoir à laquelle on doit de toute façon avoir réalisé cette étape. On fait ensuite la même chose avec l'étape 9 jusqu'à l'étape 1.



Etant donné que l'énergie et la discipline mentale si on ne veut pas l'éponge pour des brouillages.

On arrête de cogiter

Une fois qu'on a bien défini et détaillé son projet en plein d'étapes, «y a plus qu'à»... On agit sans réfléchir et on évite de se poser plein de questions.

Parfois la réflexion est un frein à l'action.

LES TABLETTES EMPÈCHENT LES ENFANTS DE DORMIR



Les enfants qui s'endorment avec une tablette ont un sommeil de mauvaise qualité, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale *Pediatrics*. Ils dorment 21 minutes de moins que les autres.

Les tablettes et smartphones n'ont pas leur place dans le lit des enfants. Ces écrans empêchent les enfants de faire une nuit assez longue et de qualité.

Les chercheurs de l'institut de Santé publique à l'Université de Californie (Etats-Unis) ont mené une étude avec 2048 enfants âgés de 9 à 11 ans.

Ils ont constaté que ceux qui s'endormaient avec une tablette ou un smartphone avaient une nuit plus courte et de moins bonne qualité. Ils perdaient 21 minutes de sommeil. En cause une utilisation prolongée des écrans et des réveils au cours de la nuit provoqués par des bip sonores. Dans cette étude, la télévision est aussi mise en cause dans les troubles du sommeil des enfants. Ceux qui peuvent regarder des programmes dans leur chambre dorment 18 minutes de moins que les autres.

«Les risques associés à une durée de sommeil plus courte et de moins bonne qualité de sommeil sont des mauvais résultats

scolaires, des problèmes de comportement, peut-être aussi un risque accru d'obésité et une réduction du système immunitaire», explique Jennifer Falbe, auteure de l'étude.

«Ces résultats doivent servir de mise en garde contre un accès illimité à des écrans dans les chambres d'enfants», conclut la chercheuse.

La tablette perturbe aussi le sommeil des adultes

Cette étude confirme la récente publication de la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*. La conclusion des chercheurs du Brigham and Women's Hospital de Boston (Etats-Unis) affirmait que la tablette nuisait au sommeil des adultes.

«Ceux qui lisaient un livre électronique mettaient plus de temps à s'endormir, avaient moins sommeil le soir, et leur sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil responsable de la baisse de vigilance la nuit) était réduite», expliquait Anne-Marie Chang, neuroscientifique et auteure de l'étude. «Leur horloge circadienne était repoussée à plus tard et ils étaient moins alertes le lendemain matin que ceux ayant lu un livre imprimé». En cause : la lumière bleue émise par les écrans. «Les rythmes circadiens naturels du corps sont interrompus par la lumière à ondes courtes, connue sous le nom de lumière bleue, qui vient de ces outils électroniques».

Par Amar Belkhodja (*)

Le Sersou, le drapeau à la main

La jeunesse tiarétié n'est pas restée insensible au mouvement des manifestations de rues de Ain Témouchent, d'Oran et d'Alger de décembre 1960. Au lendemain de ces déflagrations populaires réprimées dans le sang, les militants des réseaux urbains FLN de la ville de Tiaret se concertent pour organiser des manifestations de rues qui semblaient faire tache d'huile.



«L'état d'esprit, qui s'est révélé à Oran et Alger au sein des populations musulmanes en décembre, gagne progressivement l'arrière-pays : il s'est dévoilé dans certains centres de la zone Est oranaise et peut s'étendre à la plupart des agglomérations et aux communes rurales insuffisamment tenues par les forces de l'ordre» révèlent les autorités militaires de Tiaret dans les compte-rendus au lendemain des manifestations populaires qui eurent lieu dans plusieurs centres de l'ancien département de Tiaret le 8 janvier 1961.

Reportées d'une semaine à l'autre, une date fut finalement retenue. Rendez-vous fut pris pour le 8 janvier 1961, moins d'un mois après les héroïques sorties de rues dans l'Ouest et le Centre de pays.

Cette date fut délibérément choisie. Elle coïncidait avec l'organisation d'un référendum sur le oui ou le non à l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination. Le mot d'ordre fut donné de boycotter les urnes dans plusieurs centres.

Les journées des 7, 8 et 9 janvier 1961 se sont traduites par de violentes manifestations dont les plus sanguinaires sont localisées à Tiaret (2 morts), Guellet Sidi-Saad (11 morts) et Sougueur (11 morts). Il y eut également une centaine d'arrestations.

La répression commence à Guellet-Sidi-Saad, dans la région d'Aflou, où l'armée française tire à bout portant sur les nomades désarmés qui refusent de voter et qui s'étaient regroupés pour scandrer «Tahia El Djazair». Concentrés dans un centre sévèrement contrôlé, les nomades ont bravé les armes à feu à coups de matraques et armes blanches. 11 morts parmi les nomades dont deux jumeaux et 1 mort et 5 blessés parmi les soldats français. Le même scénario sanglant à lieu à la même date à Sidi Abderrahmane au sud de Frenda où un officier de l'armée française tente de faire voter de force les ha-

bitants de cette bourgade pré-steppique. Opposition systématique des habitants qui se rassemblent et lancent les cris de «Tahia El Djazair».

Une femme lance des pierres en direction des soldats. Riposte par les armes à feu : deux femmes et un homme s'écroulent.

Le lendemain 8 janvier 1961, c'était un dimanche, c'est dans les zones urbaines que des événements analogues se produisent.

A Sougueur, aux premières heures de la matinée, femmes et hommes engagent une marche. De larges emblèmes nationaux sont déployés par des jeunes Sougueurs. À la sortie de la ville, un cordon de gendarmes et de soldats français fait barrage aux marcheurs qui scandent divers slogans patriotes.

Les manifestants refusent de se disperser et les porteurs de drapeaux ne céderont pas leurs emblèmes que les gendarmes tentent de les leur arracher. Des mitraillettes crépitent. 11 jeunes Algériens s'affaissent. Ils sont morts le drapeau algérien à la main. C'est au même moment que la ville de Tiaret se trouve en pleine effervescence.

Des milliers de jeunes garçons et de jeunes filles parcouruent les principales artères de la cité aux cris de «Tahia El Djazair». Des groupes qui marchent derrière les couleurs nationales, renversent et brûlent des véhicules et saccagent des magasins appartenant aux Français d'Algérie. La presse coloniale rapportera qu'en «plusieurs points, des groupes constitués presque exclusivement de très jeunes musulmans et cris hostiles aux lèvres, parcourraient les principales artères de la ville, débordant par moment le service d'ordre qui tenait vainement d'apaiser les jeunes émeutiers» (*L'Écho d'Oran* du 9 janvier 1961).

Poursuite part, l'autorité française tente d'expliquer les causes des manifestations de rues en soulignant, entre autres,

«les mobiles des manifestants sont divers : rancune à l'encontre des Européens d'Algérie, d'Oran et de Bône et volonté de prouver que la jeunesse tiarétié est au diapason de celle des grandes villes», en poursuivant que dans les manifestations populaires «les jeunes de 18 ans à 25 ans jouent un rôle moteur. En majorité désœuvrés, donc disponibles pour la violence, passionnés et exclusifs, inconscients des risques, portés par une culture naissante vers la discussion politique, ils constituent une réserve de meneurs et d'agitateurs». Les jeunes Tiarétis ont brûlé 31 véhicules et saccagé 44 locaux commerciaux sans dérober quoi que ce soit dans les rues Clauzel (Résistance), Bugeaud (Emir Abdellah) Kléber (Ham-dani Adda), Cambon (Victoire), Révolution, Beauprétre (Arbaoui), Dior El Hana, route des fermes, Bd Victor Hugo (Bouabdi), Clémenceau (Ben Badis), Krons-tadt (Hamid Ghali), Albert - Soler (Libération), Thiers (Ali Benkhetto).

La répression est violente. Toutes les forces sont mises en branle pour neutraliser les jeunes manifestants : «Commandos de chasse, harkis, GMS (Groupes Mobiles de Sécurité), police et les troupes de la 4^e DIM (Division Infanterie Motorisée) occupaient les points névralgiques de la ville qui était surveillée par des hélicoptères et des avions d'observation» (*L'Écho d'Oran* - 9 Janvier 1961).

Dès arrachages ont lieu à la rue Clauzel. Un jeune Tiaréti, qui refuse de céder le drapeau, est abattu à bout portant. Il est 10 heures environ. Vers 14 heures, des mitrailleuses crépitent de la terrasse de l'école Marie-Curie à partir d'un hélicoptère. Un deuxième manifestant est tué rue des Marchés. D'autres jeunes restent collés au sol, touchés grièvement.

Des véhicules militaires et fourgons de police poursuivent les manifestants dans une course effrénée. Aculés dans les quartiers populaires, la population algérienne se donne un répit en fin d'après-

midi. Le lendemain 9 janvier 1961, un lundi la jeunesse tiarétié sort de nouveau dans la rue. Plusieurs heurts ont lieu avec les forces répressives.

Les manifestations populaires de la ville de Tiaret se soldent par plusieurs arrestations. Des peines de prison sont infligées par les jeunes émeutiers.

Plus loin dans la steppe, à Zridib (El-Abiodh Sidi Cheikh), les nomades, qui refusent de voter, sont réprimés sans pitié. Comme ils le firent à Guellet-Sidi-Saad, les Français tirent à bout portant sur les nomades désarmés du camp de regroupement de Zridib, entouré de barbelés. Deux jeunes femmes et 8 hommes sont tués.

Ces événements méconnus n'ont jamais été célébrés officiellement. Les différentes instances n'en parlent même pas. Ils sombrent effroyablement dans les oubliettes parce que personne ne prend la peine de les évoquer et de rendre hommage à un peuple héroïque. C'est ce mépris de l'histoire qui nous coûte aujourd'hui tant de drames et de morts. Nous sommes indignés de constater que, dans une même patrie, il subsiste des martyrs de seconde zone, du deuxième collège. A Tiaret, on refuse effectivement de faire baptiser un lieu au nom de «Manifestations du 8 Janvier 1961» en vue d'honorer la mémoire de celles et de ceux qui ont accepté de braver les balles françaises pour le triomphe de la liberté. Les martyrs de Zridib (El-Abiodh Sidi Cheikh), de Sidi Abderrahmane (Freida), de Guellet-Sidi-Saad (Aflou), de Sougueur et de Tiaret sont – ils les orphelins de l'histoire, les laissés-pour-compte de la résistance algérienne?

Un silence déplorable se fait autour de la lutte populaire et du sacrifice noble et vertueux de nos femmes, de nos enfants, en un mot de notre peuple demeuré hostile à toutes les formes d'injustice.

A.B.

(*)Journaliste-auteur

Le cinéaste engagé René Vautier a servi la cause algérienne avec résolution et abnégation

La ministre de la Culture, Nadia Labidi, a estimé lundi que le célèbre cinéaste engagé René Vautier décédé dimanche a servi la cause algérienne avec résolution et abnégation.



Dans un message de condoléances, la ministre a souligné que René Vautier dont le nom «était lié à l'histoire de l'Algérie et son combat» comptait parmi ceux qui ont contribué à l'écriture de la glorieuse histoire de l'Algérie».

Le défunt comptait aussi parmi les «hommes exceptionnels» qui ont uti-

lisé leur caméra pour transmettre les étapes marquantes de l'histoire de la lutte armée pour l'indépendance nationale, a-t-elle ajouté.

Né le 15 janvier 1928 à Camaret-sur-Mer (Finistère), le célèbre cinéaste anti colonialiste René Vautier est décédé dimanche dans un hôpital de Saint-Malo (Bretagne-France), à l'âge de 87

ans. Militant de première heure en faveur des causes justes, René Vautier avait soutenu la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, en lui consacrant plusieurs de ses films.

Parmi ses ouvrages, «Une Nation, l'Algérie», un film sorti en 1954 juste après le déclenchement de la guerre de libération.

BATNA

La cinémathèque «Aurès» bientôt rouverte au public

La cinémathèque «Aurès» de Batna sera «très bientôt» rouverte aux cinéphiles, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de wilaya de la culture.

Les travaux de réhabilitation de la cinémathèque «Aurès», à l'origine de sa fermeture pendant plus de six années, «tirent à leur fin», ce qui permet d'envisager la réouverture de la structure «aussitôt après l'achèvement de la rénova-

tion, au stade des dernières finitions, des structures d'accueil», a indiqué la même source. La réception de cette infrastructure culturelle «coincidera avec la finalisation des procédures de session de cet équipement par l'assemblée populaire communale (APC) au profit du secteur de la culture», a-t-on encore précisé. Les travaux de réhabilitation, menés dans le respect du cachet architec-

tural initial de la structure, a permis de revoir l'organisation des divers agencements «afin de transformer ce lieu voué au 7ème art en véritable salle de cinéma moderne, pour des projections quotidiennes, à même de répondre à la demande des cinéphiles», a également souligné la même source.

Les services de la direction de la culture ont ajouté, dans ce contexte, que les

travaux de génie-civil et l'ensemble des actions menées sont «conformes au modèle validé par le ministère de tutelle pour ce type d'équipement, notamment en matière de confort, d'éclairage et d'aération».

Les travaux engagés ont concerné la salle de projection et son équipement, les coulisses, l'éclairage, les accès et la mise en place d'un «système performant» de climatisation.

Une semaine de festivités culturelles pour accueillir le nouvel an amazigh

Le nouvel an amazigh, Yennayer 2965, sera accueilli, cette année à Batna, par la première semaine vouée à la culture et à la civilisation amazighe sur une initiative de l'Association Amazigh Aurès Forum (ATAF), a-t-on appris, mardi, auprès de son président, El Hadi Bouras.

Cette manifestation, organisée en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) de Batna et le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), sera marquée, du 7 au 13 janvier courant, par la mise en œuvre d'un programme riche et varié, faisant la part belle aux chants du terroir chaoui, aux couleurs et aux us et coutumes caractérisant la région des Aurès. Selon M. Bouras, la célébration de Yennayer doit également être «une date pour des retrouvailles entre Algériens, une fête que chaque famille algérienne célèbre à sa manière, selon les traditions léguées par les aïeux».

En plus des réjouissances, le programme de la célébration comporte toute une série de conférences consacrées à la symbolique du nouvel an amazigh, à l'his-



toire ancienne de l'Algérie, aux traditions dans les différentes régions du pays profond, en plus d'ateliers dédiés à l'initiation à l'écriture et à la lecture de Tamazight et au patrimoine culturel matériel et immatériel des Aurès.

Cette célébration sera également marquée par des expositions d'œuvres en relation avec les arts culinaires et les arts plastiques, ainsi que d'ouvrages et de pu-

blications amazighs, outre de nombreuses soirées de gala animées par des troupes artistiques.

En marge de ces festivités, une fresque picturale sera réalisée au siège de l'APC de Batna par les étudiants de l'école des Beaux-Arts et un hommage sera rendu à plusieurs figures ayant œuvré à la promotion de l'amazighité, a encore indiqué le président de l'Ataf.

ORAN

La littérature algérienne, thème d'un colloque international en préparation

La littérature algérienne sera l'objet d'un colloque international prévu cette année à Oran, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'Unité de recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, les Littératures et les Arts (Uccla). «Cette manifestation a pour objectif de mettre en valeur la production littéraire algérienne», a précisé Mohamed Daoud dans une déclaration à l'APS à l'occasion du lancement de l'appel à communication adressé aux chercheurs compétents. «La rencontre permettra aux participants de faire un état des lieux sur l'écriture du roman algérien et de l'interroger à la lumière des bouleversements de l'histoire du monde, tout en abordant les sujets d'ordre technique et esthétique», a souligné M. Daoud. Le colloque en préparation intervient dans le cadre d'un projet de recherche porté par l'Uccla, intitulé «Réception critique du roman contemporain algérien», a-t-il expliqué.

Ce projet, dirigé par Fawzia Bendjelid, a déjà permis l'édition d'un ouvrage anthologique dédié aux auteurs algériens contemporains, dont la présentation a eu lieu en novembre dernier lors du Salon international du livre d'Alger (Sila). Près de 40 projets à caractère scientifique sont portés par l'Uccla, mobilisant plusieurs équipes de jeunes doctorants spécialisés notamment dans l'analyse du champ culturel et ses impacts socio-économiques. La préservation de la mémoire collective et de l'identité nationale constitue la mission majeure assignée à l'Uccla, établissement relevant du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle, également basé à Oran.

OUARGLA

1 960 artisans ont bénéficié d'une formation qualifiante

Au moins 1.959 artisans de la willaya d'Ouargla ont bénéficié d'une formation qualifiante, durant l'année écoulée, a-t-on appris auprès de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya qui a piloté l'opération. Parmi les activités artisanales concernées par cette opération, qui a aussi profité à 60 pensionnaires d'établissements pénitentiaires parmi les bénéficiaires, la broderie, la poterie, le tissage et l'habit traditionnel, les articles d'arts confectionnés à base de sable et de roses de sables, la menuiserie et d'autres, a-t-on indiqué. Des cours ont été également dispensés concernant les modalités de montage d'une entreprise artisanale et ses modes de gestion, a-t-on ajouté. La chambre de l'artisanat et des métiers a fait état aussi de l'inscription, l'an dernier, de 1.675 nouveaux artisans, ce qui a permis la création de 4.745 emplois, contre 5.254 emplois générés en 2013 grâce à l'inscription de 1.951 nouveaux artisans. Quelque 13 associations agréées, activant dans le domaine de l'artisanat, sont recensées depuis 1999 à travers la wilaya, ainsi qu'un total de 9.281 artisans dont plus de 2.140 activant dans le domaine des métiers d'art et le reste réparti sur l'artisanat traditionnel, la production de matières et les services.

APS

Loue local sup. 06,12 m² situé aux Bananiers (MOKHTAR ZERHOUNI)
TEL : 05 55 80 91 24
05 57 75 50 41

SAHARA OCCIDENTAL

Des parlementaires suédois affirment leur soutien au peuple sahraoui

Le représentant du Parlement suédois, le député Johan Büser a affirmé lundi à Alger le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Lors d'une rencontre avec une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Büser a révélé l'existence d'un réseau parlementaire suédois qui défend les droits du peuple sahraoui annonçant une visite prochaine de parlementaires suédois dans des camps des réfugiés sahraouis.

Au terme de cette visite, un rapport sur la situation humanitaire dans les territoires sahraouis occupés sera élaboré. Ahmed Saïd Benatallah, membre d'une assemblée communale suédoise et adhérent au «projet du Sahara Occidental pour la jeunesse socialiste», a souligné la nécessité d'approfondir le dialogue pour la reconnaissance des droits du peuple sahraoui. La présidente du groupe parlementaire de fraternité et d'amitié algéro-sahraoui, Saïda Bounab a appelé les parlementaires suédois à adhérer au réseau parlementaire international de solidarité avec le peuple sahraoui.

• L'UE préoccupée par la «longue durée» du conflit et ses conséquences sur la sécurité

L'Union européenne (UE) suit «de près» l'évolution du dossier du Sahara occidental et a exprimé sa préoccupation à propos de la «longue durée» du conflit et ses conséquences sur la sécurité, le respect des droits de l'homme et la coopération dans la région, a indiqué une responsable de cette institution.

Interpellée par un eurodéputé, la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini, a en outre, exprimé le soutien de l'UE à la résolution 2099 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies qui souligne «l'importance de l'amélioration de la situation des droits humains au Sahara occidental».

Mme Mogherini a rappelé également le «soutien» de l'UE aux «efforts de l'ONU pour parvenir à une solution juste, durable pour le Sahara Occidental, prévoyant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité».

Par ailleurs, au sujet de la mort du militant sahraoui Hassan El Wali sous la torture, lors de la «tragédie sanglante» de Gdiem Izik en 2010, Mme Mogherini a indiqué que l'UE est pleinement «consciente».

Elle a d'ailleurs soulevé son cas, a-t-elle dit, avec les autorités marocaines, dans le cadre de son dialogue spécifique sur les droits de l'homme et de la démocratie.

EGYPTE

2 policiers tués par des inconnus

Deux policiers égyptiens ont été tués hier par des inconnus à Minya, à environ 250 km au sud du Caire, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Les deux policiers effectuaient une ronde en plein milieu de la nuit dans le chef-lieu de la province de Minya quand des individus non identifiés ont ouvert le feu sur eux, a indiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Hani Abdel Latif, cité par l'AFP.

Les deux agents étaient chargés de la protection d'une église catholique, d'après un responsable de la sécurité à Minya, cité par l'agence. Plus de 500 policiers et soldats ont été tués dans des attaques armées depuis un an et demi, selon le gouvernement égyptien.

MESSAHEL :

La position de la Ligue arabe privilégie la recherche d'une solution politique à travers le dialogue inter-libyen

L'Algérie «se félicite» de la déclaration sur la Libye, adoptée par le Conseil de la Ligue des Etats Arabes, «qui privilégie la recherche d'une solution politique à travers le dialogue inter-libyen», a affirmé hier, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdellkader Messaheb.

Dans une déclaration à l'APS, Messaheb a estimé que cette position de la Ligue des Etats Arabes «participe des efforts déployés par les pays voisins, les Nations unies et les pays partenaires de la Libye en vue de réunir les conditions d'un dialogue inclusif inter-libyen à l'exclusion des groupes terroristes identifiés en tant que tels par les Na-

tions unies». «Ces efforts, a-t-il ajouté, auxquels participe activement l'Algérie, à la demande de toutes les parties libyennes, visent à parvenir à une solution politique de la crise qui secoue ce pays et met en péril la stabilité et la sécurité dans la région». Cette solution converger tous les efforts, est fondée

«sur le respect de l'intégrité et de l'unité du territoire, le rejet de la violence, et la lutte contre le terrorisme, autant de principes cardinaux défendus par l'Algérie depuis le début de cette crise», a encore indiqué M. Messaheb. Le Conseil de la Ligue des Etats arabes s'est réuni, lundi au Caire, au niveau des Représentants permanents.



• Le règlement de la crise libyenne tributaire d'une solution politique

Le Conseil de la Ligue arabe a exprimé lundi sa préoccupation quant à la montée de la violence en Libye soulignant que le règlement de la crise que traverse ce pays reste tributaire d'une solution politique à travers un dialogue inclusif et consensuel.

Dans son communiqué final ayant sanctionné sa réunion extraordinaire tenue lundi au niveau des délégués, le Conseil de la Ligue arabe a salué les efforts consentis par les pays voisins en faveur du règlement de la crise politique et sécuritaire en Libye réaffirmant son soutien aux démarches de l'ONU et son envoyé spécial à ce pays, Bernardino Leon ainsi qu'aux efforts du représentant du SG de l'organisation panarabe, Nacer Al-Qodwa. Déplorant la situation en Libye suite aux attaques

visant les infrastructures économiques notamment les installations pétrolières, le Conseil a demandé au SG de la Ligue arabe de suivre la situation à travers des consultations régulières et la convocation d'une réunion ministérielle dans les plus brefs délais.

Le Conseil de la Ligue arabe a par ailleurs réitéré son soutien au peuple libyen pour le rétablissement de la stabilité et de la sécurité dans ce pays.

Réitérant son rejet au terrorisme sous toutes ses formes, le Conseil de la Ligue a souligné la nécessité de combattre ce fléau conformément aux résolutions de la légalité internationale tout en soutenant les décisions et les choix du peuple libyen.

MALI

8 soldats maliens tués dans l'attaque d'un camp militaire

Au moins huit soldats maliens ont été tués lundi dans l'attaque d'un camp militaire dans le centre du pays près de la Mauritanie, la plus meurtrière depuis celle contre le contingent nigérien de l'ONU il y a trois mois, a-t-on indiqué de sources concordantes.

L'assaut s'est produit à Nampala, près de la frontière mauritanienne, a fait au moins huit morts, selon un dernier bilan provisoire communiqué de

source militaire au sein de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), cité par l'AFP.

«Des avions de reconnaissance et de chasse de l'opération française Barkhane survolaient lundi après-midi la localité de Nampala pour intervenir si nécessaire», selon la même source. Un précédent bilan faisait état de cinq morts.

L'armée malienne a annoncé que «des terroristes ont quitté la localité de

Nampala», assurant que la situation était «sous contrôle».

Dimanche, six soldats nigériens de la Minusma avaient été blessés par un engin explosif dans la région de Gao (nord-est).

Le 3 octobre, neuf soldats nigériens avaient été tués dans la région de Gao dans une attaque revendiquée par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujaq).

BURUNDI

3 militants du parti au pouvoir tués par des hommes armés

Trois militants du parti au pouvoir au Burundi ont été tués par des hommes armés dans l'est du pays ayant incendié le local du parti, ont indiqué hier la police et de responsables locaux.

L'attaque est survenue dans la nuit de dimanche à lundi, à Gisuru, à quelque 250 km de Bujumbura, où «cinq personnes en tenue militaire et armées de fusils (...) ont ciblé trois militants du parti Cndd-FDD», a précisé un responsable local.

Les assaillants ont ligoté leurs victimes avant de les tuer à l'arme automatique avant d'aller incendier la permanence locale du parti, a-t-il ajouté. L'armée burundaise avait annoncé la veille que des rebelles, en provenance de République démocratique du Congo (RDC), qui se sont infiltrés la



semaine dernière au Burundi avant d'être décimés par l'armée entendait lancer des attaques à travers tout le pays à l'approche des élections prévues en mai et juin. Selon un porte-parole de l'armée, Gaspard Baratuza, le groupe, composé de Burundais et basé à Mutarule dans le Sud-Kivu congolais, entendait recruter des hommes pour ensuite «passer à des attaques dans tout le pays avant les élections prévues au mois de mai», a-t-il ajouté. La recrudescence de violences armées à l'approche des élections législatives et présidentielles prévues en juin 2015 inquiète au Burundi. Les précédentes élections de 2010, boycottées par l'opposition, avaient débouché sur des violences.

APS

HOLLANDE**Les sanctions contre la Russie doivent être levées «s'il y a des progrès» sur l'Ukraine**

Le président français François Hollande a fait part lundi de sa confiance quant à l'obtention de «progrès» sur l'Ukraine lors du prochain sommet international le 15 janvier à Astana, soulignant que les sanctions contre la Russie devront être levées si tel est le cas.



«Les sanctions doivent être levées s'il y a des progrès. S'il n'y a pas de progrès, les sanctions demeureront», a-t-il dit sur la radio France Inter. De même, depuis Washington, la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki a prévenu que les sanctions ne pourront être levées que si «des progrès tangibles» sont enregistrés sur le terrain.

«Je vais à Astana le 15 janvier à une condition. C'est qu'il puisse y avoir de nouveaux progrès. Si c'est pour se réunir, se parler sans qu'il y ait des avancées, ce n'est pas la peine. Mais je pense qu'il y en aura», a précisé le président français lors de cette interview. La réunion d'Astana au Ka-

zakhstan doit rassembler autour de la table les présidents russe et ukrainien, Vladimir Poutine et Petro Porochenko, M. Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel.

Evoquant la récente libération de prisonniers survvenue entre Ukrainiens et des rebelles pro-russes, le président français a souligné qu'il «y ait des progrès».

Il a expliqué que tel était le sens de sa démarche pour rapprocher les dirigeants ukrainiens et russes.

«C'est pour cela que je cherche depuis des mois ce que peut être l'accord entre les deux parties après près de 5.000 morts depuis le début du conflit en avril», a-t-il dit. «Il faut par-

ler à Vladimir Poutine et en même temps, il faut parler clairement. Je l'ai fait», a-t-il rappelé, en évoquant les deux rencontres qu'il a eues avec le président russe fin 2014.

«Lui-même doit savoir s'arrêter» car «il le paye suffisamment cher», a poursuivi le président français en évoquant les sanctions européennes infligées à Moscou.

Les puissances occidentales ont accusé à de nombreuses reprises la Russie d'implication active dans la crise ukrainienne avec la fourniture de renforts et d'armes aux rebelles de l'Est, ce que Moscou a démenti catégoriquement.

USA**Obama invite le président tunisien Béji Caïd Essebsi à Washington**

Le président américain Barack Obama a félicité lundi son homologue tunisien Béji Caïd Essebsi pour son élection à la présidence de son pays et l'a invité à Washington à une date restant à déterminer.

M. Obama a appelé lundi M. Caïd Essebsi et salué «l'esprit de compromis pacifique» dont ont fait preuve les Tunisiens au cours des quatre années écoulées depuis la révolution qui déclencha le «Printemps arabe». Lors de cet entretien, M. Obama a souligné la volonté des Etats-Unis de «renforcer et étendre» le partenariat avec la Tu-



nisie et précisé que son pays était prêt à aider le nouveau gouvernement dans ses efforts pour répondre aux attentes de «tous les Tunisiens», a indiqué l'exécutif américain. Béji Caïd Essebsi, a pris mercredi ses fonctions de président de la Tunisie, devenant le premier chef de l'Etat élu démocratiquement de l'histoire du pays.

Sorti vainqueur du deuxième tour de la présidentielle avec plus de 5% des voix face au président Moncef Marzouki, il a chargé lundi l'ex-ministre de l'Intérieur Habib Essid de former un gouvernement.

CORÉES**Séoul appelle Pyongyang à engager des discussions pour apaiser la situation**

La Corée du Sud a appelé hier sa voisine du Nord à engager des discussions pour apaiser la situation afin de construire un dialogue qui proposera «des idées pour la réunification» de la péninsule.

«Je souhaite que la République populaire démocratique de Corée rejoigne rapidement la table des discussions pour un dialogue et une coopération entre les deux Corées, et que de réelles idées soient propo-

sées pour la paix et l'unification de la péninsule», a déclaré la présidente sud-coréenne Park Geun-hye lors d'un Conseil des ministres.

Mme Park Geun-hye qui a bien accueilli l'annonce faite par la Corée du Nord, exprimant son souhait de développer la communication entre les deux Corées, a appelé Pyongyang à «jeter les bases d'une ère nouvelle, celle d'une Corée réunifiée».

Lors du discours du nouvel an, le

dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a affirmé «qu'il n'y avait aucune raison de ne pas ouvrir des discussions de haut niveau» avec la Corée du Sud, proposant manifestement de tenir un sommet intercoréen.

La Corée du Sud a souligné sa disposition au dialogue et a exhorté sa voisine du Nord à répondre positivement à son offre de tenir des pourparlers de haut niveau en janvier.

Le prince héritier d'Arabie saoudite, Salmane Ben Abdell Aziz, a appelé hier ses concitoyens à «la vigilance» face aux «crises aiguës» que connaît la région, au lendemain d'un attentat suicide et d'affrontements ayant causé la mort de trois gardes-frontières à la frontière irako-saoudienne.

L'Arabie saoudite fait «face à des défis régionaux sans précédent,

consécutifs aux crises aiguës qu'ont connues des pays voisins», a prévenu le prince héritier qui s'est exprimé devant le Majlis Al-Choura (conseil consultatif) au nom du roi Abdallah. Il a estimé que l'attentat suicide et des affrontements ayant causé lundi la mort de trois gardes-frontières «nécessitent la vigilance et la prudence» de la population.

Lundi, trois gardes-frontières

SYRIE**La Syrie se plaint à l'ONU de visites «illégales» de personnalités politiques sur son territoire**

La Syrie s'est plainte à l'ONU de visites «illégales» de plusieurs personnalités politiques sur son territoire et a demandé aux pays dont ils sont originaires de faire cesser cette «violation flagrante».

Dans une lettre datée du 24 décembre, l'ambassadeur syrien à l'ONU Bachar Jaafari cite l'influent sénateur américain John McCain. Celui-ci est passé en mai 2013 en Syrie depuis la Turquie pour rencontrer pendant quelques heures des chefs rebelles syriens.

M. Kouchner, ancien ministre français des Affaires étrangères, s'est pour sa part rendu en novembre dernier dans les zones kurdes du nord de la Syrie «sans que le gouvernement syrien le sache ni donne son accord», souligne la lettre. Damas «tient les gouvernements des pays dont ces personnes sont originaires pour pleinement responsables de cette violation de sa souveraineté».

La lettre, distribuée aux 15 pays membres du Conseil, demande au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et au Conseil de faire pression sur ces gouvernements pour qu'ils prennent immédiatement les mesures nécessaires contre leurs ressortissants qui entrent illégalement en territoire syrien». L'ambassadeur syrien cite aussi des visites de Peter Galbraith, ancien ambassadeur américain en Croatie, en décembre 2014, et de Walid al-Tabtabai, ancien membre du parlement koweïtien, en septembre 2013.

La coalition internationale poursuit ses frappes contre Daech

La coalition internationale conduite par les Etats-Unis a poursuivi lundi ses frappes aériennes contre les forces de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» en Syrie et en Irak durant les deux derniers jours, a indiqué le Département de la Défense américain.

Selon un communiqué du Département de la Défense, des avions bombardiers ont effectué quatorze attaques au total en Syrie, et des avions de chasse ont lancé six attaques en Irak. Les attaques lancées en Syrie ont détruit douze bases du groupe Daech, deux unités, cinq points de forage de pétrole, deux véhicules armés, et un container, a ajouté le communiqué.

Les attaques lancées en Irak ont quant à elles détruit quatre unités, deux pelleteuses, et trois véhicules. Parmi les nations de la coalition ayant participé à ces frappes en Irak figuraient les Etats-Unis, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les Etats-Unis, Bahreïn, la Jordanie, l'Arabie saoudite, et les Emirats arabes unis ont participé aux frappes en Syrie.

**ARABIE SAOUDITE
Le prince héritier appelle à «la vigilance» face aux «crises» dans la région**

Le prince héritier d'Arabie saoudite, Salmane Ben Abdell Aziz, a appelé hier ses concitoyens à «la vigilance» face aux «crises aiguës» que connaît la région, au lendemain d'un attentat suicide et d'affrontements ayant causé la mort de trois gardes-frontières à la frontière irako-saoudienne.

L'Arabie saoudite fait «face à des défis régionaux sans précédent,

saoudiens, dont un haut gradé, et quatre «terroristes» ont été tués dans un attentat suicide et des affrontements survenus lors d'une tentative d'infiltration en Arabie saoudite par sa frontière avec l'Irak, selon les autorités saoudiennes. Le royaume «va continuer (...) à bénéficier de la sécurité et de la stabilité», a assuré le prince héritier.

APS

50^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION PALESTINIENNE

SAËB ERAKAT :
«Nous ne reculerons pas face aux pressions»

Le négociateur en chef palestinien Saëb Erekat, a dénoncé hier le gel par Israël du transfert de plus de 100 millions d'euros de taxes collectées pour le compte de l'Autorité palestinienne.

«Il s'agit d'un nouveau crime de guerre israélien. Nous ne reculerons pas face aux pressions», a dit M. Erekat dans sa première réaction à la décision d'Israël qui s'inscrit dans le cadre des mesures de rétorsion israéliennes après la demande d'adhésion des Palestiniens à la Cour pénale internationale (CPI). Comme chaque fois qu'il veut répliquer à une décharge palestinienne, Israël a frappé dimanche l'Autorité palestinienne au portefeuille, gelant le transfert de plus de 100 millions d'euros de taxes collectées pour son compte. Il a promis une riposte encore «plus dure et plus globale». Ce cycle d'initiatives palestiniennes et de sanctions israéliennes n'est pas sans rappeler 2012, quand l'Etat de Palestine avait obtenu le statut d'observateur à l'ONU, selon des experts. Les Etats-Unis ont d'ailleurs été opposés à la nouvelle mesure israélienne. Le gel de ces taxes, qui représentent près de la moitié du budget palestinien, «est une décision qui exacerbe les tensions», a déclaré Jennifer Psaki, porte-parole du département d'Etat lors de son point de presse quotidien. «Nous voulons éviter une escalade», a-t-elle ajouté.

La première plainte que les Palestiniens entendent déposer auprès de la CPI portera sur des «crimes» perpétrés après le 13 juin 2014, quand Israël a lancé une vaste campagne d'arrestations suivie d'une agression meurtrière contre la bande de Gaza, a indiqué un juriste palestinien.

Après leur récente demande d'adhésion, les Palestiniens pourraient déposer début avril leur demande de saisie du tribunal de La Haye afin de poursuivre en justice des responsables, notamment militaires, israéliens.

La détermination à poursuivre le combat soulignée à Alger

Le 50^e anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne et de la création du Mouvement de libération nationale palestinien «Fatah» a été célébré lundi à Alger lors d'une cérémonie au cours de laquelle la détermination à poursuivre le combat pour la libération des territoires palestiniens et l'établissement d'un Etat indépendant ont été soulignés.

Ont pris part à la cérémonie co-organisée par l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, l'Association Machaal Echahid et le mouvement Fatah-Algérie, outre l'ambassadeur palestinien à Alger Louai Issa, la ministre de la Culture Nadia Labidi, des membres du Parlement, des représentants de partis politiques et de la société civile, des personnalités nationales, ainsi que des membres de la communauté palestinienne établis en Algérie.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire du mouvement Fatah-Algérie, Abou Hichem, a affirmé que «la Palestine a toujours été plus forte que l'occupation et la colonisation et elle le restera.

Elle demeurera aussi la patrie du martyr Arafat, Darwich et Abou



Jihad». Le Mouvement a par ailleurs condamné «l'obstination des Etats-Unis à défendre la politique israélienne et le rejet de la résolution palestinienne soumise au Conseil de sécurité de l'ONU visant à mettre fin à l'occupation soulignant la poursuite du combat y compris la lutte armée et le rejet des négociations sans l'arrêt des activités de colonisation et de ju-
daisation d'El Qods».

Pour sa part, l'ambassadeur palestinien a indiqué que la création du Mouvement «Fatah» n'était pas formelle, mais c'était un mouvement du peuple palestinien pour la libération. Il a également précisé que «le recours palestinien au Conseil de sécurité visait à mettre fin de l'occupation et en dépit du rejet de la résolution palesti-

nienne nous resterons attachés à notre terre et déterminés à poursuivre notre combat jusqu'à la victoire». Les représentants de partis politiques et de la société civile ont rendu hommage au peuple palestinien et aux enfants de l'intifada qui ont choisi le sacrifice pour la Palestine, réitérant le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne jusqu'à la victoire, l'indépendance et l'établissement d'un Etat indépendant avec El Qods pour capitale.

A cette occasion, un hommage particulier a été rendu au président de la République Abdelaziz Bouteflika, à d'anciens présidents de l'Algérie et à des personnalités historiques dont la moudjahida Djamil Bouhired.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE SALIM-ZEMIRLI
 LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 098716130000544

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 49, ALINEA 2 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 10-236 DU 7 OCTOBRE 2010, PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS, MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ, IL EST PORTE À LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015 PORTANT SUR L'ACQUISITION DE

- DENRÉES ALIMENTAIRES

QU'A L'ISSUE DE L'ANALYSE DES OFFRES, LA COMMISSION D'EVALUATION DES OFFRES A ATTRIBUÉ PROVISOirement LES MARCHES AUX SOUMISSIONNAIRES SUIVANTS :

LOT N° 01 VIANDES ROUGES :

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 60/60 points	MONTANT DE L'OFFRE	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARI SOCORAG NIF /099410380217923000	42/60	Montant mentionné MINI : 9.680.000,00 MAX : 10.740.000,00	MOINS DISANT

LOT N° 02 POULETS ET ŒUFS

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 60/60 points	MONTANT DE L'OFFRE	CRITERES D'ATTRIBUTION
SARI SOCORAG NIF /099410380217923000	45/60	Montant mentionné MINI : 5.910.000,00 MAX : 6.690.000,00	MOINS DISANT

LOT N° 03 FRUITS ET LEGUMES :

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 60/60 points	MONTANT DE L'OFFRE	CRITERES D'ATTRIBUTION
TALA RAHMA KAMEL NIF /196916420178516	40/60	Montant mentionné MINI : 7.614.403,25 MAX : 8.861.349,75	montant corrigé MINI : 6.841.496,75 MAX : 8.581.856,25

LOT N° 04 LAIMENTATION GÉNÉRALE

SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE 60/60 points	MONTANT DE L'OFFRE	CRITERES D'ATTRIBUTION
HADDACHE NAHIA NIF /297706010361424	36/60	Montant mentionné MINI : 8.812.451,70 MAX : 11.270.469,15	MOINS DISANT

* LE LOT N° 05 POISSONS FRAIS A ETE DECLARE INFRUCTUEUX

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSÉS SONT INVITES A SE RAPPROCHER DU BUREAU DES MARCHES D'HOPITAL AU PLUS TARD 01 JOURS A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE CET AVIS, POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLÉS DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES.

LES SOUMISSIONNAIRES QUI CONTESTENT CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA WILAYA DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PARTITION DU PRESENT AVIS DANS LE BOMOR ET LA PRESSE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 114 DU CODE DES MARCHES PUBLICS.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES
 DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE WILAYA DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES
 DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION – LAGHOUAT
 NUMERO DU CODE FISCAL DU MAITRE DE L'OUVRAGE (NIF) : 408021000003053

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N°49 du décret présidentiel N°10/236 en date du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété. La direction de wilaya de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication Laghouat, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°02/2014 paru dans les quotidiens «DK NEWS» du 02/12/2014 et «الشبيبة الجديد» du 30/11/2014 portant :

« Réalisation des travaux d'un siège de direction de wilaya de la Poste et Technologies de l'Information et de la Communication avec logement de fonction à Laghouat »

Selon les travaux désignés au tableau : Que la commission d'évaluation après analyse des offres propose l'attribution du marché provisoirement comme suit :

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC	DELAIS	OBS.
Chaudrage central	BEN SAID YOUSSEF	1.531.647,00 DA	45 jours	Moins disant
Aménagement extérieur	EURL HAMA TRAVAUX	1.800.197,10 DA	60 jours	Moins disant

N.B :

Les commissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats détaillés de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la commission d'évaluation des offres au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'OUARGLA
DAIRA DE TEMACINE
COMMUNE DE TEMACINE
CODE FISCAL 098430069123522

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 , modifié et complété portant réglementation des marchés publics, suite à l'avis d'appel d'offres national RESTREINT n°26/2014

REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE CITE EL BATAH A TEMACINE

Publié aux quotidiens : DK NEWS le 06/10/2014 et el ahdat le 07/10/2014 et au BOMOP qu'a l'issue de la réunion de la commission d'analyse et l'évaluation des offres le 10/12/2014 le marché est attribué provisoirement comme suit :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT L'OFFRE EN TTC	NUMERO d'identification fiscale (NIF)	NOTE GLOBALE (NG+NT+Nf) 100/100	CRITERE DE CHOIX
Travaux de Construction	Entreprise de travaux Batiment houfa hamza	15.067.320.61DA	198230070007442	70	Qualifié en offre technique (moins disant)

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la commune de Temacine dans un délai de (10) jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 166 441 du 07/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHBABAH
COMMUNE DE HASSI BAHBABAH

AVIS D'ADJUDICATION POUR LA LOCATION DU MARCHE DE BETAIL, DE LEGUMES ET DE L'ABATTOIR COMMUNAL

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Hassi Bahbah informe le public qu'il sera procédé le 30/12/2014 à neuf heures et demi du matin, au siège de la commune, à une adjudication publique à l'extinction des feux au plus offrant, pendant une année du 01/01/2015 au 31/12/2015 des droits de location du marché de bétail, de légumes et l'abattoir communal.

Prix d'ouverture :

Droits de marché de bétail et de légumes : 26.985.660.00 da

Droits de l'abattoir communal : 200.000.00 da

Total : 27.185.660.00 da

Les personnes désirant y participer doivent envoyer leurs dossiers avant 48 heures de l'adjudication (chaque dossier à part) et obtenir les renseignements sur le cahier des charges en contactant le secrétariat général de la commune durant les jours ouvrables.

Conditions de participation :

- demande manuscrite légalisée
- acte de naissance original
- copie du registre de commerce légalisé par les services de la direction de commerce
- Copie de la carte d'identité nationale légalisée par le locataire et son garant
- Casier judiciaire (moins de trois mois du locataire et de son garant)
- extrait de rôle du locataire et de son garant moins de trois mois
- certificat de résidence fixant le lieu de résidence du locataire et de son garant
- certificat de bonne moralité du locataire
- certificat du garant (notifié)
- chèque bancaire visé estimé à 01/10 , après l'adjudication un montant de 03/12 sera payé représentant une garantie finale
- chèque bancaire représentant les frais d'inscription du contrat de location

DK NEWS

Anep : 166 558 du 07/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
Cir. Adm. de SIDI M'HAMED
COMMUNE EL-MADANIA
N°3918/BSG/2014

AVIS RECTIFICATIF

*La Présidente de l'Assemblée Populaire de la Commune d'El Madania porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé au 5ème avis d'appel d'offre Restreint N° 14/BM/2014 Lancé en date du: 21/12/2014 dans le quotidien * * en langue arabe, relative au projet :*

- LOT N°1 / Acquisition d'un (01) chargeur.
- LOT N°2 / Acquisition d'un (01) Camion Citerne.

Il ya lieu de lire ce qui suit :

- La durée de préparation des offres est arrêtée à 20 jours au lieu de 15 jours.
- La durée de validité des offres est de 110 jours au lieu de 105 jours.
- Le reste demeure sans changement.

LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE
COMMUNALE D'EL-MADANIA

DK NEWS

Anep : 166 489 du 07/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BLIDA
(NIF : 001309079032248)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°116/2014 (2^e annonce)

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

La réalisation des travaux de parachèvement de la maison de la culture de Blida

lot n°01 – parachèvement- (lot séparé)

A : Bibliothèque B : Musée C : Théâtre D : VRD

Les entreprises ayant une qualification en bâtiment catégorie II et plus comme (activité principale) pour les parties : A : Bibliothèque, B : Musée, C : Théâtre et dans le domaine de bâtiment et travaux public et hydraulique pour la partie D/VRD ayant réalisé un projet du même nature et intéressé par le présent avis d'appel d'offres peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida située au boulevard des martyrs Ouled Yaïch, sur présentation du certificat qualification en cours de validité ou copie conforme certifiée et légalisée.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres conformément aux orientations du cahier des charges.

Les offres doivent être scindées en deux (02) enveloppes distinctes, l'une contenant l'offre technique et marquée (offre technique) et l'autre contenant l'offre financière et marquée (offre financière). Les deux offres seront mises sous pli extérieur portant la mention :

DUAC DE BLIDA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 116/2014
TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA MAISON DE LA CULTURE DE BLIDA
LOT N°01 – PARACHEVEMENT- (LOT SEPARÉ)
A : BIBLIOTHEQUE B : MUSEE C : THEATRE D : VRD

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21jours) augmentée de 3mois conformément à l'article 65 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété à raison de 30 jours par mois.

Les offres doivent être déposées le 21^{ème} jour à compter de la parution de l'appel d'offre avant 12h00.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au niveau de la DUAC. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

La séance d'ouverture des plis est publique, les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées.

DK NEWS

Anep : 300 151 du 07/01/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
06:25 Totally Spies
06:45 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Une histoire, une urgence
10:55 Une histoire, une urgence
11:20 Une histoire, une urgence
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Joséphine, ange gardien
14:45 Divertissement : La fiancée des neiges
15:35 Divertissement : Clem
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Divertissement : Bienvenue au camping
19:00 Divertissement : Money Drop
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Divertissement : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Chicago Police Department
21:45 Série TV : Chicago Police Department
22:30 Série TV : Chicago Police Department
23:20 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:00 Les Z'amours
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Vestiaires
13:52 Météo 2
13:55 Consomag
14:02 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:50 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:20 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Divertissement : Pyramide
18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:43 Série TV : Vestiaires
20:44 Sport : Image du jour
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:47 Divertissement : Qu'est-ce qu'on va faire de ce soir ?
22:20 Culture Infos : Michel Drucker

3

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 Ninjago
07:12 Ninjago
07:39 Garfield & Cie
07:51 Peanuts
07:55 Bunny Tonic Show
07:57 Tom et Jerry Tales
08:26 Krypto le superchien

09:12 Scooby-Doo
09:39 Tom et Jerry
10:09 Tom et Jerry
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:30 Un cas pour deux
14:55 Série TV : Un cas pour deux
16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:50 Divertissement : Harry
17:25 Divertissement : Un livre, un jour
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
19:58 Culture Infos : Météo
20:00 Sport : Tout le sport
20:05 Sport : Le journal du Dakar
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:45 Culture Infos : Des racines et des ailes
22:40 Culture Infos : Météo
22:45 Culture Infos : Grand Soir 3
23:40 Divertissement : Le pitch
23:45 Divertissement : Gala d'ouverture du Théâtre Mariinsky II de Saint-Pétersbourg

CANAL+

06:50 Zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 La météo
07:25 Le petit journal
07:30 Les Guignols de l'info
07:58 La météo
08:00 Zapsport
08:10 Mon oncle Charlie
08:30 Le club des cinq
10:00 Gorg et Lala
10:10 The Amazing Spider-Man
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Oblivion
15:45 Culture Infos : Les nouveaux探索ateurs
16:00 Divertissement : Rencontres de cinéma
16:20 Cinéma : La Belle et la Bête
18:15 Divertissement : Le Before du grand journal
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Le grand journal
20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
20:25 Divertissement : Le petit journal
20:55 Cinéma : Au bonheur des ogres
22:30 Divertissement : L'année du zapping

M6

06:00 M6 Music
06:40 Météo
06:45 Le petit Nicolas
07:00 Kid & toi
07:10 La maison de Mickey
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
07:55 Sammy & Co
08:10 Sammy & Co
08:30 Les p'tits diables
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Glee
10:50 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 L'ange de Noël
15:45 Divertissement : La deuxième chance d'Ines
17:30 : Les reines du shopping
18:30 : Les reines du shopping
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Culture Infos : Patron incognito
22:40 Culture Infos : Patron incognito

TÉLÉ

La sélection

20h55

Chicago Police Department

**Résumé**

Hank Voight, un ancien de l'anti-gang aux méthodes musclées, a été nommé à la tête de l'unité du renseignement du 21e District, dirigé par le commandant Perry. Il est chargé de la répression du grand banditisme. Le lieutenant-chef Belden dirige la brigade de la grande criminalité. Il briguitait le poste et il est fou de rage de ne pas avoir été choisi. Les deux services doivent pourtant collaborer sur une affaire de trafic de drogue dirigée par Adres Dias dit Pulp, un Colombien qui appartient au cartel de Medellin et décuple les témoins gênants. En l'occurrence, il décide de «renouveler» ses dealers à commencer par Rev, un de ses gros revendeurs...

2

20h45

Qu'est-ce qu'on va faire de toi ?

**Résumé**

De ses premières années en Normandie où il grandit entre un père tyranique, une mère adorée et deux frères surdoués, à ses premiers pas sur le petit écran, l'enfance et l'adolescence d'un cancre devenu star de la télé, Michel Drucker.

3

20h45

Des racines et des ailes

**Résumé**

Du côté français des Pyrénées, rencontre avec Eric, dermatologue, et Marjorie, infirmière. Ce couple, amoureux de la région, édite des ouvrages sur les plus beaux vols de montagne. Architectes, Pierre Marsan et Vincent Fabre parcourent, quant à eux, le massif à moto. Puis direction le désert des Bardenas, où José Mari, agriculteur et éleveur, organise régulièrement des promenades à cheval. Bernard Bertrand, botaniste de renom, parcourt le massif pyrénéen pour observer et inventorier la végétation. Enfin, Véronique Zénoni, l'une des rares vétérinaires ostéopathes, sillonne les Pyrénées pour soigner les animaux, des chevaux aux vaches, en passant par les cigognes.

CANAL+

20h55

Au bonheur des ogres

**Résumé**

Les aventures rocambolesques de Benjamin Malaussène, bouc-émissaire éternel, entre ses frères et sœurs turbulents et la promesse d'un nouvel amour.

Si vous avez manqué le début

Benjamin Malaussène est un brave garçon, toujours prêt à régler les conflits. Dans le grand magasin où il travaille, c'est un expert pour amadouer les clients grincheux. Tous les jours, cet éternel bouc-émissaire subit les colères homériques de son supérieur hiérarchique. Parce que sa mère est une fugueuse invétérée, il doit s'occuper de ses nombreux frères et sœurs, tous nés de pères différents...

1

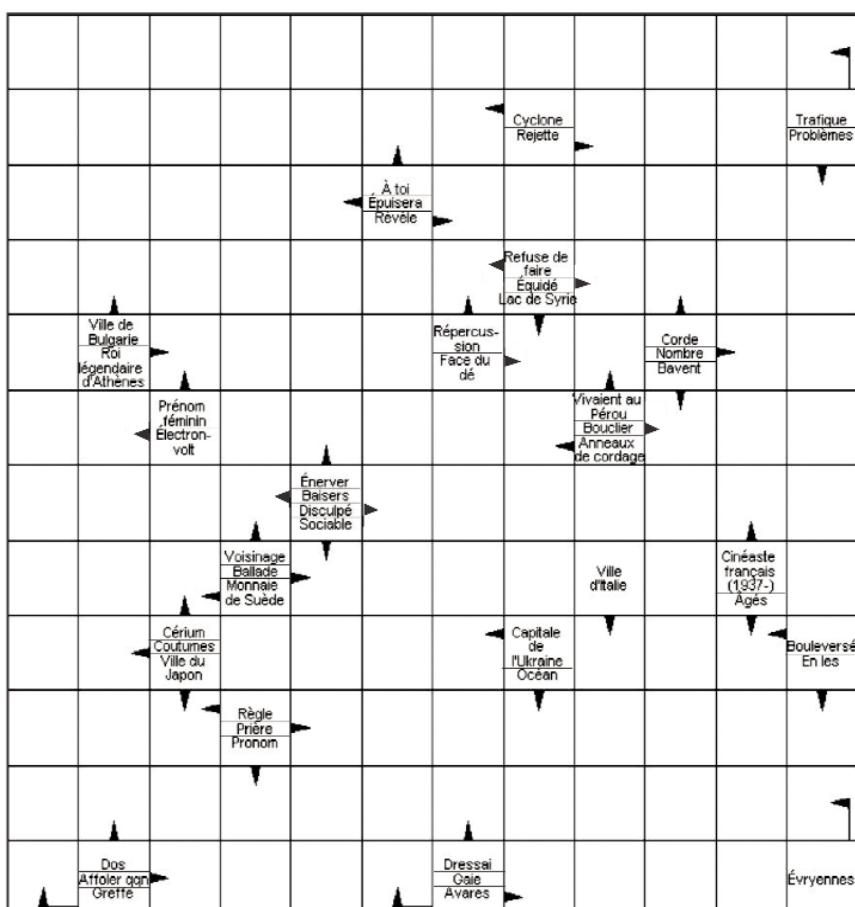
20h50

Patron incognito

**Résumé**

Karine Ohana-Cohen exerce depuis 2004 le métier de DRH et de PDG au sein de l'entreprise Coursiers.com aux côtés de son mari, co-PDG et fondateur de l'entreprise. La difficulté du métier de coursier, auquel elle va être confrontée, est de trouver le juste milieu entre les exigences des clients et la réalité du terrain. Elle découvre aussi un environnement exclusivement masculin en pratiquant les divers métiers de son entreprise. Accompagnée par Thomas, elle vit le quotidien d'un coursier camion. Sur le terrain, elle se rend compte que son salarié, un peu trop sûr de son fait, prend des libertés avec les procédures. Karine Ohana-Cohen endosse ensuite la tenue d'un coursier voltigeur, un métier dangereux qui demande beaucoup d'attention et une bonne maîtrise de la conduite de scooter.

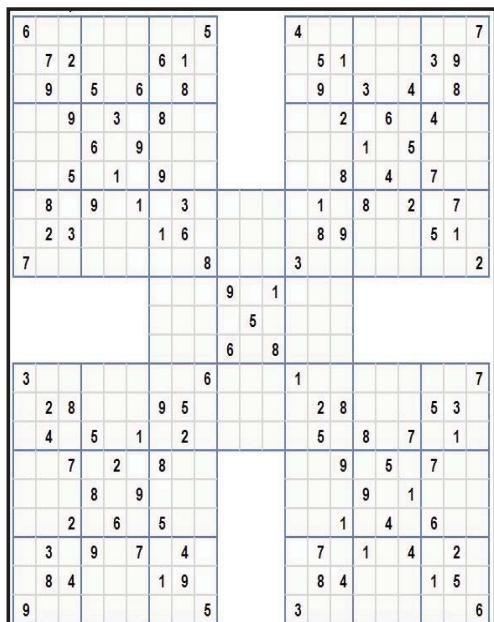
Mots fléchés n°824



Samouraï-Sudoku n°824

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°824

► Horizontalement:

1. Atroce
2. Brûlure - Fleur
3. Consupna - Deux - Meilleur
4. Théologien allemand - Germanium
5. Pronom relatif - Urus
6. Ancien oui - Our - Instrument d'optique
7. Assemblages de feuilles de papier - Unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs distinctes (plur.)
8. Marque l'intention, le but - Oiseau - Liquide
9. Pareil - Inoffensif
10. De la haute montagne - De bonne heure
11. S'amuser - Nobélium - Béryllium
12. Dévêtue - Unité de mesure de travail - Souverain

► Verticalement:

1. Mode d'orientation pour certains animaux
2. Pause pour prendre le café
3. Exprime la riaillerie - Montre un grand contentement
4. Note - Organiste et compositeur français - Mesure chinoise
5. Ensemble de veines du marbre - Rugueux
6. Sec - Palmier
7. De naissance - Suppression, dans la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet
8. Anneau de cordage - Paradis
9. Plante à bulbe - Niobium - Métal précieux
10. Souhaitait ardemment
11. Superposer des poissons salés dans les barils - Tantale - Ceinture japonaise
12. Dans la rose des vents - Indique une succession

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

Proverbe algérien

Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.

Proverbe berbère

La cupidité est un éternel esclavage.

Proverbe arabe

Lorsque Dieu veut nous punir, Il exauce nos prières

Proverbe français

C'est arrivé un 7 Janvier

1972 : l'Inde noue des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine.

1979 : le gouvernement Pol Pot est renversé au Cambodge par des rebelles soutenus par le Viêt Nam.

1992 : la Serbie abat un hélicoptère de la CEE transportant cinq observateurs européens.

1996 : victoire d'Álvaro Arzú Irigoyen à l'élection présidentielle du Guatemala.

2007 : Ban Ki-moon demande la suspension de l'exécution des deux coaccusés de Saddam Hussein.

2010 : au Népal, accord entre les maoïstes, le gouvernement et l'Organisation des Nations unies sur les combattants mineurs et fin du blocage du Parlement.

Célébrations :

- **Angleterre** : Distaff Day (en) ou Roc Day (Fête de la quenouille), ainsi que ses variantes locales, telle que lei fieloua en Provence, honore les fileuses et célèbre le retour de la lumière après la longue nuit hivernale.

- **Cambodge** : Victoire sur le régime de génocide, commémore la fin du régime Khmer rouge après sa défaite contre les Vietnamiens en 1979.

- **Italie** : Festa del Tricolore (Fête du drapeau).

- **Japon** : Nanakusa-no-sekku (Fête des sept herbes), très ancienne coutume japonaise qui consiste à manger un okayu aux sept-herbes et Usokae, échange de bouvreuils (Dazaifu).

Achèvement des travaux de réalisation d'une piscine olympique couverte à Sétif

Les travaux de réalisation d'une nouvelle piscine olympique couverte à Sétif, dans l'enceinte de l'Ecole nationale des sports olympiques (ENSO), sont «entièrement achevés», a-t-on indiqué hier auprès de la direction de la jeunesse et des sports.

L'infrastructure qui a nécessité une autorisation-programme (AP) de 1,57 milliard de dinars, sera «prochainement» inaugurée et mise à la disposition des clubs de natation locaux et de toutes les régions du pays, a-t-on affirmé de même source.

Dotée d'équipements de dernière génération, de «niveau mondial», cette piscine chauffée, comprend, entre autres, un bassin olympique de 50 m (pouvant se transformer en 2 x 25 m grâce à une paroi mobile), un bassin d'initiation, une salle de gymnastique, une autre pour la musculation, des vestiaires modernes et deux saunas pour la relaxation. Les gradins entourant le bassin principal sont conçus pour accueillir plus de 1.200 spectateurs qui disposeront également d'une cafétéria, d'un jardin et de divers autres espaces de détente, a-t-on précisé. Cette piscine olympique, qui complète les installations de l'ENSO, une école devenue une destination privilégiée pour de nombreux clubs sportifs du pays désirant se mettre «au vert» pour se préparer, répond, selon la même source, aux «exigences du sport de haut niveau et de performance». L'infrastructure permettra également, outre l'organisation de grandes manifestations sportives nationales et internationales, de consolider la stratégie nationale de développement des activités sportives et de formation et de prise en charge des jeunes talents.

Les Fédérations sportives ont une année pour se mettre en conformité avec un nouveau décret régissant leur fonctionnement

Les Fédérations sportives algériennes sont appelées à se mettre en conformité, dans un délai d'une année, avec les dispositions prévues par un nouveau décret exécutif régissant leur fonctionnement, a indiqué lundi le ministère des Sports. Le décret numéro 14330, paru au *Journal officiel*, fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement des Fédérations sportives nationales ainsi que leur statut type. Des assemblées générales extraordinaires (AGEX) sont donc nécessaires pour que les instances fédérales puissent fonctionner selon le décret figurant au même titre que d'autres textes exécutifs dans la nouvelle loi sur le sport 13-05. Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a d'ailleurs informé des responsables de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) avec lesquels il s'est réuni, de la promulgation du nouveau décret régissant les Fédérations sportives nationales et de la nécessité de réfléchir le plus tôt à organiser les assemblées générales de mise en conformité, soulignant que ce texte «reste conforme aux lois nationales tout en tenant compte de la réglementation des instances internationales». M. Tahmi avait récemment annoncé que les textes d'application de la nouvelle loi relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives sont en «phase finale» d'adoption.

CYCLISME/GRAND TOUR D'ALGÉRIE

Tahmi appelle à une meilleure gestion financière de l'évènement

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a appelé lundi à Alger les membres de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) à «une meilleure gestion» du Grand Tour d'Algérie de cyclisme sur le plan financier, en s'appuyant sur les conclusions des contrôles effectués sur les trois dernières éditions. A la veille de la prochaine édition du Grand Tour d'Algérie, le ministre des Sports a présidé une réunion extraordinaire avec les membres du bureau de la FAC en vue d'attirer leur attention sur la nécessité d'une meilleure gestion de cet événement au plan financier.



A cette occasion, Mohamed Tahmi a invité la FAC, sur la base du rapport préliminaire établi par les services de l'inspection générale du ministère des Sports, à prendre attaché avec cette structure à l'effet de corriger les «lacunes constatées et compléter les pièces manquantes», selon le ministre.

M. Tahmi a également informé

les membres de la FAC de la promulgation du nouveau décret régissant les Fédérations sportives nationales et de la nécessité de réfléchir le plus tôt à organiser les assemblées générales de mise en conformité, soulignant que ce texte «reste conforme aux lois nationales tout en tenant compte de la réglementation des instances internationales.»

Concernant la prochaine édition du Grand Tour d'Algérie, le ministre a annoncé «la tenue prochaine de la réunion de la Commission inter-sectorielle d'organisation des grandes manifestations internationales consacrée à cet événement».

La 5^e édition du Grand Tour d'Algérie cycliste (GTAC-2015) aura lieu du 6 au 30 mars.

FESTIVAL NATIONAL DES JEUNES Domination des lutteurs de la ligue de Bordj Bou-Arréridj

Les lutteurs de la ligue de Bordj Bou-Arréridj (garçons et filles), ont dominé les épreuves du festival national des jeunes lutteurs qui ont pris fin dans la wilaya, avec la participation de 230 athlètes représentant 13 ligues de wilaya.

Organisé par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya en coordination avec la FALA, le festival national a permis aux responsables de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA) de dé-

nicher des jeunes talents en vue de leur convocation en équipe nationale.

La compétition a été destinée aux jeunes athlètes nés entre 2001 et 2002 (garçons et filles) des 13 ligues participantes.

Elle concernait les catégories: 32kg, 35kg, 38kg, 42kg, 47kg, 53kg, 59kg, 66kg, 73kg, 85kg pour les garçons et 30kg, 32kg, 34kg, 37kg, 40kg, 44kg, 48kg, 52kg, 57kg et 62kg, pour les filles. Chez les garçons, les athlètes de Bordj

Bou-Arréridj se sont distingués de fort belle manière en décrochant 68 points, devant les lutteurs des Ligues d'Alger (36 points) et de Blida (34 points).

Pour le Directeur des équipes nationales (DEN), Driss Haoues, cette compétition «entre dans le cadre de la politique de développement entreprise par la FALA, ainsi que la massification de la discipline de lutte chez les jeunes catégories.» Chez les filles, la Ligue de Bordj Bou-

Arréridj a encore frappé en terminant à la première place avec un total de 50 points, devant les Ligues d'Oran (23 points) et de Bouira (14 points). Des médailles et diplômes ont été décernés pour les quatre premiers athlètes de chaque catégorie de poids et de sexe. Une coupe challenge a également été décernée à la Ligue de Bordj Bou-Arréridj, à partir du total des points et non des médailles obtenues.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°823

2	6	4	9	8	3	6	7	1
7	8	1	4	5	2	3	6	9
3	6	9	7	6	1	2	8	4
4	9	5	8	2	7	6	1	3
8	1	2	3	9	6	4	5	7
6	7	3	1	4	5	9	2	8
5	3	8	6	7	9	1	4	2
1	2	7	5	3	4	8	9	6
9	4	6	2	1	8	7	3	5

6	4	9	5	7	1	2	8	3
5	2	7	4	3	8	9	1	6
3	8	1	9	6	2	4	5	7
7	9	4	1	2	6	5	3	8
2	6	3	8	5	7	1	4	9
1	5	8	3	9	4	7	6	2
8	3	2	7	6	9	5	1	4
9	7	8	3	5	4	2	6	1
2	1	4	7	6	9	3	5	8

5	6	3	2	8	1	7	4	9
9	7	8	3	5	4	2	6	1
2	1	4	7	6	9	3	5	8
5	6	3	2	8	1	7	4	9
9	7	8	3	5	4	2	6	1
2	1	4	7	6	9	3	5	8
5	6	3	2	8	1	7	4	9
9	7	8	3	5	4	2	6	1
2	1	4	7	6	9	3	5	8

Mots Croisés N°823

MILLEPERTUIS
ORIOLA■OUVRE
NARRER■D■UER
TIEDE■U■ELNE
B■TM■ANTRAIN
ESTANCIAS■SA
L■EIDER■T■MD
IS■R■TAVELEE
ACHETAI■IO■S
REA■ETEINTE■
DATERENT■IOS
EUE■■STEVEN

Mots Fléchés N°823

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■NG
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

MOBILIS LIGUE 1

ASM ORAN

L'entraîneur Benchadli rassuré par son président sur son avenir

L'entraîneur de l'ASM Oran, Djamel Benchadli, a indiqué hier qu'il a été rassuré par son président Merouane Beghor quant à son avenir avec le club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, après les rumeurs de son imminent remplacement par Boualem Charef.

«J'ai eu une discussion franche avec le président de l'ASMO au cours de laquelle il m'a rassuré quant aux bruits qui courrent à propos de prétendus contacts établis par les dirigeants avec un autre entraîneur», a déclaré Benchadli à l'APS.

«Franchement, toutes ces rumeurs, rapportées de surcroît par certains journaux, m'ont vraiment perturbé, d'où mon insistance pour avoir une entrevue avec le président du club qui m'a affirmé qu'il s'agissait de simples racontars», a-t-il ajouté.

Benchadli avait pris en mains les gars de M'dina J'dida à l'intersaison quelques semaines après leur accession parmi l'élite sous la houlette de l'entraîneur Kamel Mouassa, actuellement à l'USM Blida (Mobilis-Ligue 2, Algérie). Après un début de championnat satisfaisant, le club oranais a traversé un passage à vide de plusieurs journées qui a failli coûter à Benchadli son poste. Mais les Vert et Blanc sont revenus en force pour terminer la phase aller à la 6^e place ex aequo avec la JS Kabylie avec 21 points.

«J'estime que nous avons réalisé un



parcours très honorable. Pour un club qui retrouve l'élite après sept ans au purgatoire, il ne pouvait aspirer à mieux. Mais cela ne semble pas suffire pour nous laisser travailler en paix, comme en attestent ces rumeurs à propos de l'intention de la direction de l'équipe d'engager un autre entraîneur», a encore poursuivi l'ex-coach du MC Oran (L1, Algérie), l'air dépité.

Un défenseur gabonais et un attaquant guinéen dans le viseur

Rassuré par son président, Benchadli dirige depuis lundi un stage de son équipe à Oran à l'occasion de la trêve hivernale qu'il observe le championnat en Algérie.

Un stage qui se déroule, selon l'entraîneur, «dans de très bonnes condi-

tions», même s'il regrette au passage l'absence de cinq joueurs clés de son effectif retenus en sélection nationale olympique qui prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique de sa catégorie, une épreuve qualificative aux Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro au Brésil.

La trêve hivernale est aussi l'occasion pour l'ASMO de renforcer ses rangs par de nouvelles recrues. Benchadli a fait savoir dans ce registre qu'il est dans l'attente de l'arrivée de deux nouveaux joueurs étrangers. Il s'agit d'un défenseur central gabonais et d'un attaquant guinéen.

Les deux joueurs sont attendus samedi prochain à Oran pour négocier leur transfert, a encore précisé le technicien oranais.

USM ALGER (PRÉPARATION) Youcef Belaili rejoint ses coéquipiers à Tunis



Le milieu offensif de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Youcef Belaili, a rejoint ses coéquipiers mardi à Tunis, avec un retard de 24 heures, en vue du stage préparatoire coïncidant avec la trêve hivernale qu'il observe le championnat, a appris l'APS auprès du club algérois.

L'ancien joueur de l'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne) devait effectuer le déplacement avec le reste du groupe lundi, mais il n'avait pas donné signe de vie.

Au cours de leur stage, les hommes d'Hubert Velud vont recharger leurs batteries en vue d'une seconde partie de saison très chargée pour les Usmsites qui sont engagés sur trois tableaux, le championnat, la Coupe

d'Algérie et la Ligue des champions d'Afrique. Deux matchs amicaux seront au programme des Rouge et Noir, le 10 janvier face au Club Africain, et le 13 janvier contre l'AS Marsa ou l'ES Sa-

hel. Le retour au pays est prévu pour le 14 janvier. Le coach français ne va pas bénéficier de l'ensemble de son effectif au cours de ce stage, avec notamment l'absence du gardien de but, Mohamed

Lamine-Zemmamouche, retenu avec l'équipe nationale en vue de la CAN-2015 en Guinée équatoriale.

Cinq autres joueurs manquent également à l'appel, en l'occurrence Abdellaoui, Meziane, Bourdime, Benkhemissa et Ferhat, en stage avec l'équipe olympique, dirigée par le technicien suisse, Pierre-André Schurmann.

A l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 1, l'USM Alger occupe la deuxième place au classement à deux longueurs du leader MO Béjaïa.

Les Rouge et Noir sont également qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie où ils affronteront l'ASO Chlef.

MC ORAN

Le dirigeant Hafid Belabès convoqué par la LFP

Hafid Belabès, dirigeant du MC Oran, a comparu lundi devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) après ses déclarations par lesquelles il a critiqué l'arbitrage, a appris l'APS auprès de la structure chargée de la gestion des championnats de Mobilis-L1 et L2 en Algérie.

Belabès a été invité à donner des explications sur les propos qu'il a tenus, et dans lesquels il n'a pas été tendre envers notamment la commission fédérale d'arbitrage, remettant en cause sa manière de désigner les arbitres pour officier les rencontres. Belabès est exposé ainsi à une sanction, ajoute-t-on de

même source. Au MCO, on a imputé aux arbitres les derniers faux pas de l'équipe, en championnat de Ligue 1, notamment les nuls concédés sur le terrain de la JS Saoura et à domicile face au MC Alger.

Plusieurs dirigeants de clubs des deux Ligues, dont des présidents, ont fait l'objet

de sanctions de la part de la commission de discipline de la LFP durant la première partie de la saison. Motifs évoqués : comportement anti-sportif ou déclarations de presse jugées «tendancieuses».

USM EL HARRACH
Mécontent,
l'entraîneur laïche
toujours absent
du stage de Tikjda

L'entraîneur de l'USM El Harrach, Abdelkader Laïche, n'a pas encore rejoint son équipe à Tikjda (Bouira), où elle a débuté lundi son stage hivernal, pour protester contre l'«indiscipline» régnant dans l'effectif, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Laïche avait quitté en colère le stade de Mohammadia (Alger) en début de semaine à l'occasion de la reprise des entraînements, après avoir constaté la présence de seulement cinq joueurs à cette séance. Depuis, il n'a plus donné signe de vie provoquant l'inquiétude au sein du club banlieusard de la capitale. Craignant son départ définitif, les dirigeants de l'USMH se sont rendu chez lui pour le convaincre de revenir à de meilleurs sentiments.

Il est d'ailleurs attendu «au plus tard mercredi» à Tikjda, assure-t-on de même source, pour reprendre le travail avec son équipe au terme d'un parcours très honorable lors de la phase aller.

En effet, malgré le départ de plusieurs éléments clés de son effectif durant l'intersaison, conjugué à celui de l'entraîneur Boualem Charef qui a dirigé l'équipe pendant six saisons, l'USMH a réussi à terminer à la deuxième place la première partie de l'exercice 2014-2015.

Dans les hauteurs de Tikjda, où «Essafera» a pris ses quartiers dans le cadre de son regroupement hivernal, les coéquipiers d'Hamza Ait Ouameur sont confrontés à des difficultés pour entamer le travail en raison de la neige qui couvre les installations sportives de la région.

Côte effective, les dirigeants harrachis peinent pour renforcer leurs rangs pendant l'actuel mercato d'hiver. Seul Youcef Saibi, ancien joueur de l'équipe, passé la saison dernière par la formation de Haï Djabel (Div. amateur centre) est venu effectuer des essais en vue de réintégrer l'USMH.

I'ES Sétif fait signer des contrats professionnels de 5 ans à deux jeunes espoirs du club

Deux jeunes footballeurs espoirs de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis), Ayache Ziouche et Mohamed-Ramzy Amraoui, viennent de signer des contrats professionnels d'une durée de cinq ans, à l'occasion de leur passage à la catégorie seniors, a appris l'APS auprès du directeur sportif du club, Dhaïd Eddine Boulahdjilet. «Ces deux enfants du club représentent une valeur sûre et leur engagement s'inscrit en droite ligne de la stratégie du club et de la vision prospective pronée par son président, Hacén Hamar qui veut constituer, à terme, une équipe composée à 80 ou 90% de joueurs formés à l'Entente», a ajouté Boulahdjilet. Ziouche et Amraoui âgés respectivement de 19 et de 20 ans, prendront part au stage de leur équipe prévu à Alicante (Espagne), une ville pour laquelle les protégés de Kheireddine Madoui devaient s'envoler lundi après-midi. Ils y rejoindront deux autres espoirs, l'attaquant Abdellahim Amokrane et Sofiane Bouchar, précédemment promus chez les «pros». L'ESS a fait appel aux services d'un seul joueur durant ce mercato d'hiver, en l'occurrence l'attaquant Merouane Dehar, arrivé au club l'été dernier en provenance du CR Belouizdad mais que l'Entente n'avait pu qualifier en début de saison.

Pour le directeur sportif du club, l'ESS «envisage, autant que possible, de stabiliser son effectif», citant comme preuves la prolongation pour 18 mois du contrat du milieu de terrain Toufik Zerara et la libération d'un seul élément, à savoir Lazhar Hadj-Aissa.

CAN-2015

Les « 23 » Verts concentrés sur la préparation de la Tunisie et de l'Afrique du Sud

Said Ben

Depuis hier, l'équipe nationale est au grand complet avec le déroulement d'une seule séance d'entraînement alors qu'au programme d'aujourd'hui les joueurs du sélectionneur Christian Gourcuff seront soumis à du biquotidien, tout comme la journée de demain d'ailleurs.

Les joueurs n'ont été au complet qu'à partir d'hier car la Fédération internationale de football (Fifa) avait autorisé les clubs à garder encore leurs internationaux africains jusqu'au 5 janvier, alors qu'il était prévu initialement qu'ils rejoignent leurs sélections respectives trois jours avant.

Donc avec les arrivées du défenseur avec la Sampdoria de Gênes (Serie A/Italie), Djamel Mesbah, du milieu de terrain Sofiane Feghouli (FC Valence/Espagne) qui devaient participer à la première séance d'entraînement avec les Verts hier au moment où on mettait sous presse, le groupe est au complet.

C'est donc à partir d'aujourd'hui que les choses très sérieuses commencent pour les

Verts afin de bien préparer cette phase finale de la CAN-2015 en Guinée équatoriale.

D'ailleurs, c'est la préparation du match amical contre la Tunisie, prévu le 11 du mois en cours qui préoccupe pour le moment le sélectionneur Gourcuff. Ce test face à la Tunisie sera "une référence", a d'ailleurs estimé Gourcuff lors de sa dernière conférence de presse.

"Ce sera sûrement un test très bénéfique à une semaine de notre premier match dans la CAN. Certes, la Tunisie n'a pas les mêmes caractéristiques de nos trois adversaires lors de la compétition africaine, mais le rendez-vous nous permettra à coup sûr de jauger nos automatismes avant d'entrer dans le vif du sujet", a précisé le driver national.

J'ai opté pour un seul match amical afin de profiter du temps qui m'est accordé pour travailler davantage l'aspect tactique. Je préfère donc programmer des biquotidiens durant lesquels l'aspect tactique aura la part du lion de notre travail au lieu de disputer d'autres matchs amicaux. C'est ma vision des choses", a-t-il encore souligné.

D'autre part, Gourcuff veut assurer le premier match contre l'Afrique du Sud. Il faut dire que le coach breton mise énormément



sur le premier match qui opposera les siens à l'Afrique du Sud le 17 janvier à Mongomo, pour le compte de la première journée du groupe C, pour bien entamer le tournoi.

J'ai bien étudié la sélection sud-africaine, et j'ai trouvé qu'elle est une valeur sûre du football continental. Elle possède un groupe très homogène, et je m'attends donc à ce qu'elle nous pose beaucoup de problèmes", a reconnu Gourcuff.

Le sélectionneur des Verts espère d'ailleurs remporter ce premier match qui, à ses yeux, ouvrira

les portes de la qualification au deuxième tour pour les Verts.

Il reste donc trois jours de travail aux Verts dont la dernière séance d'entraînement est fixée à vendredi prochain avant le départ pour la Tunisie, prévu samedi à 10h00, en vue du match amical face aux "Aigles de Carthage", dimanche au stade de Radès (18h00, locales et algériennes).

Après ce match, les coéquipiers de Faouzi Ghoulam (SSC Naples/Italie), bénéficieront ensuite de trois jours de repos, avant leur rassemblement fixé au 15

janvier.

Outre l'Afrique du Sud, l'Algérie sera également opposée, au premier tour de la compétition, au Ghana (23 janvier à Mongomo), et le Sénégal (27 janvier à Malabo).

Lors de la précédente CAN, disputée en 2013 en Afrique du Sud, l'Algérie avait été éliminée sans gloire au premier tour de l'épreuve, concédant deux défaites, face à la Tunisie (1-0), et le Togo (2-0), et un match nul face à la Côte d'Ivoire (2-2).

S. B.

Vaccination, aujourd'hui à Oran, des supporters en partance vers la Guinée équatoriale

La vaccination des supporters contre la fièvre jaune, qui feront le déplacement en Guinée équatoriale pour soutenir la sélection algérienne à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015) de football, débutera aujourd'hui à Oran, a-t-on appris lundi de la chargée de communication à la direction de wilaya de la santé et de la population.

Cette opération qui s'effectuera au service d'épidémiologie et de médecine préventive relevant de l'établissement public de santé de proximité de «Front de mer», sis au boulevard Larbi-Tebessa à Oran, prévoit 200 doses de vaccin contre la fièvre jaune, a indiqué Aicha Meguenni.

La vaccination des supporters qui accompagneront les Fennecs à ce rendez-vous footballistique africain, prévu du 17 janvier au 8 février, sera à titre gratuit, selon la même source.

Outre cette opération encadrée par un staff médical, les supporters seront auscultés avant leur départ en Guinée équatoriale et une séance d'éducation sanitaire sur le paludisme, Ebola et les maladies sexuellement transmissibles (MST) leur sera dispensée, a-t-on ajouté.

Essaïd Belkalem «extrêmement triste» de rater le tournoi

Le défenseur international algérien de Trabzonspor Essaïd Belkalem, qui vient de déclarer forfait pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 à cause d'une blessure, s'est dit «extrêmement triste» de manquer le tournoi qui débutera le 17 janvier en Guinée équatoriale.

«J'ai reçu le rapport final de ma blessure et je suis extrêmement triste parce que je vais rater la Coupe d'Afrique en Guinée équatoriale-2015, mais j'encourage mes coéquipiers, tous derniers Verts», a réagi Belkalem sur sa page Facebook.

La FAF a annoncé samedi dernier, le forfait d'Essaïd Belkalem et du milieu de terrain Mehdi Abeid pour cause de blessures.

Belkalem qui a rejoint cet été Trabzonspor en provenance de Watford FC s'est blessé le 29 décembre 2014 lors du match de son équipe contre Eskisehirspor (1-4) en championnat de Turquie. Il avait quitté la pelouse après une demi-heure de jeu.

L'ancien joueur de la JS Kabylie avait pris part à la CAN-2013 en Afrique du Sud et à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Le sélectionneur national Christian Gourcuff a remplacé dimanche Belkalem et Abeid par respectivement Liassine Cadamuro (Osasuna) et Ahmed Kashi (FC Metz). Au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec le Ghana, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Les Verts débuteront la compétition contre les Bafana Bafana le 19 janvier à Mongomo.

SÉNÉGAL «L'objectif minimal est de passer au deuxième tour»

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Me Augustin Senghor, a indiqué que l'objectif minimal fixé aux Lions du Sénégal à la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), est les quarts de finale. «Le premier objectif est de prendre part aux quarts de finale en arrivant à sortir de la poule C très relevée», a affirmé Me Senghor dans un entretien audio posté lundi soir sur le site de la Fédération.

«À partir des quarts de finale, l'équipe jouera le coup à fond pour aller le plus loin possible dans la compétition», a-t-il poursuivi. À la CAN-2015, le Sénégal évoluera dans le groupe C, domicilié à Mongomo, en compagnie de l'Algérie, l'Afrique du Sud, et le Ghana.

Les «Lions de la Teranga» entameront le tournoi le 19 janvier face au Ghana à Mongomo, avant de donner la réplique à l'Afrique du Sud, le 23 janvier à Mongomo, puis à l'Algérie, le 27 janvier à Malabo.

«Nous avons désormais une équipe conquérante, quel que soit le niveau de l'adversaire. En dehors du talent des joueurs qui la composent, cette équipe recèle en elle trois qualités : sa sérénité, son humilité et sa grande force de caractère qui lui ont déjà permis de se qualifier en phase finale de la CAN 2015 dans une poule jugée difficile avec la Tunisie et l'Egypte, sans oublier le Botswana», a souligné le président de la FSF.

Lors de sa dernière apparition à la CAN, en 2012, le Sénégal avait été éliminé dès le 1^{er} tour de la compétition, avec trois revers en autant de matchs.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DES U23

Les deux matchs amicaux contre la Tunisie au stade Tchaker de Blida

Les deux matchs amicaux que la sélection algérienne des moins de 23 ans (U23) jouera face à la Tunisie les 8 et 12 janvier auront lieu au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 16h00, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

L'équipe algérienne poursuit actuellement son stage entamé samedi à Blida dans

le cadre de ses préparatifs pour les éliminatoires du championnat d'Afrique de football de la catégorie prévu pour fin 2015 en RD Congo.

Les deux rencontres face à la Tunisie sont programmées suite à l'annulation du championnat nord-africain des U23 qui devait avoir lieu à Oran (ouest d'Algérie), avant que les sélections du Maroc, de la Libye et de

l'Egypte ne se retirent. L'équipe algérienne, qu'entraîne le Suisse Pierre-André Schürmann depuis septembre dernier, a déjà disputé quatre matchs internationaux amicaux soldés par des victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et le Mali (3-0-1-0).

Les coéquipiers d'Abderrahmane Bourdim sont exempts des deux premiers

tours éliminatoires de l'épreuve continentale. Leur entrée en lice dans les qualifications est prévue pour juin. Les trois premiers du prochain championnat d'Afrique seront qualifiés directement pour les jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Le football algérien n'a plus participé à cette épreuve depuis 1980.

APS

RAMIRES POURRAIT PARTIR

En perte de vitesse depuis le début de la saison, Ramires (27 ans, 10 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) ne sera pas retenu par Chelsea cet hiver, si une offre cohérente venait à être transmise, selon le *Daily Express*. La Juventus Turin et le Real Madrid seraient intéressés par le Brésilien, à Londres depuis 2010 et sous contrat jusqu'en 2017.



CHICHARITO VA PRENDRE LA PORTE

Cireur de banc au Real Madrid, Javier Hernandez ne devrait pas être conservé par le club merengue. Même son de cloche à Manchester où les Red Devils projettent de le vendre. Javier Hernandez va devoir se trouver un nouveau point de chute. Prêté au Real Madrid depuis le début de la saison, l'attaquant Mexicain reviendra certainement à Manchester United au terme de la saison. Ce qui ne signifie pas qu'il y jouera à l'avenir. Selon *The Telegraph*, les Red Devils ont l'intention de le vendre l'été prochain et ce n'est pas ses trois réalisations cette saison en Liga qui inverseront la tendance.

GÜNDOGAN DANS LE VISEUR D'UN CADOR ANGLAIS !

En proie à une blessure de longue date, Ilkay Gündogan compte ne plus faire de vieux os en Allemagne. Pour cela, le milieu de terrain viserait un nouveau challenge en dehors de la Bundesliga.

Malgré une longue période d'indisponibilité, Ilkay Gündogan garde toujours la cote auprès de certains clubs européens. Et d'après Bild, l'ancien joueur de Nuremberg pourrait voir son désir d'un nouveau défi se réaliser en cette période de marché des transferts d'hiver. Selon le média allemand, le joueur de 24 ans devrait débarquer en Premier League où il pourra faire recueillir par Manchester United qui reste un de ses sérieux admirateurs.

En effet, l'écurie anglaise n'a jamais perdu de vue le joueur qu'il suit depuis la saison dernière. Et même s'il est en manque de compétition, les Red Devils ne semblent pas impressionnés par son montant de transfert proche de 20 millions d'euros. Auteur d'une réalisation en 8 rencontres de Bundesliga cette saison avec le Borussia Dortmund, le natif de Gelsenkirchen, sous contrat jusqu'en juin 2016, pourrait bien quitter la Bundesliga cet hiver en vue d'explorer de nouveaux horizons. Et cela au risque pour le club de la Ruhr de vivre le feuilleton Lewandowski, où le joueur avait dû rejoindre gratuitement son rival munichois.

Hamsik souhaite le retour du Pocho à Naples



Son ancien coéquipier à Naples, Marek Hamsik, souhaiterait son retour à Naples. Comme il l'a annoncé dans le *Corriere dello Sport*: « Je le lis, les journalistes l'écrivent. Et cela me plairait, comme à tous les supporters je pense, qu'il retourne à Naples. El Pocho, qui est toujours très apprécié par les supporters du Napoli, pourrait retourner là bas en cas de départ. Mais il faudrait déjà que les dirigeants Napolitains puissent aligner la somme demandée par le club parisien, et surtout le salaire du joueur qui est assez conséquent. »



LE REAL MADRID VEUT STERLING

Après Steven Gerrard, annoncé en MLS, Liverpool pourrait perdre Raheem Sterling ! Le Real Madrid aurait en effet l'intention de proposer 45 millions d'euros aux Reds, selon le *Daily Star*, pour s'attacher les services de l'attaquant international anglais qui n'a toujours pas prolongé son contrat. Le club merengue proposerait par ailleurs un salaire de 150 000 euros par semaine à un Sterling qui doublerait son salaire... Un problème de plus pour le club liverpudrien.



AGÜERO DE RETOUR À L'ENTRAÎNEMENT

Bonne nouvelle pour Manchester City avec le retour à l'entraînement ce lundi de Sergio Agüero après un peu plus d'un mois d'absence. L'attaquant argentin, qui s'était blessé au genou début décembre, a posté un message sur son compte Twitter: « Je voulais vous dire que j'ai retrouvé le terrain d'entraînement. Lentement mais sûrement, je reviendrai au bon moment. Merci à tous pour vos messages ! »



SCHWARZER à Leicester City

Alors que Petr Cech veut également quitter le club durant le mercato hivernal, un autre gardien de but de Chelsea plie bagage. Arrivé à l'été 2013 du côté de Stamford Bridge en provenance de Fulham, Mark Schwarzer s'est engagé en faveur de Leicester City, lanterne rouge de Premier League.



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB**RÉDACTION ADMINISTRATION**3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82****E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com****PUBLICITE : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Mercredi 7 Janvier 2015 - 17 Rabie El Awal - N° 832 - Troisième année

M. Boualem Hacène nouvel ambassadeur d'Algérie au Sénégal

Le gouvernement du Sénégal a donné son agrément à la nomination de Boualem Hacène, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République du Sénégal, indique mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Larbi Latroch nouvel ambassadeur d'Algérie en Angola

Le gouvernement de la République d'Angola a donné son agrément à la nomination de Larbi Latroch, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République d'Angola, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

CREATION D'ENTREPRISE

M. Benaoudia lance le «Mini flight»

La Sarl existe depuis un mois aux termes des conditions d'inscription au centre national du registre de commerce. Elle a pour vocation d'introduire sur le marché un moyen de transport individuel, écologique, économique et moderne.

Le produit est connu : «C'est l'un des premiers gyropodes connectés. Ce gyropode permet de se déplacer en inclinant son corps dans la direction souhaitée. Il est équipé de capteurs et d'un système gyroscopique pour pouvoir détecter en temps réel l'inclinaison de la plate-forme. Les 200 données collectées à la seconde lui permettent ainsi de rééquilibrer automatiquement le gyropode, ce qui assure une grande stabilité et une conduite à la fois stable et précise, le tout sans avoir besoin de longues séances d'entraînement pour le maîtriser. Sa batterie permet d'assurer une autonomie comprise entre 25 et 40 km, avec un temps de recharge inférieur à 3 heures» explique M. Benaoudia. Selon M. Benaoudia est associé à un investisseur français démontrant par-là que le privé national et étranger peut entreprendre dans une économie ouverte.

L'utilisation du gyropode «Nine Bot» consiste à tenir un guidon haut, ce dernier pouvant accueillir des accessoires comme une sacoche ou une lampe suivant l'inclinaison du corps le gyropode avance ou recule.

L'innovation permet de piloter le gyropode grâce à un smartphone. Grâce à une liaison Bluetooth et une application dédiée (compatible iOS et Android), l'utilisateur peut en effet piloter son gyropode à distance. L'application permet également de paramétrier les différents éclairages Led, fréquence de clignotement et couleurs, de régler la sensibilité des capteurs ou encore de brider la vitesse maximale de cet engin capable d'atteindre les 20 km/h.

Ce pilotage via un smartphone n'est pas un gadget c'est une application qui intéresse les entreprises pour faciliter la mobilité des travailleurs qui disposeront d'un moyen écologique et silencieux, pratique et rapide.

Léger et citadin, le gyropode a déjà attiré l'attention de jeunes visiteurs de l'exposition «Nouvelles technologies pour la jeunesse» qui a eu lieu à Blida, au courant du mois de décembre.

M. Benaoudia dont l'entreprise est installée aux Pins Maritimes a tenu une présentation du gyropode au niveau d'une grande surface près de la Safex : «Il ya eu un tel attroupement que j'ai dû me sauver»!

O.L

SANTÉ

L'Algérie et la France pour un partenariat "effectif" dans l'industrie pharmaceutique

L'Algérie et la France ont convenu mardi de l'importance de développer un partenariat bilatéral «effectif» dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et d'encourager les investissements français en Algérie dans ce secteur, a indiqué le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Lors d'un entretien entre le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdellah Boudiaf, et l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emie, il a été convenu de «l'importance du développement d'un partenariat effectif dans le domaine du médicament et de l'industrie pharmaceutique, y compris en termes d'investissement en Algérie, à l'image du projet initié par Sanofi (entreprise française) dans la nouvelle ville de



Sidi Abdallah (Algér)» a-t-on précisé.

A cette occasion, l'ambassadeur français a montré «son intérêt pour le marché algérien du médicament et les mécanismes de promotion de la production locale», a-t-on souligné.

Le développement de la coopération technique en matière de soins spécialisés, la mise en œuvre d'un partenariat effectif dans le domaine de la pharmacie et l'intensification des programmes de formation conti-

nue, ont été au centre de ces entretiens. Les discussions ont, par ailleurs, souligné «la nécessité de développer la coopération en matière d'encadrement spécialisé et de formation continue dans les spécialités nécessitant leur renforcement en Algérie», a relevé la même source, ajoutant que «des centres de référence français contribueront notamment au développement des capacités algériennes en matière de médecine hyperbare».

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE Accord de coopération entre l'ARPT et son homologue saoudienne

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt) a signé un accord de coopération avec la Commission des technologies de l'information et de la communication de l'Arabie Saoudite portant sur le renforcement du partenariat et de la coopération technique bilatérale, indique l'Arpt dans un communiqué publié sur son site web.

Selon le document signé le mois dernier, il s'agit de mettre à profit les moyens respectifs en matière de télécommunications et des TIC pour soutenir et développer la coopération bilatérale en vue de contribuer à la croissance de ce domaine dans les deux pays. L'Algérie et l'Arabie Saoudite s'engagent ainsi à échanger les expériences, les compétences et les informations dans le domaine des TIC de façon périodique et systématique.

Elles s'engagent aussi à œuvrer à la coordination de leur positions au niveau des instances et des organisations internationales et régionales spécialisées

dans les TIC, précise-t-on encore. L'objectif est aussi de dynamiser les projets communs et d'encourager les institutions privées turviant dans les télécommunications et les TIC à travailler directement pour la réalisation des programmes d'intérêt commun. Les deux parties ont convenu de coopérer notamment dans l'échange d'expertises dans le domaine des mécanismes de tarification et du calcul des coûts, le développement du trafic téléphonique mutual entre les deux pays, la possibilité de tirer un bénéfice mutuel des moyens dont disposent les opérateurs des deux pays.

L'accord porte en outre sur l'acheminement du trafic international, l'échange d'expériences en matière de plan de numérotation, l'interconnexion, les mécanismes utilisés pour résoudre les litiges entre les prestataires de services, la formation des cadres, les recherches et les études spécialisées, le service universel, les applications et les transactions électroniques.

L'USTHB et Microsoft signent un protocole d'accord

L'université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) représentée par le professeur Benali Benzaghoun, le recteur, et l'organisme Microsoft Algérie, représenté par Mourad Abdeslam, Directeur général, ont signé un protocole d'accord le mardi 23 décembre 2014. Consciente de

l'importance du rôle joué par les technologies de l'information et de la TIC dans l'enseignement, la recherche, la gestion et la bonne gouvernance, l'USTHB a inscrit le développement de ces outils TIC comme l'un de ses objectifs prioritaires. À travers cette convention, l'USTHB veut développer d'avantage l'accès, la maîtrise

et l'utilisation de ces TIC pour promouvoir un enseignement et une recherche de qualité.

Ce protocole d'accord porte principalement sur la mise en place, durant l'année 2015, d'un programme Microsoft IT Academy et le déploiement de la plate forme office 365 pour les étudiants et les enseignants.

DÉCÈS DE RENÉ VAUTIER L'ONM rend hommage à un cinéaste «engagé et anticolonialiste»

L'Organisation nationale des moujahidines (ONM), a rendu hommage mardi au célèbre cinéaste français René Vautier, décédé dimanche dernier à l'âge de 87 ans, saluant un homme «engagé et anticolonialiste». «C'est avec une grande compassion que nous avons appris le décès de René Vautier, cinéaste français engagé et anticolonialiste, réalisateur notamment du film sur la guerre d'Algérie *Avoir 20 ans dans les Aurès*, a indiqué l'ONM dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt. «Ce réalisateur à la vie mouvementée, entre fuite, prison, grève de la faim, menaces et condamnations, se revendiquait comme le cinéaste français le plus censuré», a-t-elle rappelé.

«Son regard s'est beaucoup porté sur le guerre d'Algérie, avec notamment *Une Nation, l'Algérie pour lequel il a été poursuivi pour atteinte à la sécurité de l'Etat, L'Algérie en flammes, et surtout *Avoir 20 ans dans les Aurès**, a ajouté l'ONM.